

Diagnostic stratégique de l'émergence de l'Afrique du Sud

—

Moubarack Lo
Amaye Sy
El Hadj Tine

à propos de Policy Center for the New South

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques.

Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains.

Policy Center for the New South

Suncity Complex, Building C, Av. Addolb, Albortokal Street, Hay Riad, Rabat, Morocco.

Email : contact@policycenter.ma

Phone : +212 5 37 54 04 04 / Fax : +212 5 37 71 31 54

Website : www.policycenter.ma



Diagnostic stratégique de l'émergence de l'Afrique du Sud

Moubarack Lo
Amaye Sy
El Hadj Tine

À propos des auteurs

Moubarack Lo

Ingénieur statisticien économiste, diplômé de l'Ensaec-cesd de Paris, de l'Institut d'Etudes politiques de Paris et de l'Ecole nationale d'Administration de France. Actuellement, Directeur général du Bureau de Prospective Economique au Secrétariat général du Gouvernement du Sénégal et Senior fellow au Policy Center for the New South, et Expert du système des Nations unies. Ancien économiste en chef du Premier ministre du Sénégal et ancien directeur de cabinet adjoint du Président du Sénégal. Enseignant dans le Master HEC géopolitique et géo-économie de l'Afrique émergente à l'UM6P (Benguerir-Maroc).

Amaye Sy

Amaye Sy, né en 1988 au Sénégal, est ingénieur statisticien économiste, diplômé de l'ENSAE ParisTech(2013) et de Sciences Po Paris (2013). Il a occupé des fonctions de statisticien-économiste, d'analyste risque, d'actuaire dans le secteur privé, en France, (Amundi Asset Management, BIPE France, KPMG France), d'expert dans l'administration publique au Sénégal (Direction de l'Investissement, Bureau de Prospective Economique), de consultant dans les Organisations internationales (Banque Mondiale, PNUD, FMI). Il est responsable de cours en économie, en statistiques et en actuariat dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur au Sénégal.

El Hadj Tine

Ingénieur statisticien économiste diplômé de l'École nationale de la Statistique et de l'Analyse économique (ENSAE-Dakar), M. Tine est également titulaire d'une licence en Mathématiques appliquées et en Informatique à l'université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal. Il est actuellement expert au Bureau de Prospective Economique (BPE) du Sénégal. Il dispose de compétences dans la modélisation économétrique, l'analyse des données, la conception d'enquête, l'élaboration d'indicateurs multidimensionnels et de tableaux de bord.

Résumé

L'objet de ce document est d'effectuer le diagnostic stratégique de l'émergence de l'Afrique du Sud. Ce diagnostic de l'économie sud-africaine a été effectué en s'appuyant sur la théorie de l'émergence économique de Moubarack Lô (2017).

Trois indices sont associés à cette théorie, correspondant, chacun, aux dimensions de l'émergence globale. L'Indice synthétique de l'Emergence économique (ISEME) mesure le niveau d'émergence économique atteint par un pays. L'indice composite des Leviers de l'Emergence économique (ICLE) évalue le niveau des facteurs de compétitivité structurelle les plus déterminants pour atteindre l'émergence économique. L'Indice de Qualité de Vie (IQV) mesure les fruits de l'émergence économique et leur partage équitable. L'Indice d'Emergence globale (IEG) synthétise les trois indices.

En matière d'émergence économique, l'Afrique du Sud, avec un score dans l'ISEME de 0,62 sur un total possible de 1, se range, en 2018, dans la catégorie des pays « émergeants ». Elle se situe au 41e rang mondial sur un échantillon de 103 pays dits en développement, et au deuxième rang africain (derrière le Maroc).

Le pays enregistre ses scores les plus forts au niveau des dimensions « transformation structurelle » et « bonne insertion dans l'économie mondiale ». Ses plus faibles scores sont obtenus dans les dimensions « richesse inclusive » et « dynamisme et cadre macroéconomique sain ». Le pays connaît une baisse de sa performance dans l'ISEME depuis 2010 et, donc, connaît un net ralentissement de sa dynamique d'émergence économique.

S'agissant des performances en matière de leviers de l'émergence économique, en 2018, l'Afrique du Sud, avec un score dans l'ICLE de 0,60 sur un total possible de 1, se situe au 21e rang mondial et au 2e rang africain (derrière l'Ile Maurice). Le pays enregistre ses meilleurs scores au niveau des dimensions « finance », « environnement des affaires » et « infrastructures ».

Après la baisse enregistrée entre 2005 et 2010, son score dans l'ICLE est en progression continue depuis 2010, ce qui augure d'un rebond futur de la dynamique d'émergence (par le biais des effets retardés).

En matière de qualité de vie, en 2018, l'Afrique du Sud, avec un score de 0,45 sur un total possible de 1, se classe à la 64e place dans le classement mondial de l'IQV et à la 9e place dans le classement africain. Le pays fait, donc, nettement moins bien sur le plan social, en comparaison avec ses performances économiques.

Au sein des composantes de l'IQV, le pays enregistre ses meilleurs scores sur les dimensions « Education », « Infrastructure-TIC-Energie » et « eau-assainissement-environnement ». En revanche, l'Afrique du Sud obtient des scores relativement faibles dans les dimensions « Emploi », « Sécurité » et « Revenu-Inégalité-Pauvreté ».

S'agissant des performances en matière d'émergence globale, l'Afrique du Sud se classe, en 2018, au 30e rang mondial de l'IEG, sur un échantillon de 103 pays dits en développement, et au 2e rang au niveau africain derrière l'Ile Maurice.

De fait, malgré sa structure duale, l'économie sud-africaine dispose d'un secteur privé dynamique et bien diversifié, avec un solide secteur des services comme principale source du PIB. Son système financier est sophistiqué, fortement aligné sur les meilleures pratiques internationales. En matière de transport et de logistique, l'Afrique du Sud est en tête en Afrique et devance de nombreux marchés émergents.

Toutefois, les analyses ont révélé trois faiblesses majeures pour l'Afrique du Sud. Premièrement, en dépit d'être un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, l'Afrique du Sud souffre d'une pauvreté élevée. Deuxièmement, la société sud-africaine est caractérisée par une extrême inégalité des revenus, à la fois entre les différents groupes raciaux et entre les aires géographiques du pays. Troisièmement, le chômage y est élevé, en particulier chez les jeunes.

La capacité de l'Afrique du Sud à passer du statut de pays émergent à celui de pays émergé doté d'une bonne qualité de vie dépend de la mise en œuvre de réformes profondes au niveau de certains leviers-clé de l'émergence économique et sociale durable: la mise à niveau du capital humain, l'amélioration de l'environnement des affaires, le développement des infrastructures des télécommunications, l'énergie et l'eau, la forte amélioration de la gouvernance économique, ainsi que la lutte active contre la pauvreté, le chômage et les inégalités de revenus.

Diagnostic stratégique de l'émergence de l'Afrique du Sud

Introduction

L'objectif de ce document est de faire un diagnostic stratégique de l'émergence de l'Afrique du Sud. Cette dernière est souvent prise comme une référence dans le continent africain. En effet, l'Afrique du Sud est le seul pays africain membre des BRICS (groupe de cinq pays que sont le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud) et du G20. Elle fait partie des pays traditionnellement appelés « pays émergents ». Elle est aussi la première économie d'Afrique australe (représentant près des deux-tiers du PIB de la sous-région) et la deuxième au niveau du continent africain (370 milliards de dollars en 2018), derrière le Nigeria mais devant l'Égypte (voir encadré 1 ci-dessous).

Ce diagnostic de l'économie sud-africaine a été effectué en s'appuyant sur la théorie de l'émergence économique de Moubarack Lô¹ (2017) et sur les indicateurs développés par le Bureau de prospective économique du Sénégal (BPE), sous la direction de Moubarack Lô et Amaye Sy². Selon cette théorie, l'émergence est tout à la fois un processus et un résultat. Elle constitue un processus lorsqu'elle décrit la dynamique enclenchée par un pays sous-développé (qu'on peut appeler en schématisant un pays immergé) pour s'extirper de la trappe qui le maintient dans la pauvreté et évoluer vers le haut, pour sortir la tête de l'eau et se donner les moyens de se développer dans le futur. Dans ce cas-ci, on peut parler de pays émergent, pour souligner le fait qu'il s'agit d'un processus en cours de mise en œuvre. C'est un processus vertical qui requiert la mobilisation d'une grande force motrice pour briser les handicaps qui empêchaient jusqu'ici le pays de se développer. L'émergence économique peut également représenter un résultat atteint par un pays, dans sa marche vers le développement intégral. Ayant fourni dans le passé récent de nombreux efforts pour se mettre aux normes de compétitivité globale, le pays, anciennement pauvre, réussit à sortir la tête de l'eau. Il devient un pays émergé. Il peut, dès lors, dans le cadre d'un processus horizontal, évoluer sereinement vers les rivages du développement et converger avec les pays les plus avancés.

L'émergence économique requiert la mise en œuvre d'une stratégie cohérente pour bâtir des institutions solides et renforcer fortement les facteurs de compétitivité de la nation concernée. Ce sont là les prérequis de l'émergence.

Pour être durable et devenir globale, l'émergence suppose également que ses fruits soient équitablement et progressivement partagés, et que les citoyens du pays constatent une nette amélioration de leur qualité de vie.

Trois indices sont ainsi associés à cette théorie, correspondant chacun aux dimensions de l'émergence globale. L'Indice Synthétique de l'Émergence Économique (ISEME) mesure le niveau d'émergence économique atteint par un pays. L'indice Composite des Leviers de l'Émergence économique (ICLE) évalue le niveau des facteurs de compétitivité structurelle les plus déterminants à l'atteinte de l'émergence économique. L'Indice de Qualité de Vie (IQV) mesure les fruits de l'émergence économique et leur partage équitable.

1. Moubarack Lô, 2017, « Émergence économique des Nations : Définition et mesure », Ed. Harmattan, Mars 2017.

2. Moubarack Lô et Amaye Sy, 2021, « Manuel de l'émergence économique », Harmattan Sénégal, Janvier 2021.

Le diagnostic de l'économie sud-africaine se fera à travers ces différents indices.

Dans la première partie, nous exposerons la performance du pays en matière d'émergence économique à travers l'ISEME. Pour ce faire, nous présenterons, d'abord, la conception de l'indice synthétique pour, ensuite, exposer ses résultats globaux et, enfin, analyser la dynamique des dimensions qui le composent.

La partie II aborde les résultats de l'Afrique du Sud sur les leviers de l'émergence économique. La même procédure que la première sera utilisée. C'est-à-dire présenter la conception de l'ICLE et les résultats de l'Afrique du Sud, suivie d'une analyse des dimensions de l'indice composite.

La troisième partie est réservée à la qualité de vie en Afrique du Sud. L'IQV sera l'outil de base pour l'analyse.

Enfin, la quatrième partie passe en revue les performances de l'Afrique du Sud pour l'Indice d'Emergence globale (IEG) qui agrège les différentes dimensions des trois indices susmentionnés.

Les niveaux des indices et indicateurs de l'Afrique du Sud seront comparés à ceux d'autres pays pris comme référence. Ces pays de référence sont :

- L'Ile Maurice et le Maroc qui sont des pays émergents.
- La Malaisie, la Tchéquie et le Vietnam qui sont des pays émergés.

Encadré 1 : Présentation sommaire de l'Afrique du Sud

L'Afrique du Sud compte 56,78 millions d'habitants en 2018, répartis en 80,2 % de Noirs, 8,8 % de Métis, 8,4 % de Blancs et 2,5 % d'Asiatiques (du sous-continent indien). Elle est l'héritière de plus de 300 ans de colonialisme (à partir de 1652) et d'apartheid (de 1948 à 1994). Elle est devenue une République en 1961, après avoir été expulsée du Commonwealth britannique. Elle a succédé à l'Union sud-africaine qui a vu le jour en 1910, avec la fusion des colonies britanniques du Cap et du Natal avec les anciennes républiques boers de l'État libre d'Orange et du Transvaal. Jusqu'en 1994, elle est restée une démocratie fondée sur la race, où le droit de vote était réservé aux Sud-Africains blancs, tandis que les Sud-Africains noirs restaient privés de leur droit de vote et victimes de la ségrégation et du déni des droits humains fondamentaux. La transition négociée vers la démocratie a commencé en 1989 et a conduit, après une période difficile d'immense violence et d'incertitude quant à l'avenir du pays, aux élections fondatrices de 1994. L'ancien mouvement de libération, l'African National Congress (ANC), a pris le pouvoir avec l'élection de Nelson Mandela comme premier président non-blanc.

Depuis 1994, le pays a fait d'énormes progrès sur la voie de la consolidation démocratique. L'ANC a remporté les cinq élections démocratiques avec des majorités confortables de plus de 60% du total des voix.

Après des décennies d'isolement international, l'économie sud-africaine a été réintégrée dans l'économie mondiale après la fin de l'apartheid. Un changement s'est produit dans les relations extérieures, en particulier vers le continent africain. Le pays fait partie de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Son économie représente environ 55% du PIB combiné

des 15 États membres de l'organisme et la région est donc vulnérable aux performances de l'économie sud-africaine. Le pays est un ardent partisan de l'intégration régionale.

Sur le front intérieur, la politique économique et sociale a convergé autour des efforts visant à promouvoir une société plus juste et inclusive. Les principaux obstacles à cet égard restent les défis structurels profondément enracinés que sont la pauvreté « racialisée », les inégalités et le chômage.

Le développement économique depuis 1994 est passé par différentes phases. Après une période de croissance relativement modeste du milieu des années 90 au début des années 2000, les années jusqu'en 2008 ont vu une économie florissante avec des taux de croissance supérieurs à 5%, tirés en grande partie par un super cycle international des produits de base et par une consommation accrue.

Mais cette embellie a été de courte durée, car le pays a perdu son élan de croissance à la suite de la crise économique mondiale de 2008/2009. Depuis 2010, il n'a réussi qu'une seule fois à dépasser la barre de 3% de croissance du PIB.

En 2018, l'Afrique du Sud, avec un revenu par habitant de 6.374 \$ US (Banque mondiale-BM) en 2018, est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure selon la classification de la BM. En tant que hub manufacturier, doté d'un secteur des services comme principale source de PIB, c'est l'économie la plus industrialisée et aussi la plus technologiquement avancée et diversifiée du continent africain.

Cependant, le pays présente les caractéristiques d'une « économie duale », avec une pauvreté élevée, chômage, inégalités de revenus et disparités socio-économiques spatiales.

Le « premier segment » de l'économie est aussi sophistiqué que les économies les plus avancées d'Europe, d'Amérique du Nord ou d'Asie de l'Est, avec des services bancaires et financiers de classe mondiale, une infrastructure sociale et économique avancée et des réseaux informatiques avancés. En revanche, le « deuxième segment », à savoir les cantons et les zones rurales, se caractérise par des structures formelles limitées et une pauvreté et des inégalités massives.

I. Performance de l'Afrique du Sud en matière d'émergence économique

1. Présentation et résultats de l'ISEME

La mesure de l'émergence économique est effectuée à travers un indice synthétique (intitulé « Indice synthétique d'émergence économique (ISEME) ou « Indice Moubarack LO de l'Emergence »), qui comprend quatre dimensions³ : (i) la richesse créée au sein de l'économie et son caractère inclusif, (ii) le dynamisme économique dans un cadre macroéconomique stable, (iii) la transformation structurelle de l'économie et (iv) la bonne insertion dans l'économie mondiale, à travers la diversification des échanges extérieurs et l'attraction des investissements directs.

Les quatre (4) dimensions de l'Indice d'émergence économique sont décomposées en quatre sous-dimensions qui sont elles-mêmes constituées de plusieurs indicateurs, soit 21 indicateurs au total. (voir tableau 1 ci-dessous).

3. Voir Moubarack Lô (2017), op.cit.

Tableau 1: Les composantes de L'ISEME

| Dimension | Sous-dimension | Indicateurs | Source |
|--|---------------------------|---|--------|
| Richesse inclusive | Richesse | PIB par habitant, (PPP constants US\$ 2011) | WDI |
| | | Espérance de vie ajustée aux inégalités | HDR |
| Dynamisme et cadre macroéconomique sain | Dynamisme économique | Croissance du PIB par habitant (% annuel) | WDI |
| | | Croissance soutenue du PIB | WDI |
| | | Formation brute de capital fixe (% du PIB) | WDI |
| | Stabilité macroéconomique | Epargne brute (% PIB) | WDI |
| | | Solde budgétaire (% PIB) | WDI |
| | | Inflation (%) | WDI |
| | | Solde de la balance courante (%PIB) | WDI |
| Transformation structurelle | Productivité | Rendement des céréales (kg par hectare) | WDI |
| | | Industrie (y compris la construction), valeur ajoutée (en % du PIB) | WDI |
| | Industrie | Fabrication, valeur ajoutée (% du PIB) | WDI |
| | | Industrie, valeur ajoutée (% du PIB) | WDI |
| | | Industrie moyenne et haute technologie (y compris la construction), en % de valeur ajoutée manufacturière | WDI |
| | | | |
| Insertion dans l'économie mondiale | Commerce extérieur | Exportations du pays sur PIB pays (moyenne 5 ans) | WDI |
| | | Exportations de moyenne et haute technologie (% exportations de produits manufacturés) | WDI |
| | | Indice de concentration | CNUCED |
| | | Exportations de biens manufacturés (% des exportations de biens.) | WDI |
| | | Exportations de services (% PIB) | WDI |
| | Investissements étrangers | Total IDE par tête pays sur 5 ans/Total IDE par tête échantillon sur 5 ans | WDI |
| | | IDE pays/PIB pays (moyenne 5 ans) | WDI |
| | | | |

Source : Moubarrack Lô (2017), « Emergence économique des Nations : Définition et mesure », Ed. Harmattan, Mars 2017

Les données couvrent la période de 2005 à 2018 et sont collectées sur un échantillon de 122 pays (dont 50 pays africains et 72 autres pays en développement d'Amérique, d'Asie et d'Europe). La principale source des données utilisées est la base de la Banque mondiale (WDI).

La démarche de construction de l'indice ISEME est présentée en annexe 1. Elle suit les étapes suivantes définies dans le « Handbook on Constructing Composite indicators » (Nardo et al., 2008), nécessaires à la bonne construction d'indices composites :

- La sélection des indicateurs qui composent l'indice ;
- La sélection de la pondération à assigner à chacun des indicateurs ;
- Le choix de la méthode de normalisation des indicateurs ;
- Le choix de la méthode d'agrégation des indicateurs.

A l'issue de ces différentes étapes, il est possible d'affecter un score ISEME à chacun des pays de l'échantillon, puis de les classer.

Les pays de l'échantillon peuvent ainsi être répartis en six (6) classes, selon leur score ISEME, correspondant à autant de statuts d'émergence qui sont dans l'ordre décroissant du score ISEME : (i) les pays émergés, (ii) les pays émergents, (iii) les pays pré-émergents, (iv) les pays potentiellement émergents, (v) les pays aspirant à l'émergence et (vi) les pays « immergés » ou sous-développés.

Le tableau 31 en annexe donne le classement des pays pour l'ISEME, pour les années 2005, 2010, 2015 et 2018.

2. Performance de l'Afrique du Sud sur l'indice ISEME

En 2018, l'Afrique du Sud, avec un score dans l'ISEME de 0,62 sur un total possible de 1, se range dans la catégorie des pays dits « émergents » (voir tableau 31 en annexe). Elle se situe au 41^e rang mondial derrière tous les pays comparateurs (voir Figure 1 ci-dessous) et occupe, dans le classement des pays africains, la 3^e place derrière l'Île Maurice et le Maroc. Ces trois pays constituent, en 2018, les pays « émergents » africains.

Au cours de la période 2005 à 2018, le score de l'Afrique du Sud est passé de 0,60 point à 0,62 point ; ce qui correspond à une hausse de 3,3% sur 13 ans. Toutefois, le pays connaît une baisse de sa performance dans l'ISEME depuis 2010, qui passe de 0,65 en 2010 à 0,64 en 2015, puis à 0,62 en 2018 (voir tableau 2 ci-dessous).

En 2018, le pays enregistre ses scores les plus forts au niveau des dimensions « transformation structurelle » (qui affiche un score de 0,79 en 2018) et « bonne insertion dans l'économie mondiale » (qui présente un score de 0,62 en 2018). Ses scores sur les dimensions « richesse inclusive » et « dynamisme et cadre macroéconomique sain » se situent respectivement à 0,56 et 0,44 en 2018.

En analysant la dynamique des scores des dimensions (voir tableau 2), l'Afrique du Sud enregistre des évolutions quasi stables au niveau de la « transformation structurelle » sur toute la période 2010 à 2018, après la hausse affichée entre 2005 et 2010. En revanche, sur la dimension « dynamisme économique », son score baisse depuis 2005, passant de 0,56 en 2005 à 0,55 en 2010, puis à 0,47 en 2015 et enfin à 0,44 en 2018.

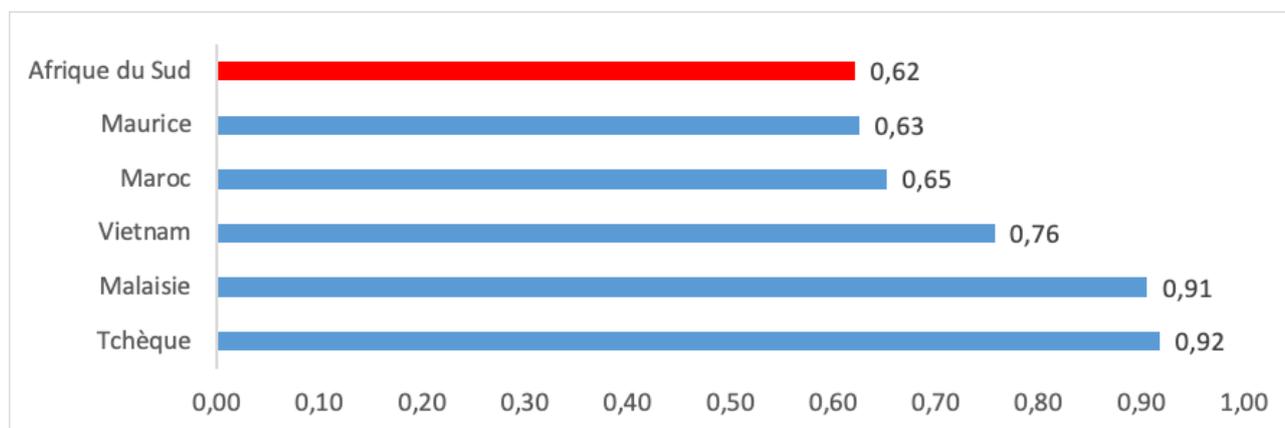
S'agissant du score de la dimension « insertion dans l'économie mondiale », le pays réalise un bond entre 2005 et 2010, avec un gain de 0,12 points en 5 ans, avant de voir son score régresser entre 2010 et 2015, avec une baisse de 0,06 point. Depuis 2015, le score sur la dimension stagne à 0,62. Quant à la « richesse inclusive », elle se place sur un sentier de croissance, même si l'évolution est lente. Elle est passée d'un score de 0,46 en 2005 à 0,48 en 2010, avant d'atteindre 0,56 en 2018.

Tableau 2: Evolution du score ISEME pour l'Afrique du Sud entre 2005 et 2018

| Afrique du Sud | | | | | | | | | |
|---|--------------|------|------|------|------|------|------|-------------------------------------|--|
| Année | | 2005 | 2010 | 2012 | 2015 | 2017 | 2018 | Gap / la moyenne des pays émergents | Gap / la moyenne des scores des pays émergés |
| ISEME | Score | 0,6 | 0,65 | 0,64 | 0,62 | 0,62 | 0,62 | -0,01 | -0,24 |
| | Rang Monde | 39 | 38 | 39 | 41 | 43 | 42 | | |
| | Rang Afrique | 2 | 3 | 2 | 3 | 3 | 3 | | |
| Richesse inclusive | | 0,46 | 0,48 | 0,49 | 0,52 | 0,55 | 0,56 | -0,11 | -0,29 |
| Dynamisme économique et cadre macroéconomique sain | | 0,56 | 0,55 | 0,51 | 0,47 | 0,45 | 0,44 | -0,12 | -0,34 |
| Transformation structurelle | | 0,75 | 0,80 | 0,80 | 0,78 | 0,78 | 0,79 | 0,13 | -0,11 |
| Bonne insertion dans l'économie mondiale | | 0,56 | 0,68 | 0,66 | 0,62 | 0,62 | 0,62 | -0,04 | -0,27 |

Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

Figure 1: Comparaison du score de l'indice ISEME de l'Afrique du Sud et d'autres pays comparateurs en 2018



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

3. Analyse de la performance de l'Afrique du Sud sur les dimensions de l'ISEME

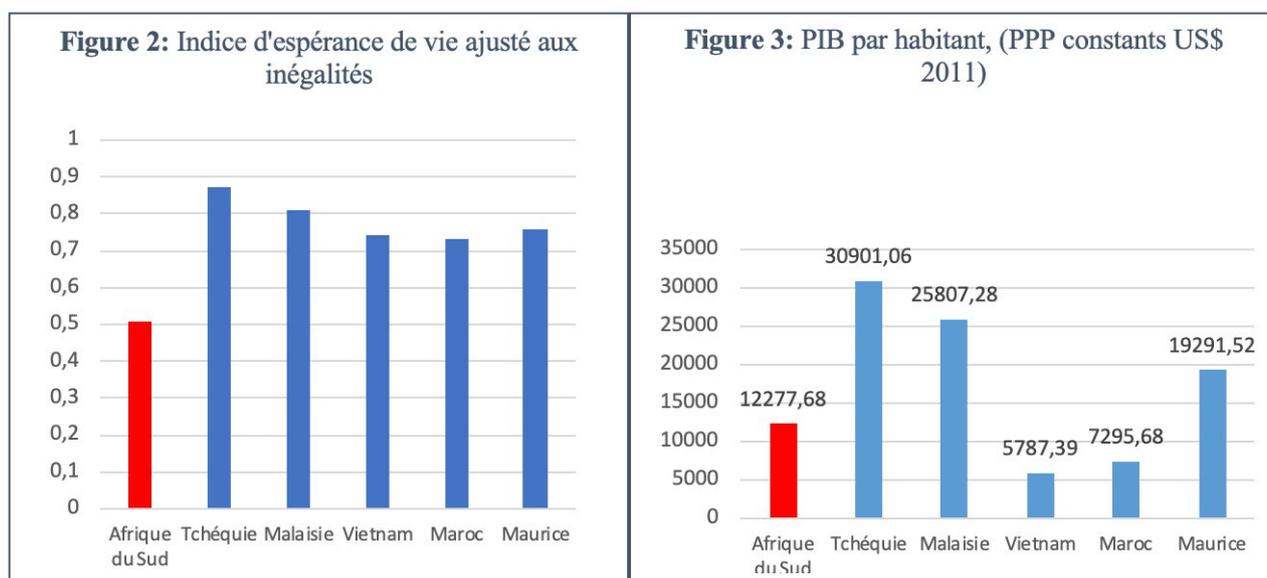
3.1. Dimension « Richesse inclusive »

Cette dimension est supposée informer sur la richesse créée au sein de l'économie et son caractère inclusif.

En 2018, l'Afrique du Sud, avec un score de 0,56 sur la dimension (0,48 en 2010 et 0,45 en 2018) fait globalement moins bien que le pays émergent moyen.

En effet, son PIB par habitant (PPA constants US\$ 2011) est presque celui de la moyenne des « émergents », avec seulement un écart de 6% en 2018. Depuis 1996, au terme de plus de douze ans de sanctions internationales, le produit intérieur brut (US \$ constants 2011) de l'Afrique du Sud a presque triplé pour atteindre un sommet de près de 8000 dollars en 2011, mais il est depuis tombé à environ 6300 dollars en 2018.

En outre, le pays accuse un grand retard en ce qui concerne le caractère inclusif de cette « richesse ». Ainsi, l'espérance de vie, ajusté des inégalités du pays, demeure loin derrière celle des pays comparateurs (voir Figure ci-dessous) et accuse un retard de trente années (respectivement seize années) par rapport au pays « émergé » moyen (respectivement par rapport au pays « émergent » moyen). Pour donner un caractère plus inclusif à la création de richesses, depuis 2012, le gouvernement sud-africain met en œuvre le Plan de Développement National (PND). Les deux objectifs clés du PND ont été identifiés, comme l'élimination de la pauvreté et la réduction des inégalités d'ici 2030.



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

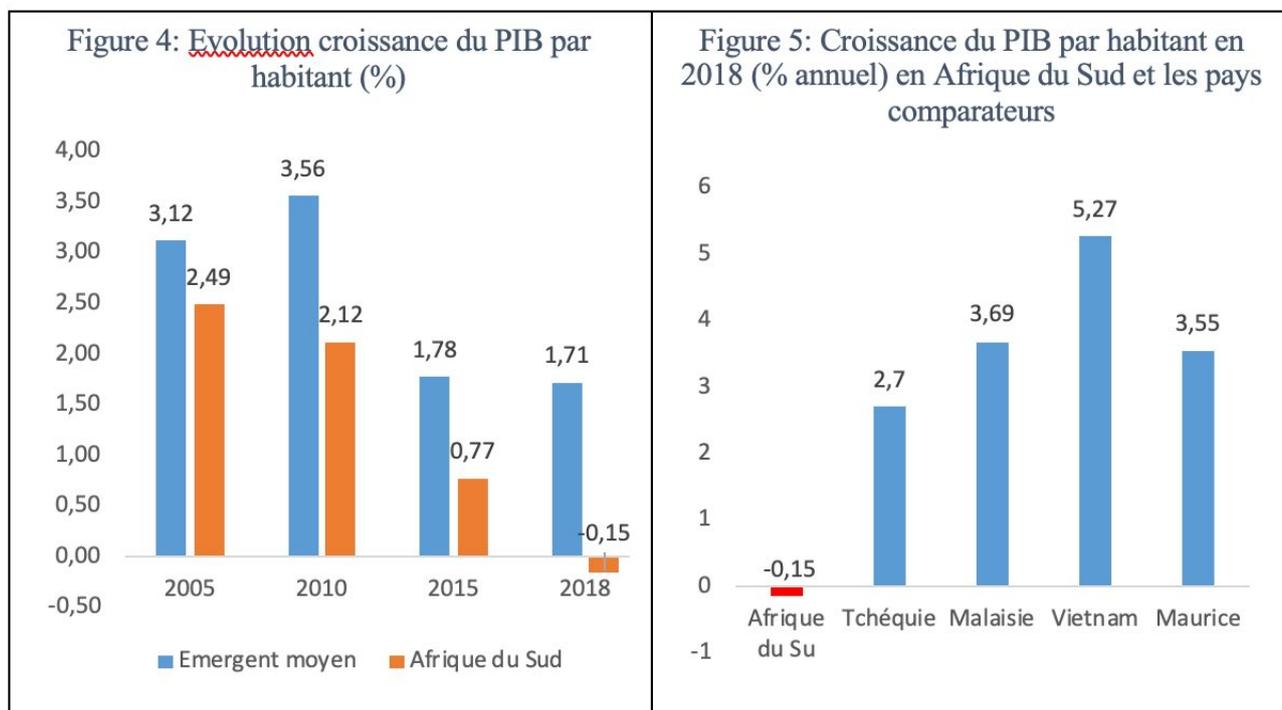
3.2. Dimension « Dynamisme économique dans un cadre macroéconomique sain »

L'émergence économique se traduit par une accélération durable de la croissance économique (dynamique économique), tout en maintenant des fondamentaux macroéconomiques sains (cadre macroéconomique sain).

Les performances de l'Afrique du Sud sur la dimension « dynamisme économique et cadre macroéconomique sain » baissent depuis 2005, passant de 0,56, en 2005 à 0,55 en 2010, puis à 0,47 en 2015, et enfin à 0,44 en 2018. Le pays est devancé en 2018 par tous les pays comparateurs, qu'ils soient émergés (Tchéquie, Vietnam, Malaisie) ou émergents (Ile Maurice, Maroc). Cette détérioration concerne à la fois le « dynamisme économique » et « les fondamentaux macroéconomiques ». En ce qui concerne le dynamisme économique, deux phénomènes permettent de rendre compte de la contreperformance de l'Afrique du Sud.

Premièrement, la trajectoire de croissance de l'Afrique du Sud a suivi une tendance générale à la baisse ces dernières années, traduisant un certain essoufflement du modèle économique basé sur l'exploitation des ressources minérales.

Sur toute la période 2005-2018, les moyennes des cinq dernières années du taux de croissance annuelle du PIB et celles du taux de croissance du PIB par habitant de l'Afrique du Sud sont décroissantes. La croissance par habitant du pays a été en moyenne de 1,1%, entre 1994 et 2000, de 2,9%, entre 2001 et 2008, et elle a stagné depuis 2009, et a même été négative en 2015. Depuis le déclenchement de la crise économique et financière de 2009, en matière de croissance, l'Afrique du Sud a affiché systématiquement des résultats plus faibles par rapport aux autres BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine) et à la majorité des pays d'Afrique subsaharienne. Alors que l'économie mondiale s'est depuis lors redressée, la croissance sud-africaine est restée faible, avec une stagnation voire un taux de croissance par habitant négatif entre 2014 et 2018. La contribution de l'investissement privé à la croissance a diminué considérablement et celle de la productivité globale des facteurs (PGF) est devenue négative (voir figure 6).

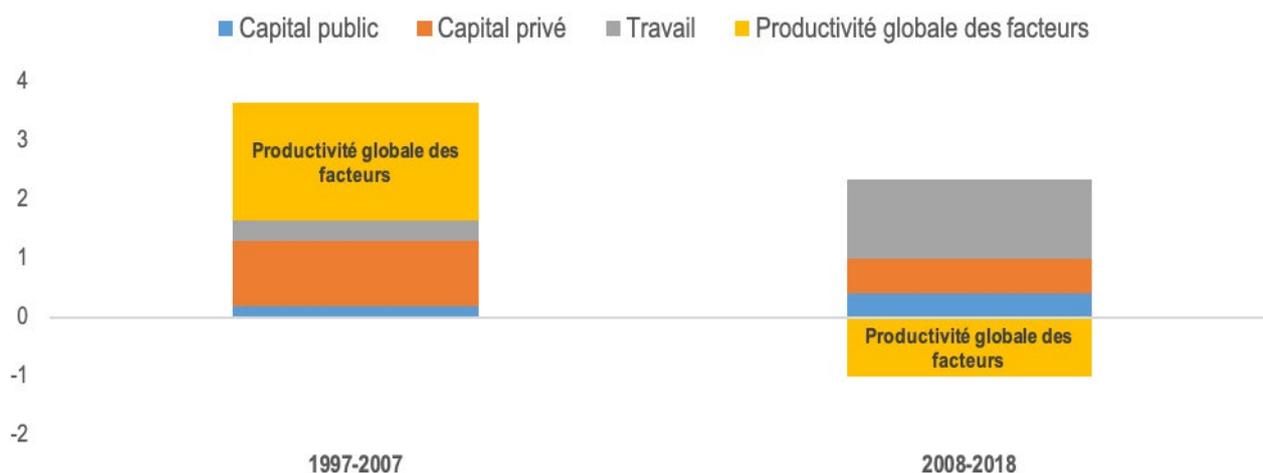


Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

Le ralentissement continu de la croissance de l'Afrique du Sud au cours des dernières années est principalement dû à la baisse des prix mondiaux des matières premières (notamment de l'or, des métaux du groupe du platine, du minerai de fer et du charbon) et au ralentissement économique

en Chine, qui est le premier partenaire commercial de l'Afrique du Sud. Des facteurs nationaux ont également contribué au ralentissement économique, car les goulots d'étranglement au niveau des infrastructures dans le secteur de l'électricité ont limité la production et l'investissement⁴. Tout ceci prouve la nécessité d'inventer un nouveau modèle de croissance économique, permettant de corriger les handicaps ainsi relevés.

Figure 6: Afrique du Sud : contribution à la croissance du PIB



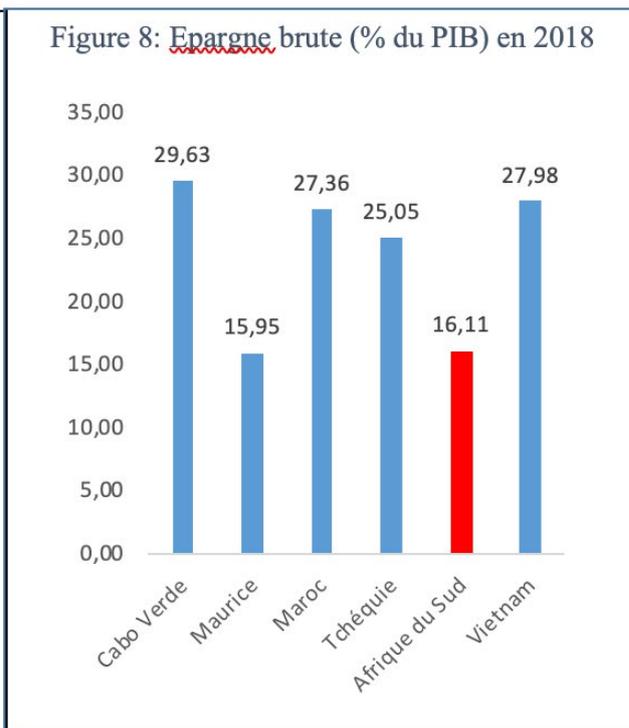
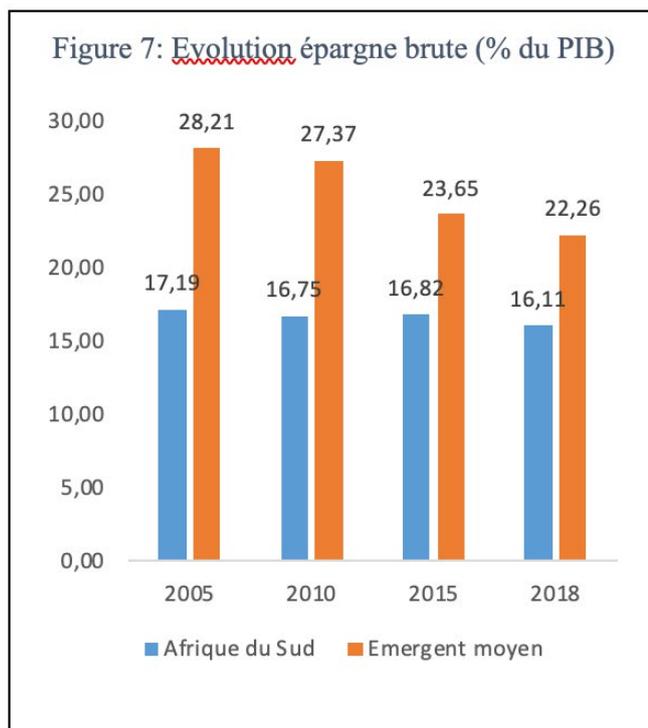
Source : FMI(2020) « South Africa : IMF Country Report No. 20/33 », January 2020

Deuxièmement, les niveaux d'investissement et d'épargne sont structurellement faibles en Afrique du Sud.

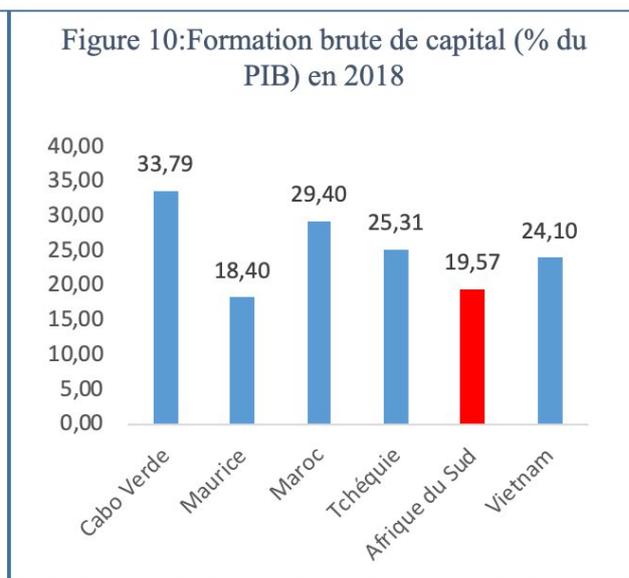
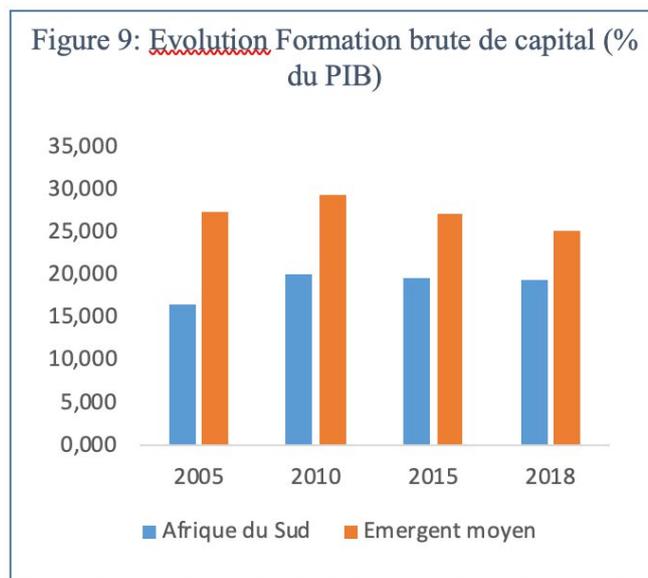
Le taux d'investissement en Afrique, mesuré par la part de la FBCF dans le PIB, est inférieur à 20% sur toute la période 2005-2018 (excepté en 2010 où il atteint 20,18%). Ce niveau est relativement faible, comparé à celui des pays de référence. En effet, en 2018, la part de la FBCF dans le PIB est de 25,31% en Tchéquie, de 25,67% en Malaisie, et de 29,40% au Maroc. Globalement, en termes de taux d'investissement, l'Afrique du Sud accuse un retard de plus de 5 points de PIB par rapport aux pays émergés et de plus de 2 points de PIB par rapport au pays émergents). En outre, l'investissement est fortement orienté vers les industries à forte intensité de capital telles que celles de la cokéfaction, des raffineries et des produits chimiques de base. La FBCF globale pâtit des efforts d'investissement plus faibles dans les activités en aval au sein du secteur manufacturier.

Du côté de l'épargne, le retard est plus marqué avec des gaps de plus de 11 points de pourcentage et 3 points de pourcentage, respectivement vis-à-vis des pays émergés et des pays émergents. En effet, le taux d'épargne sud-africain oscille entre 16 et 18% sur la période 2005-2018, tandis qu'il dépasse les 25% dans les pays comparateurs. Ce faible taux d'épargne de l'Afrique du Sud limite de fait les investissements dans le pays.

4. https://www.researchgate.net/publication/324679049_Structural_transformation_in_South_Africa_moving_towards_a_smart_open_economy_for_all



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

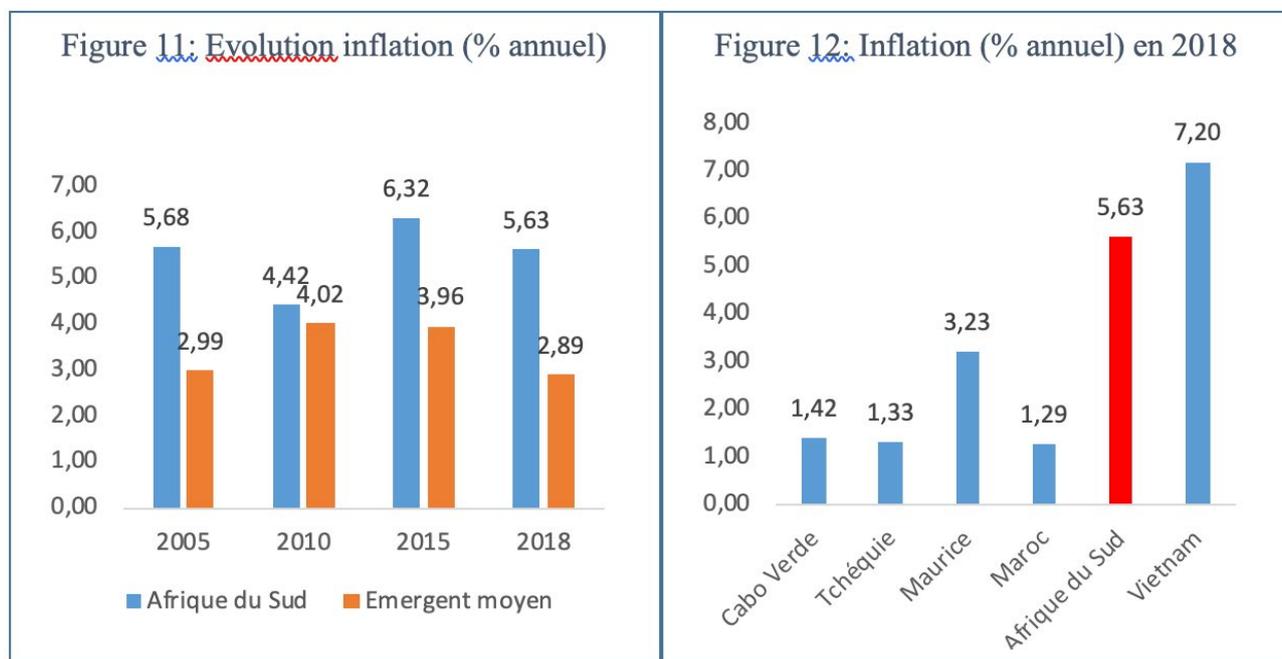


Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

La combinaison de la croissance faible et de l'épargne structurellement faible se traduit par des déséquilibres par des déséquilibres macroéconomiques internes et externes qui ne se résorbent pas.

Le pays manifeste une inflation relativement forte même si elle reste toutefois, et à quelques exceptions près, dans la fourchette cible. En 2018, l'Afrique du Sud affiche un taux d'inflation relativement élevé situé à 5,6%. Parmi les pays comparateurs, seul le Vietnam enregistre une inflation plus forte (7,2%). L'analyse de l'évolution de l'inflation dans le pays révèle que, poussée principalement par la hausse des prix des denrées alimentaires, l'inflation globale des prix à la consommation a augmenté lentement mais continuellement de 5% en 2011 à 6,4% en 2016, ce qui est juste au-dessus de la limite supérieure de la fourchette cible de 6% de la politique monétaire. L'inflation est cependant tombée à

5,6% en 2017, en raison de la baisse des prix alimentaires. Pour atténuer les pressions inflationnistes, la Banque centrale a progressivement augmenté le taux de refinancement de 5,0% en 2013 (fin de période) à 7% en 2016, mais l'a depuis réduit à 6,75% en juillet 2017 et à 6,5% en mars 2018, en raison de la baisse des prix des denrées alimentaires, de la demande intérieure modérée et de la baisse des prix internationaux du pétrole.



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

La présence de déficits jumeaux reflète les faibles niveaux de croissance et d'épargne

Le solde budgétaire affiche un déficit structurel significatif, malgré les légères améliorations constatées ces dernières années. Le gouvernement sud-africain a réussi à réduire légèrement le solde budgétaire de 4,8% du PIB en 2015 à 4,4% du PIB, en 2018. La faible croissance affichée ces dernières années et les fortes pressions sur les dépenses ont rendu plus difficile l'engagement de longue date du gouvernement en faveur de la viabilité budgétaire. Quant à la dette publique (nette), elle est passée de 22,6% du PIB en 2008/2009, à 48% en 2017/2018.

S'agissant des déséquilibres extérieurs, le déficit de la balance courante s'est établi en moyenne à 3,8% du PIB entre 2009 et 2017, avec une nette tendance à la hausse, ce qui montre que les besoins d'investissement dépassent les faibles niveaux de l'épargne intérieure. Ce niveau de déficit courant reflète également le déficit budgétaire élevé (phénomène des « déficits jumeaux »). Depuis 2013, le déficit du compte courant est financé principalement par des flux financiers hors IDE, notamment les investissements de portefeuille, qui sont passés de 3,0% du PIB en 2013 à 5,9% en 2016⁵.

En 2020, l'Afrique du Sud a subi de plein fouet les effets néfastes de la Covid-19.

Au 28 avril 2021, le pays a dénombré plus de 1,58 million personnes touchées par la maladie, et 54 285 décès correspondant à un taux de létalité de 3,4%. C'est le pays le plus touché par la Covid-19 sur le continent africain.

5. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/29793/WBG-South-Africa-Systematic-Country-Diagnostic-FINAL-for-board-SECPO-Edit-05032018.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

Depuis le premier cas détecté le 5 mars 2020, la pandémie a suivi une dynamique instable. Une première vague d'infections a eu lieu entre mars et juillet 2020 avec un pic qui s'est établi à près de 13 900 nouvelles contaminations quotidiennes en juillet 2020. A la fin du mois d'octobre 2020, s'est annoncée une deuxième vague de la pandémie en Afrique du Sud. Le seuil des 20 000 nouvelles infections par jour est dépassé depuis le début de l'année 2021. Le gouvernement sud-africain a introduit des mesures sans précédent pour réussir sa lutte contre la Covid-19, y compris un confinement strict national à partir du 26 mars 2020. Le confinement a été progressivement assoupli à plusieurs reprises (1er mai 2020, 1er juin 2020, 18 août 2020 et 21 septembre 2020). A partir du 29 décembre de la même année, le confinement a été resserré du niveau 1 au niveau 3.

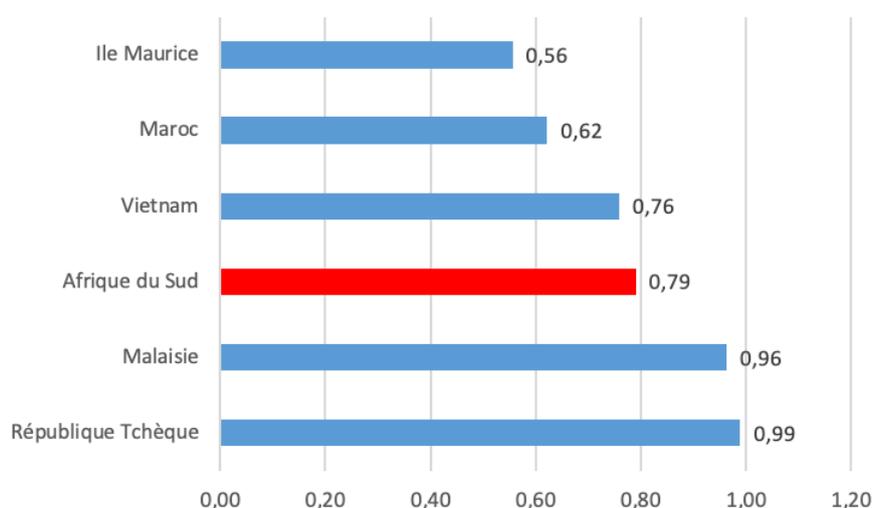
Le gouvernement met également en œuvre un plan de relance dans le sillage de la pandémie Covid-19 de 500 milliards ZAR (26,3 milliards de dollars) équivalant à 10% du PIB, distribué sous forme de garanties de prêts (40%), protection de l'emploi et des revenus des travailleurs (28%), allègements fiscaux (14%), transferts monétaires (1%), dépenses de santé (4%) et services d'urgence des municipalités (4%). Malgré tout, le PIB de l'Afrique du Sud a reculé de 16,4% au deuxième trimestre de 2020, soit l'équivalent d'une baisse de 51% en glissement annuel. Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une contraction de 8% du PIB en 2020 avant une reprise en 2021 de 3,0%. Et, selon le FMI, en Afrique du Sud le PIB réel ne reviendra aux niveaux d'avant la crise qu'en 2023 ou 2024.

3.3. Dimension « Transformation structurelle »

Un autre impératif de l'émergence est la transformation structurelle de l'économie, qui se manifeste notamment par « un changement de la composition sectorielle du produit intérieur brut, la part du secteur primaire en termes d'emploi et de production allant à l'industrie et à des services modernes. Cela suppose également une utilisation plus grande des technologies et une meilleure productivité dans tous les secteurs »⁶.

L'Afrique du Sud réalise un score de 0,79 en 2018 (voir figure 4), soit son plus haut score de l'indice ISEME au niveau des dimensions. En outre, l'Afrique du Sud devance la moyenne des pays émergents sur tous les indicateurs de la dimension, excepté la valeur ajoutée manufacturière (en % du PIB).

Figure 13: Comparaison du score de la dimension « Transformation structurelle » de l'Afrique du Sud et autres pays en 2018



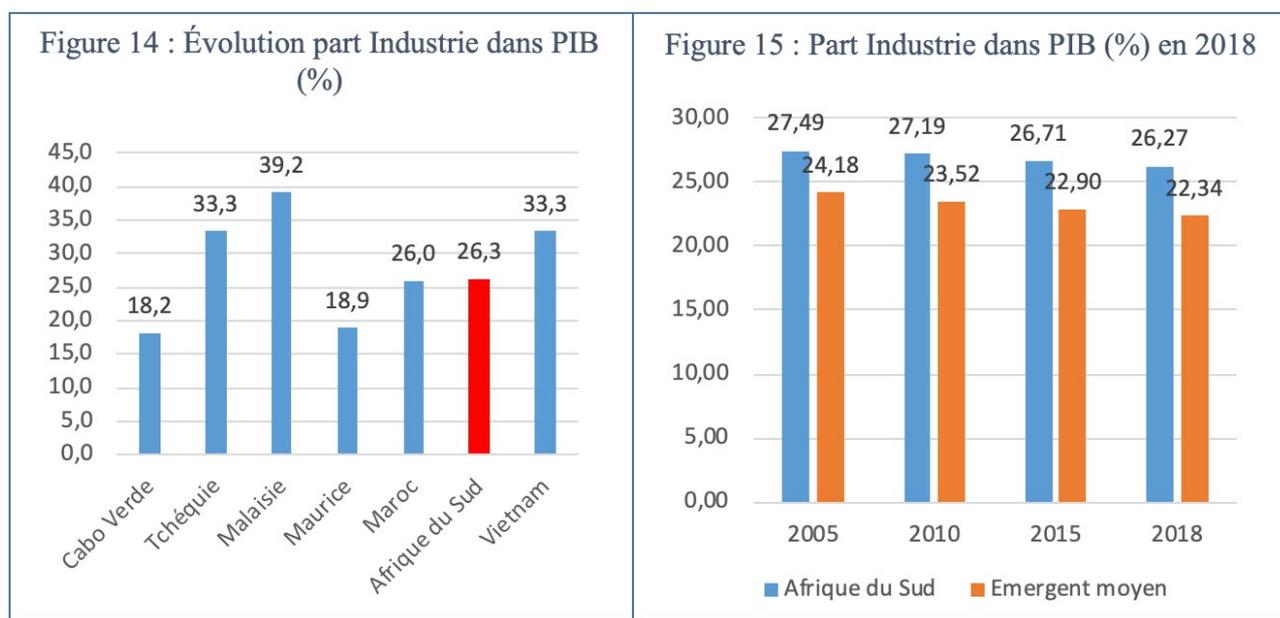
Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

6. Lopes Carlos, « L'Afrique a besoin de transformations structurelles et non d'ajustements structurels », le blog du Guépard, CEA, 30 avril 2013

De fait, l'Afrique du Sud a une longue histoire en matière d'industrialisation et se targue d'une valeur ajoutée manufacturière par habitant qui se situe parmi les plus élevées du continent africain. En raison de son secteur minier solide, les industries connexes telles que les industries des hydrocarbures et des métaux de base jouissent d'une présence considérable dans le pays. D'autres industries, telles que la transformation des aliments, les machines et appareils électroménagers, les produits chimiques et l'industrie automobile, sont également bien établies.

Toutefois sa performance stagne voire baisse depuis 2010, en raison de la détérioration de ses performances industrielles au fil du temps. Le score du pays dans la dimension est passé de 0,80 en 2010 à 0,79 en 2018.

L'économie du pays se désindustrialise. La part de l'industrie dans le PIB est passée de près de 40% en 1980 à 26% en 2018, tandis que celle des services est passée de 53% à 71% sur la même période. Les principales raisons en sont la concurrence croissante des importations de produits manufacturiers en provenance d'Asie du Sud-Est et de l'Est, les pénuries de compétences sur les marchés du travail nationaux, l'augmentation des coûts de main-d'œuvre, l'augmentation des prix de l'électricité et le retrait des subventions et des protections tarifaires. Par ailleurs, les industries et les services sont principalement situés dans les grandes zones métropolitaines, avec très peu de production industrielle et de services dans les cantons et les zones d'habitation informelle ; ce qui est symptomatique du caractère « dual » de l'économie de l'Afrique du Sud.



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

En outre, l'industrie sud-africaine a perdu en qualité sur la période 2005-2018.

La part des industries de moyenne et haute technologie dans le PIB sud-africain est de 24,4% en Afrique du Sud en 2018. Cette proportion est faible, comparée en moyenne à celle des pays émergents, qui s'affiche à 31,7%. Les pays émergés comme la Tchéquie sont à 50,7% de leur PIB, la Malaisie à 43,8%. Concernant la dynamique, elle est stable. La part de l'industrie de moyenne et haute technologie dans le PIB n'a presque pas évolué entre 2005 et 2018 (25,3% du PIB en 2005, 25% du PIB en 2010, 24,4% en 2018).

De même la productivité du travail dans l'industrie se réduit. Entre 2005 et 2010, la productivité du travail de l'industrie sud-africaine a légèrement augmenté. Cependant, entre 2010 et 2018, la dynamique s'inverse. Le pays enregistre une baisse de la productivité du travail.

Le secteur agricole a diminué en importance relative au cours des dernières décennies, phénomène classique d'une transformation structurelle à l'œuvre, mais à partir d'une base plutôt faible, passant de 5,8% du PIB en 1980 à 2,4%, en 2016.

Cependant, le rendement des céréales est en constante évolution positive sur toute la période 2005 à 2018, passant de 2156,33 kg par hectare, en 2005, à 4597,62 kg, en 2018. Ce niveau est supérieur de 36% à la moyenne de celui des pays émergents (l'écart est estimé à 1205,10 kg/hectare) et inférieur de seulement 9% à la moyenne de celui des pays émergés. Sur cet indicateur, l'Afrique du Sud fait mieux que le Maroc (qui réalise 1645,82 kg par hectare), la Malaisie (3925,15 kg) et l'Île Maurice (3934,12 kg). Elle est devancée par la Tchéquie (5787,13 kg) et le Vietnam (5485,72 kg).

3.4. Dimension « Bonne insertion dans l'économie mondiale »

La bonne insertion dans l'économie mondiale, à travers l'attraction des investissements et le développement des exportations diversifiées, constitue un trait distinctif des pays émergés et émergents⁷.

En 2018, l'Afrique du Sud réalise un score de 0,62 sur cette dimension et se situe derrière les pays comparateurs comme le Maroc, la Malaisie, le Vietnam et la République Tchèque.

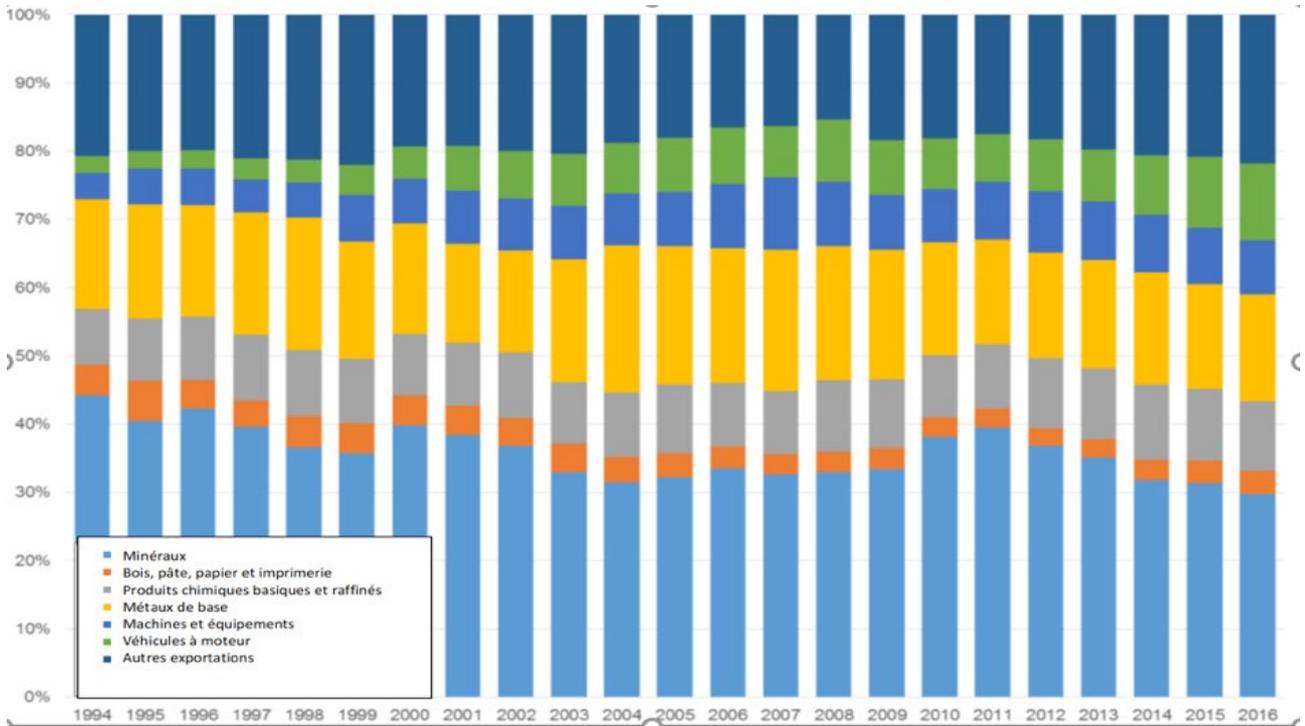
Le pays accuse un retard par rapport à ses pairs dans la capacité de promotion des exportations. En effet, l'Afrique du Sud présente un niveau des exportations relativement au PIB plus faible que les pays émergents moyens. De plus, l'Afrique du Sud a une part relativement faible des exportations de produits manufacturés dans les exportations totales de marchandises (moins de 50%, contre 69% en République Tchèque, 61% en Malaisie et 52% au Maroc).

Le pays manifeste également une capacité à attirer les investissements plus faible que celle des pays émergents. Les entrées d'IDE se situent à 1,2% du PIB en 2018, contre un niveau supérieur à 3% en Tchéquie en Malaisie et au Vietnam. La part des IDE dans le PIB s'affiche en moyenne, entre 1994 et 2018, à 1,4% (Banque mondiale, 2019). Bien que les entrées d'IDE se soient améliorées de 1994 à 2017, l'Afrique du Sud est confrontée à un certain nombre de défis qui ont retardé les entrées d'IDE. Ces défis comprennent une incertitude politique persistante, une faible croissance économique, des politiques du travail restrictives, ainsi que des exigences réglementaires et administratives lourdes.

Les exportations sud-africaines sont également peu diversifiées. Les minéraux et les industries basées sur les ressources du bois et du papier, des produits chimiques de base et des métaux de base ont continué de représenter près de 60% des exportations totales de marchandises en 2018 (voir figure 16). L'indice de concentration a peu évolué entre 2005 et 2018. En effet, il est passé de 0,14 en 2005 à 0,15 en 2010, puis il stagne à 0,13 entre 2015 et 2018.

7. Voir Moubarack Lô et Amaye Sy, 2021, « Manuel de l'émergence économique », Harmattan Sénégal, Janvier 2021, page 144

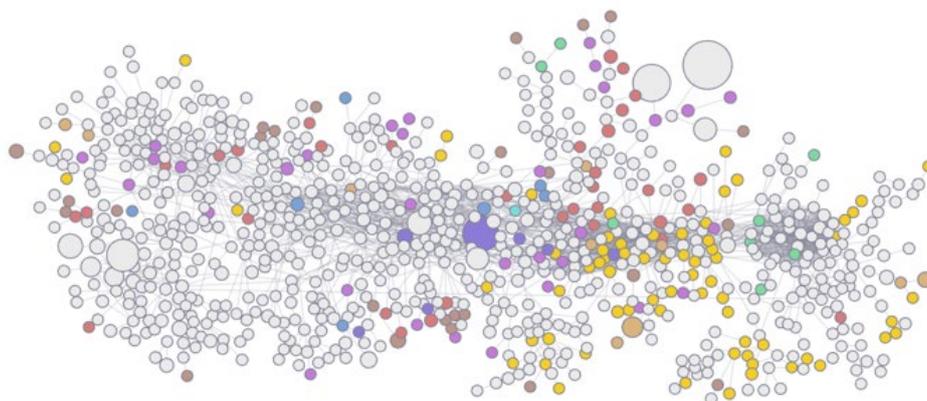
Figure 16: Structures des exportations de l’Afrique du Sud en 2018



Source : CNUCED

De fait, les capacités existantes n’ont pas été mises à profit pour diversifier et complexifier les exportations. L’Afrique du Sud possède un certain nombre de produits complexes et regroupés dans son panier d’exportation. Il s’agit notamment de divers types de machines et d’équipements, d’automobiles, de produits agricoles transformés et divers produits chimiques. Néanmoins, la structure productive sud-africaine reste basée sur les ressources naturelles et les produits périphériques de l’espace produit. Cela a potentiellement empêché le pays de subir la transformation structurelle et, par conséquent, a entravé l’occupation du cœur de l’espace produits (voir figure 17).

Figure 17: Espace produits de l’Afrique du Sud en 2018



Source : Harvard Atlas of economic complexity

II. Performance de l'Afrique du Sud sur les leviers d'émergence

Atteindre le stade de l'émergence économique ne provient pas du hasard ou de la chance (pour paraphraser Rodrick (2004, a, b) qui parlait de la croissance durable)⁸. Pour émerger et donner à la croissance un caractère soutenable, un pays pauvre doit en effet mettre en place des politiques volontaristes pour convaincre les investisseurs de venir et de demeurer chez lui, et chercher à s'insérer avec succès dans l'économie mondiale. Les réformes attachées à cette exigence constituent les prérequis, les fondements ou les leviers de l'émergence.

Afin de répondre, d'une part, au besoin d'exhaustivité de l'analyse de ces prérequis de l'émergence économique et, d'autre part, à celui d'identification des leviers prioritaires selon l'état d'émergence dans lequel le pays considéré se trouve, deux indices composites peuvent être considérés :

- l'Indice de la compétitivité structurelle (ICS)⁹ ;
- l'Indice composite des Leviers de l'Émergence économique (ICLE)¹⁰.

L'ICS vise à proposer une mesure synthétique unique de tous les leviers potentiels à actionner pour atteindre l'émergence économique. Il est structuré en 13 dimensions qui sont décomposées en 33 sous-dimensions. Par la suite, les sous-dimensions ont été subdivisées en 68 composantes qui, elles, regroupent 187 indicateurs.

L'ICS d'un pays englobe les principaux facteurs qui expliquent sa capacité d'un pays à produire une offre de qualité susceptible de s'imposer sur les marchés intérieurs et extérieurs. Cette définition tient compte de tous les pays, indépendamment de leur situation sur le processus d'émergence. D'où le souci d'exhaustivité qui a présidé à l'identification des indicateurs composant l'ICS et qui a généré un grand nombre d'indicateurs (187 au total).

Toutefois, il est nécessaire d'identifier parmi les indicateurs de l'ICS ceux qui sont les plus pertinents pour l'atteinte de l'émergence économique. D'où la construction de l'ICLE qui identifie parmi les variables de l'ICS celles qui sont pertinentes pour l'atteinte de l'émergence économique et les agrège dans une mesure unique.

La méthodologie de construction de l'ICLE est présentée en annexe 3.

L'ICLE est obtenu à la suite d'une sélection de 49 indicateurs (au sein d'une liste de 116 variables extraites de la liste globale de 187 indicateurs de l'ICS), répartis en six (6) dimensions. Ces indicateurs sont ceux qui caractérisent particulièrement les pays ayant un statut « émergé ».

L'ICLE se fonde sur les six (6) dimensions suivantes : (i) l'environnement des affaires, (ii) le capital humain, (iii) la finance, (iv) les infrastructures, (v) l'innovation, (vi) la stabilité et l'efficacité de l'Etat.

8. Rodrick, D. 2004 a. "Growth strategies", August 2004. Harvard University

Rodrick, D. 2004 b. "Rethinking Growth Policies in the Developing World," Luca d'Agliano Lecture in Development Economics, Torino, October 2004: 6.

9. Voir Moubarack Lô & Amaye Sy, 2020. «Un Indice de Compétitivité Structurelle des pays en développement,» Research Papers & Policy Papers 1915, Policy Center for the New South, mars 2020.

10. Voir Moubarack Lô et Amaye Sy, 2021, « Manuel de l'émergence économique », Harmattan, Sénégal, Janvier 2021, pages 158-196.

Le calcul de l'ICLE a été effectué, entre 2005 et 2018, pour un échantillon de 104 pays dont le niveau de revenu par tête était considéré comme faible en 1960.

Les performances de l'Afrique du Sud en matière de leviers d'émergence économique seront évaluées à partir de l'Indice composite des Leviers de l'Emergence économique (ICLE).

1. Les résultats de l'Afrique du Sud sur l'ICLE

En 2018, l'Afrique du Sud, avec un score dans l'ICLE de 0,60, se situe au 21e rang mondial derrière la Tchéquie, la Malaisie et l'Ile Maurice et devant le Maroc et le Vietnam (voir Figure 8 ci-dessous). Le pays occupe dans le classement des pays africains la 2e place derrière l'Ile Maurice. Après la baisse enregistrée entre 2005 et 2010, le score de l'Afrique du Sud est en progression continue depuis 2010.

En 2018, le pays enregistre ses scores les plus forts au niveau des dimensions « finance » (avec un score de 0,72 sur un total possible de 1), « environnement des affaires » (avec un score de 0,71) et « infrastructures » (qui présente un score de 70). Ses scores sur les dimensions « Capital humain », « Efficacité de l'Etat » et « Innovation » se situent, en 2018, respectivement à 0.62, 0.67, et 0.59.

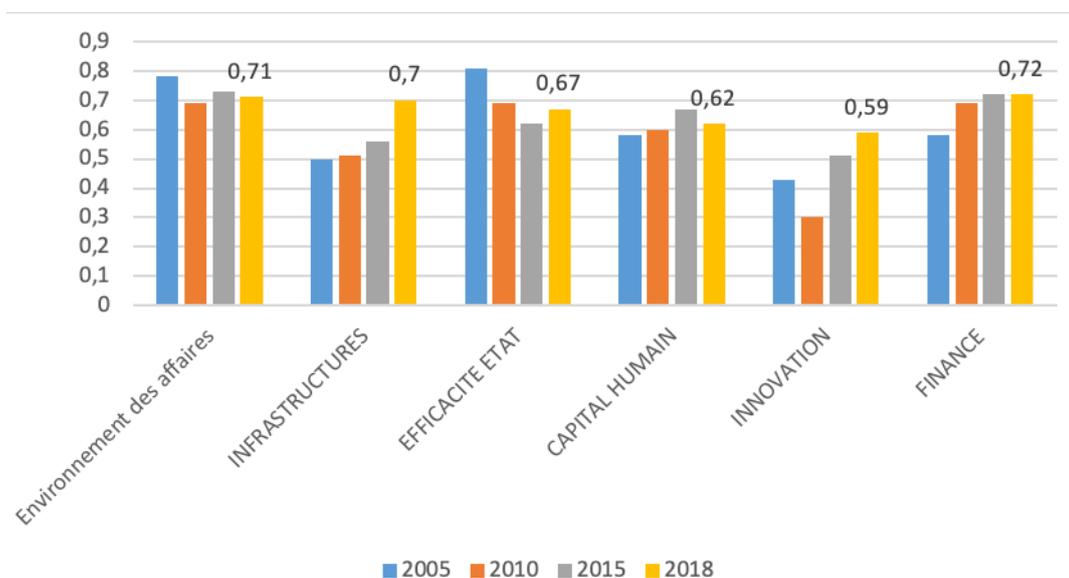
En analysant la dynamique des scores des dimensions, l'Afrique du Sud enregistre des progressions depuis 2010 sur toutes les dimensions de l'ICLE, excepté sur « l'Environnement des affaires » et « le Capital humain » (voir tableau 3 et Figure 16 ci-dessous).

Tableau 3: évolution du score ICLE entre 2005 et 2018 pour l'Afrique du Sud

| | | Afrique du Sud | | | |
|-------|-----------------------------------|----------------|------|------|------|
| Année | | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 |
| ICLE | score | 0,57 | 0,54 | 0,58 | 0,60 |
| | Rang monde | 12 | 25 | 21 | 21 |
| | Rang Afrique | 1 | 2 | 2 | 2 |
| | | Score | | | |
| | Environnement des affaires | 0,78 | 0,69 | 0,73 | 0,71 |
| | Infrastructures | 0,50 | 0,51 | 0,56 | 0,70 |
| | Efficacité état | 0,81 | 0,69 | 0,62 | 0,67 |
| | Capital humain | 0,58 | 0,60 | 0,67 | 0,62 |
| | Innovation | 0,43 | 0,30 | 0,51 | 0,59 |
| | Finance | 0,58 | 0,69 | 0,72 | 0,72 |

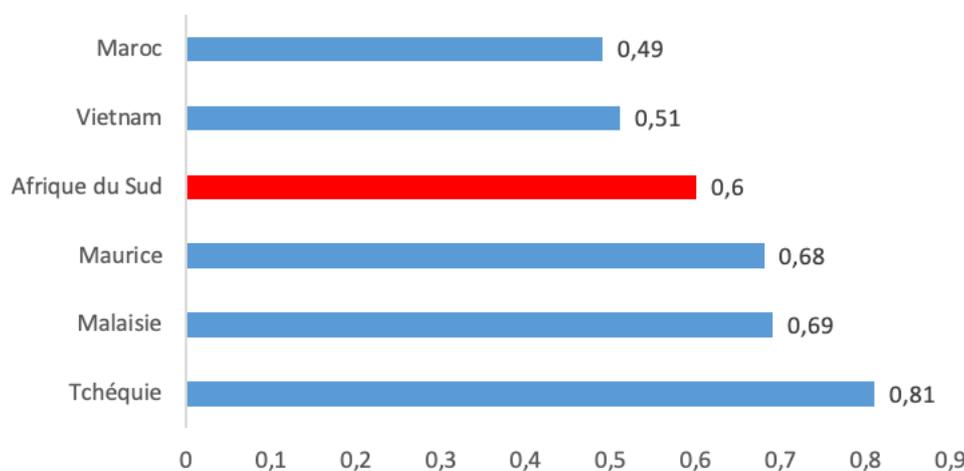
Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

Figure 18: Evolution des scores des dimensions de l'ICLE pour l'Afrique du Sud



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

Figure 19: Comparaison du score de l'indice ICLE de l'Afrique du Sud et pays comparateurs en 2018



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

2. Analyse des performances de l'Afrique du Sud selon les dimensions de l'ICLE

2.1. La dimension « environnement des affaires »

L'émergence exige la présence d'un environnement des affaires de classe internationale qui se matérialise par :

- La rationalisation des procédures administratives liées à l'exercice des activités économiques et la lutte contre la corruption ;

- La libéralisation des activités économiques et des prix, couplée avec la mise en place d'un cadre réglementaire efficace de manière à supprimer les positions de rente et à consacrer la compétition ;
- La mise en place d'un système juridique et judiciaire crédible, capable de faire appliquer la loi, dans l'équité et dans la transparence, et en particulier apte à faire respecter les droits de propriété et les contrats ;
- La mise en place d'un système d'incitations de qualité (fiscalité, terrains et bâtiments industriels et agricoles, etc.) ;
- La limitation de l'intervention de l'Etat dans l'économie au strict nécessaire.

En 2018, l'Afrique du Sud affiche dans la dimension « environnement des affaires » de l'ICLE un score de 0,71, ce qui la situe derrière la Tchèque (0,92), l'Ile Maurice (0,87) et la Malaisie (0,72) et devant le Maroc (0,53) et le Vietnam (0,48).

Du point de vue des institutions, des réglementations et des procédures, l'Afrique du Sud dispose d'un environnement attractif. Le climat d'investissement est fortifié par des institutions stables, un système judiciaire indépendant et un secteur juridique solide engagé à faire respecter l'Etat de droit. Le pays enregistre des meilleures performances que le pays émergent moyen sur les indicateurs de politiques contre la corruption, de promotion de la concurrence, de politiques anti monopole.

Toutefois, malgré ce cadre juridique solide, la qualité de la réglementation, le respect des lois et la redevabilité du secteur public ont suivi une tendance à la baisse. En effet, les indicateurs de contrôle de la corruption, de qualité de la réglementation et de la propriété privée sont sur une trajectoire baissière.

Concernant la corruption, l'arrivée au pouvoir du président Ramaphosa, en février 2018 a accéléré les révélations importantes sur l'ampleur du phénomène durant la présidence Zuma.

S'agissant de la propriété privée, le pays a connu depuis 2008 plusieurs tentatives d'adoption d'une loi sur l'expropriation sans compensation. Dans sa forme actuelle, l'article 25 de la constitution sud-africaine protège la propriété privée de l'ingérence arbitraire de l'État. L'expropriation peut cependant se produire dans les cas où elle est exécutée pour une cause publique ou dans l'intérêt public, à condition qu'une compensation « juste et équitable » soit convenue par les parties concernées, ou dans le cas contraire, déterminée par un tribunal. La question de la propriété privée suscite de vives controverses. La question centrale tourne autour de l'opportunité d'amender l'article 25 de la constitution pour que des propriétaires terriens soient expropriés. En novembre 2018, le Parlement a adopté une recommandation portant sur la modification de la constitution pour procéder à l'expropriation sans compensation.

La rigidité du marché du travail et l'instabilité de la monnaie pèsent sur le climat des affaires en Afrique. Les mesures pour accroître la participation et les opportunités dans le marché du travail des Sud-Africains historiquement défavorisés ont entraîné une réglementation lourde du travail. Elles concernent par exemple, la représentation proportionnelle de la race, du sexe et du handicap sur les lieux de travail.

En raison de la nature ouverte de l'économie sud-africaine et de ses marchés financiers matures, le rand est une monnaie très volatile. En 2018, le rand a perdu environ 20% de sa valeur face au dollar américain.

2.2. Dimension « Innovation »

L'émergence économique exige la capacité à absorber et à adapter de nouvelles technologies et la promotion de la recherche développement au service de l'économie.

En 2018, l'Afrique du Sud affiche dans la dimension « Innovation » de l'ICLE un score de 0,59, ce qui la situe derrière la Tchéquie (0,98), la Malaisie (0,72) et devant le Maroc (0,41), l'Ile Maurice (0,40) et le Vietnam (0,48).

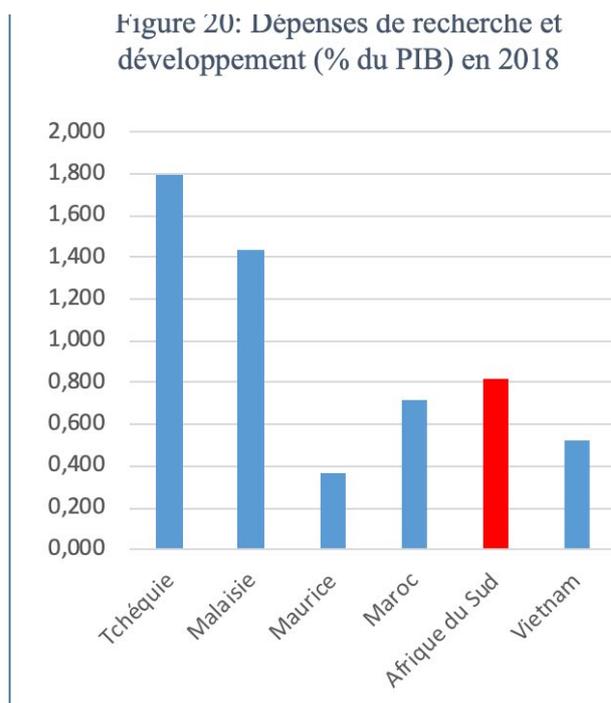
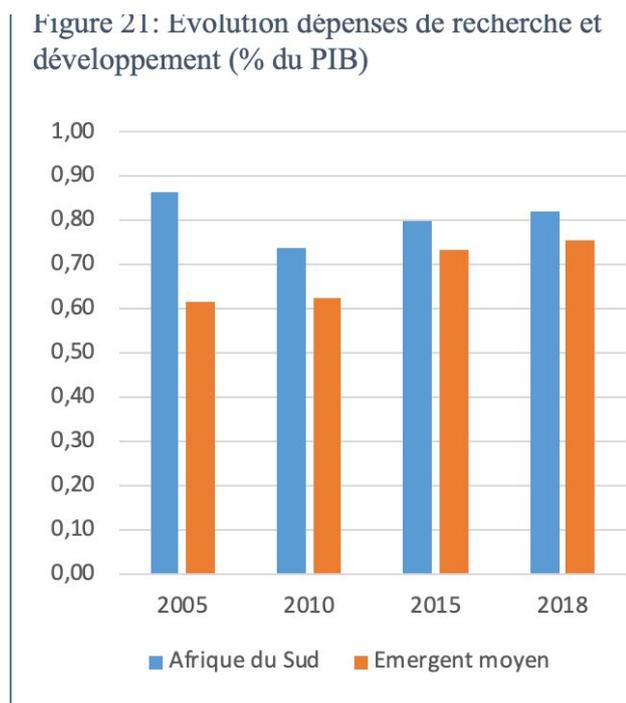
Grâce à l'adoption précoce d'une politique active en matière de science, technologie et innovation (STI), l'Afrique du Sud dispose d'une capacité et d'un potentiel d'innovation bien meilleurs que ne le suggère sa classe d'émergence. Cela peut être illustré par des niveaux de dépenses totales en R&D (0,82% du PIB en Afrique du Sud contre 0,63% pour le pays émergeant moyen) et aussi par le nombre des chercheurs (494 par million d'habitants en Afrique du Sud contre 287 pour le pays émergeant moyen) relativement élevé. Sur « l'indice de capacité d'innovation » du World Economic Forum et sur « l'indice de dépenses en recherche et développement des entreprises », les performances de l'Afrique du Sud dépassent même les niveaux atteints par le pays émergé moyen.

Ces performances résultent de l'adoption précoce dès la fin de l'apartheid de politiques STI. Ont ainsi été élaborés, le Livre blanc sur la science et la technologie en 1996, la Stratégie nationale de recherche et de développement en 2002 et le Plan décennal d'innovation pour l'Afrique du Sud (2008-2018). Diverses stratégies STI sectorielles et intersectorielles ont également été adoptées dans des domaines tels que les technologies de pointe, la biotechnologie et le développement des ressources humaines.

L'élaboration d'une politique active de protection de la propriété intellectuelle a permis d'interrompre et de renverser la dynamique baissière des performances en matière d'innovation, intervenue entre 2005 et 2010.

Après la baisse intervenue entre 2005 et 2010, le score de l'Afrique dans la dimension « innovation » présente une dynamique positive depuis 2010. L'indice de capacité d'innovation voit son score passer de 0,12 en 2010 à 1 en 2018. Les dépenses totales en R,&,D ont également connu une dynamique positive entre 2010 et 2018, passant de 0,74% du PIB à 0,82%.

Cette évolution positive en matière d'innovation notée depuis 2010 n'est pas sans lien avec l'élaboration d'une politique active de protection de la propriété intellectuelle (PI). En décembre 2008, le Président de la République sud-africaine a promulgué la loi sur les droits de propriété intellectuelle issue de la recherche et du développement, eux-mêmes financés par des fonds publics. Cette loi, défendue par les acteurs de la science et de la technologie, a marqué une étape très importante vers l'amélioration de la gestion de la propriété intellectuelle émanant de la recherche et du développement (R&D) financés par des fonds publics.



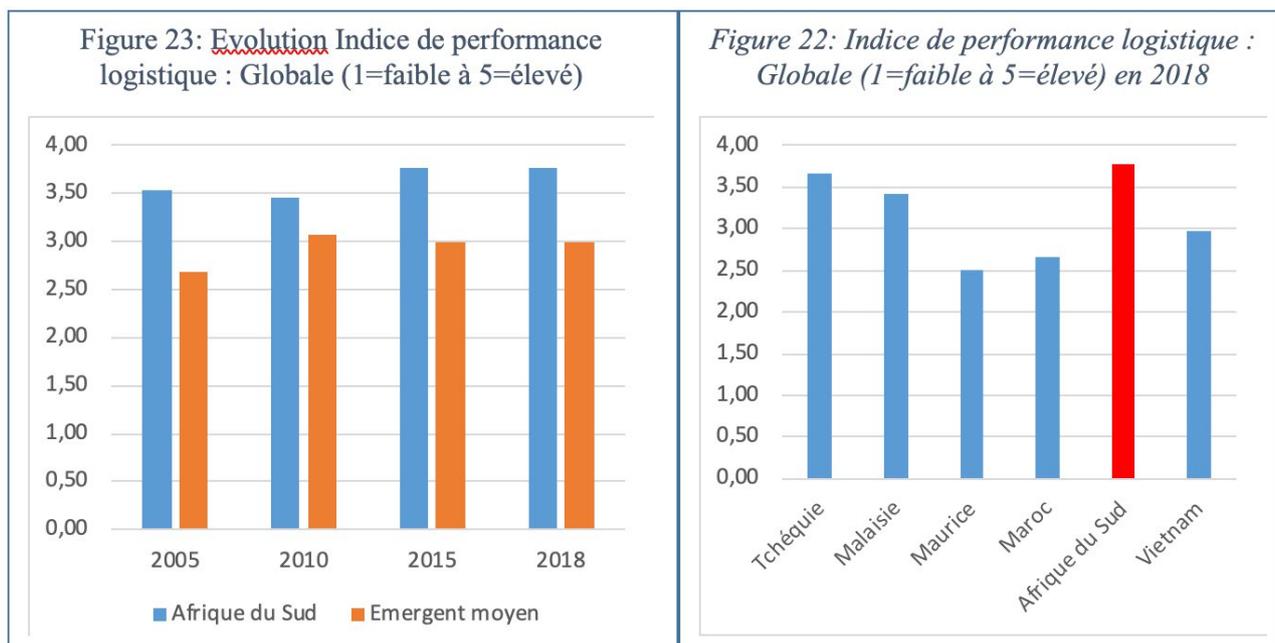
Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

2.3. Dimension « infrastructures »

L'existence de bonnes infrastructures et d'un bon système de télécommunications, l'exploitation efficace des possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la disponibilité d'une énergie à moindre coût sont des prérequis forts de l'émergence économique.

En 2018, l'Afrique du Sud affiche dans la dimension « Infrastructures » de l'ICLE un score de 0,70, ce qui la situe derrière la Tchèque (1,0) et la Malaisie (0,66) et devant le Maroc (0,49), l'Ile Maurice (0,66) et le Vietnam (0,59). Le pays est classé 17e en 2018 dans le classement mondial des 104 pays de l'échantillon. Son score affiche une hausse continue sur toute la période située entre 2005 et 2010. Le score est passé de 0,50 point à 0,70 point entre 2005 et 2018.

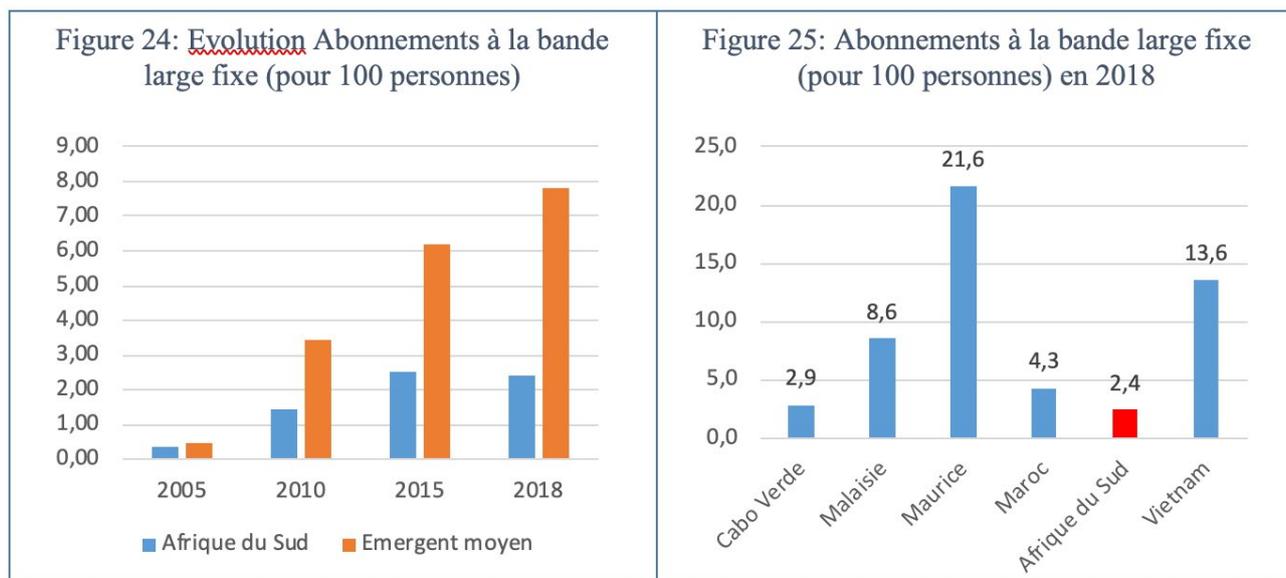
En matière de transport et de logistique, l'Afrique du Sud est en tête en Afrique et devance de nombreux marchés émergents. Le pays est classé 29e sur 167 pays (troisième parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure selon la classification de la Banque mondiale) dans l'Indice de Performance Logistique de la Banque mondiale pour la période 2012-2018 en moyenne. Les World Airport Awards Skytrax 2016 ont classé les trois principaux aéroports d'Afrique du Sud comme les trois premiers en Afrique. Les réseaux aériens et ferroviaires du pays sont les plus importants du continent et les routes principales sont en bon état. L'efficacité des ports sud-africains s'est considérablement améliorée grâce à l'investissement dans de nouveaux actifs tels que les grues-navires à terre et d'autres équipements de manutention. L'infrastructure de transport du pays est moderne et parmi les plus développées d'Afrique. Son infrastructure physique a été considérablement stimulée par les projets associés à la Coupe du monde de la FIFA 2010.



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

En revanche, le pays accuse un retard significatif en matière de TIC et d'infrastructures d'assainissement et d'eau. Le nombre d'abonnés à la large bande fixe se situe à seulement à 2,4% de la population en Afrique du Sud contre en moyenne 9% dans les pays émergents et 17% dans les pays émergés. Bien que l'Afrique du Sud dispose d'un secteur des TIC bien développé et que les opérateurs de téléphonie mobile sud-africains aient une présence étendue sur tout le continent, les coûts des données mobiles sont élevés dans le pays par rapport à d'autres pays à revenu moyen en Afrique, notamment le Nigeria, l'Égypte, le Ghana et la Tanzanie. De plus, comme pour les autres types d'infrastructures, la pénétration des services TIC dans les zones d'habitation informelles et les zones rurales est limitée, ce qui renforce la fracture numérique et le caractère dual de l'économie sud-africaine.

Au niveau des infrastructures d'assainissement et d'eau, les performances faibles du pays se traduisent par de faibles niveaux d'accès aux services sociaux de base. En effet, s'agissant de l'accès aux services d'assainissement de base (en % de la population), le pays présente un gap en sa défaveur avec les pays émergents de -10,84%, et de -18,33% avec les pays émergés. Pour le taux d'accès à l'eau potable, le pays accuse un gap avec les pays émergés de -22,32 points de % en moyenne en 2018.



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

2.4. Dimension « Finance »

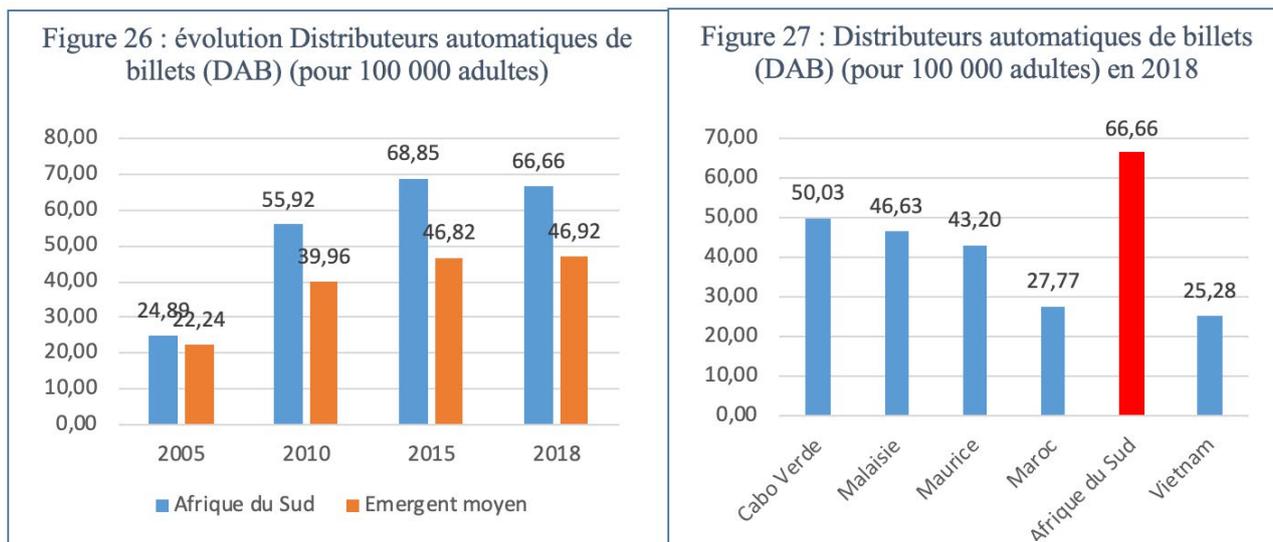
La disponibilité d'un bon système bancaire et financier local, régulé par des instances de supervision efficaces et capables de faire une allocation optimale des ressources, est un levier clé de l'émergence économique.

En 2018, l'Afrique du Sud affiche dans la dimension « Finance » de l'ICLE un score de 0,72, ce qui la situe derrière l'Ile Maurice (0,73), la Malaisie (0,80) et devant la République Tchèque (0,71), le Maroc (0,56) et le Vietnam (0,46). Après une progression continue entre 2005 et 2015 (de 0,58 en 2005 à 0,69 en 2010, puis 0,72 en 2015), le score de l'Afrique dans la dimension a stagné à 0,72 entre 2015 et 2018.

L'Afrique du Sud a un système financier profond, sophistiqué et fortement aligné sur les meilleures pratiques internationales. Jugé par le niveau de son score sur la dimension en 2018, l'Afrique du Sud est globalement proche du pays émergé moyen en Finance. Ses performances dépassent même les niveaux atteints par le pays émergé moyen sur l'indice de qualité du système bancaire et sur le nombre de distributeurs automatiques (pour 100 000 habitants). En 2016, le total des actifs du secteur financier représentaient près de 300% du PIB, et la capitalisation boursière des actions et obligations les marchés représentaient 322% et 55% du PIB, respectivement, suggérant une profondeur financière en ligne avec les économies avancées.

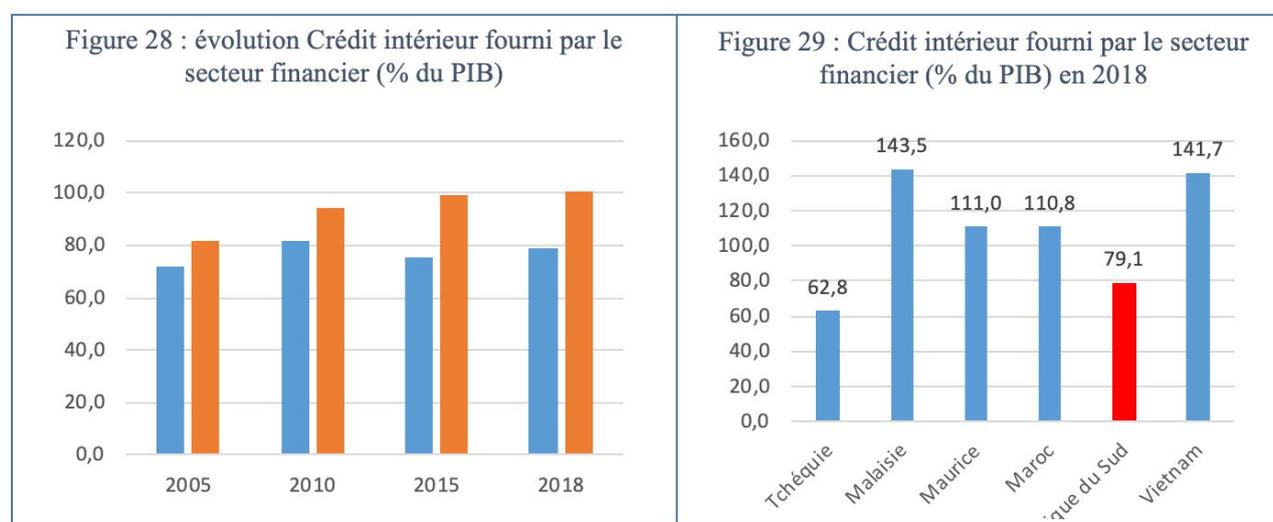
La Banque centrale du pays joue un rôle majeur dans le respect des meilleures pratiques bancaires internationales et continue de superviser la mise en œuvre de l'accord de Bâle III dans le système financier.

En 2017, une loi sur la réglementation du secteur financier a été adoptée. Elle innove sur trois domaines clés : (1) mise en place d'un mandat exclusif de la Banque centrale sud-africaine pour maintenir et renforcer la stabilité financière ; (2) création d'une autorité prudentielle qui sera chargée de réglementer l'ensemble des institutions financières ; (3) création d'un gendarme du marché financier, situé en dehors de la Banque centrale.



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

En revanche, l'Afrique du Sud doit fournir des efforts en matière d'accès à la Finance et sur son coût. En effet en matière de crédits fournis par le système financier, le pays, avec 79% du PIB en 2018, fait moins bien que le pays émergeant moyen (100% du PIB en 2018) et accuse un retard de 37 points de PIB en 2018 par rapport au pays émergé moyen. De plus, les taux d'intérêt des dépôts sont nettement supérieurs en Afrique du Sud (7% en 2018), comparés à ceux en cours en moyenne dans les pays émergents (4,48% en 2018) et dans les pays émergés (2,6% en 2018). Cette situation s'explique par une inclusion financière limitée matérialisée par les difficultés des PME à accéder au financement et par la forte concentration du secteur bancaire. Les cinq plus grandes banques du pays détiennent ensemble près de 90% du marché bancaire sud-africain.



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

2.5. Dimension « Stabilité et efficacité de l'Etat »

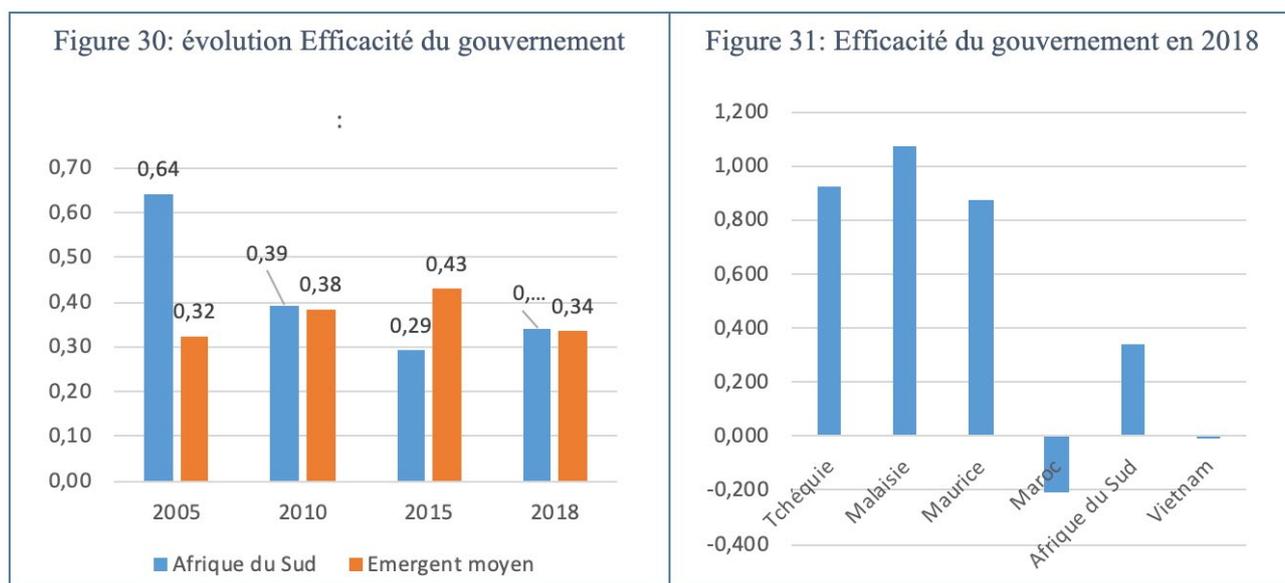
L'émergence économique requiert une gouvernance économique efficace assise sur un Etat stable et une administration publique compétente, intègre, crédible et prévisible, accueillante, déterminée et orientée vers les résultats dans la mise en œuvre des politiques publiques.

La qualité de la gouvernance économique a suivi une trajectoire à la baisse pendant toute la présidence ZUMA. Après plusieurs années de baisse de son score dans la dimension, et qui n'a pas été compensée par la trajectoire à la hausse récente, l'Afrique du Sud présente en 2018 une performance en deçà de celle du pays émergent moyen. En 2018, en effet, l'Afrique du Sud affiche dans la dimension « Efficacité de l'Etat » de l'ICLE un score de 0,67, ce qui la situe derrière l'Ile Maurice, la Malaisie, la République Tchèque et le Vietnam, et devant le Maroc.

Entre 2005 et 2015, le score de l'Afrique du Sud dans la dimension s'est réduit de près de 0,2 point, avant de se redresser légèrement entre 2015 et 2018.

L'accession de Cyril Ramaphosa à la présidence du pays en 2018, basée en grande partie sur un engagement à lutter contre la corruption et améliorer la performance des agences et entreprises publiques, est symptomatique de la détérioration de la qualité de la gouvernance économique.

L'influence qu'une famille indienne naturalisée, les trois frères Gupta, avait sur la prise de décision dans l'administration du président Zuma est, à elle seule, révélatrice de la mal gouvernance économique durant tout le mandat du président Zuma. Selon les conclusions des commissions d'enquête, notamment celle sur la « capture de l'État », mises en place par le successeur de Zuma, Cyril Ramaphosa, l'État a été capturé, pendant le mandat de Zuma, par les intérêts étroits des Gupta, qui jouissaient d'une forte influence auprès du président, de sa famille, ainsi que d'autres hommes politiques de premier plan, membres du parti présidentiel. Les Gupta ont obtenu des contrats lucratifs auprès de grandes entreprises publiques du pays, notamment celui relatif à la fourniture de charbon à Eskom, la société nationale qui fournit l'énergie. De grandes entreprises publiques s'étaient retrouvées au bord de la ruine financière à cause de l'action des Gupta.



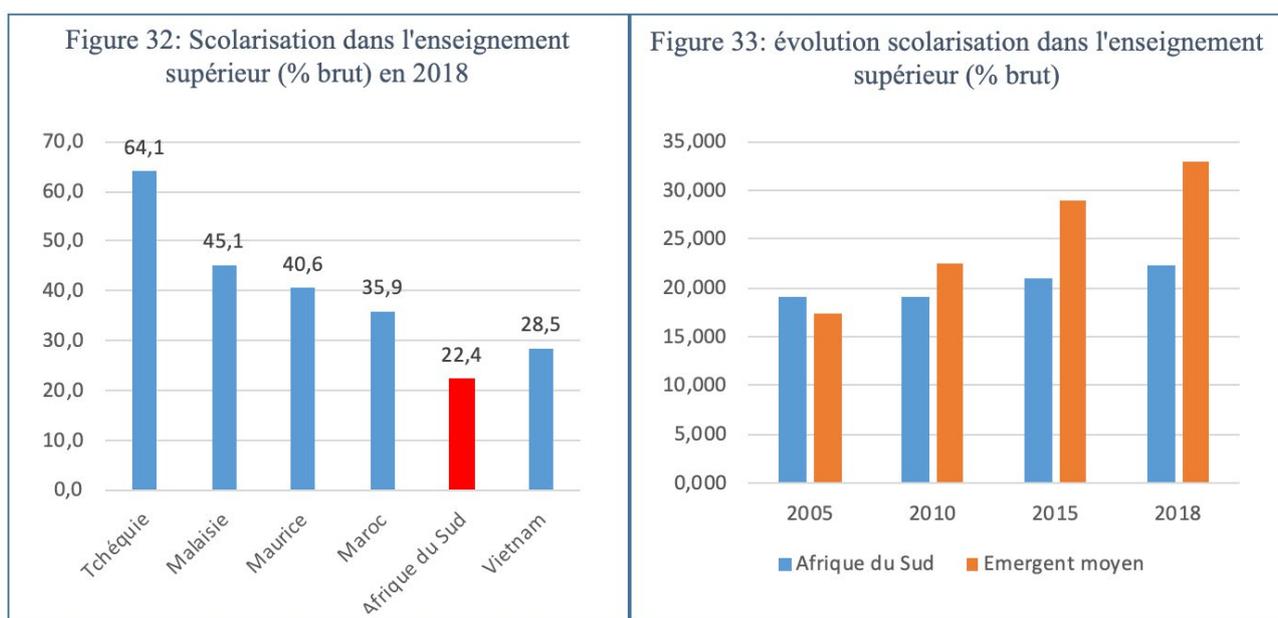
Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

2.6. Dimension « capital humain »

La disponibilité d'une main-d'œuvre locale bien formée, qualifiée, bénéficiant d'une bonne santé et d'une bonne nutrition, productive et alliée aux employeurs pour faire progresser l'entreprise est un pilier de l'émergence économique.

En 2018, l'Afrique du Sud affiche dans la dimension « capital humain » de l'ICLE un score de 0,67. Entre de 2005 et 2018, le score de l'Afrique du Sud dans la dimension n'a gagné que 0,04 point.

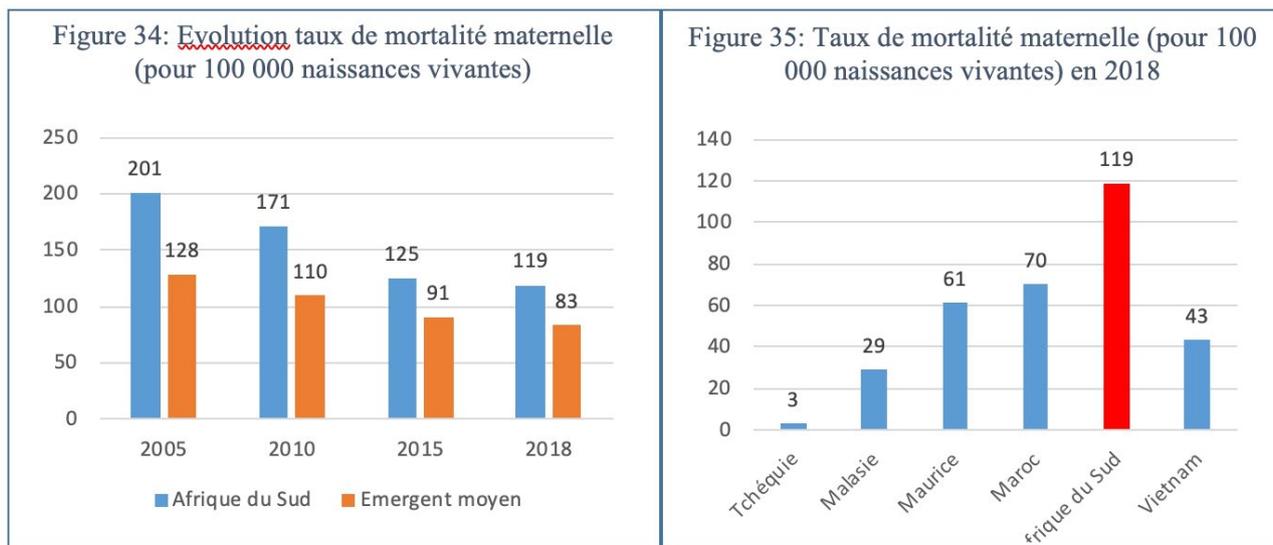
L'Afrique du Sud présente un capital humain particulièrement faible, aussi bien dans l'éducation que dans la santé. En 2018, la dimension « capital humain » enregistre le second score le plus faible, comparativement aux autres dimensions de l'ICLE déjà citées. Ce score dans la dimension « capital humain » la situe derrière tous les pays comparateurs considérés : Ile Maurice, Malaisie, Vietnam et Maroc. Le taux brut de scolarisation dans le supérieur se situe à près de 22%, en 2018, loin derrière le chiffre de 56% affiché en moyenne dans les pays émergés et celui de 34% dans les pays émergeants. Les réalisations relativement bonnes en termes de scolarisation brute dans le secondaire (104%) et de taux d'alphabétisation des adultes (87% en 2018) démontrent que ces bas taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur sont dus, entre autres, au faible taux d'achèvement de l'enseignement secondaire et aux contraintes financières. Plus de la moitié des jeunes du pays arrivent sur le marché du travail sans qualification et plus de 30% des jeunes ne sont ni en situation d'étude, ni d'emploi, ni de formation.



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

En matière de santé, les performances sont là aussi relativement faibles. L'espérance de vie à la naissance en Afrique du Sud est de 63 ans en 2018 contre 76 ans en moyenne dans les pays émergés et 71 ans dans les pays émergeants. En 2018, le pays enregistre un taux élevé de 119 morts pour 100 000 naissances vivantes, au moment où des pays tels que la Tchéquie, la Malaisie et le Vietnam ne dépassent pas le seuil de 40 pour 100 000 naissances vivantes.

En matière de « capital humain », l'Afrique du Sud doit se pencher sur l'efficience et l'efficacité de ses dépenses. En effet, le pays investit déjà des ressources importantes dans la santé et l'éducation. Les dépenses publiques d'éducation sont élevées, représentant 6,1% du produit intérieur brut (PIB) en 2018. De même, environ 8% du PIB sont investis dans la santé et environ 5% du PIB vont à l'assistance sociale, y compris diverses initiatives d'emploi en faveur des jeunes. Le pays pourrait faire beaucoup plus sans augmenter considérablement les dépenses.



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

3. Prédiction de la trajectoire d'émergence de l'Afrique du Sud

Cette section propose une prédiction du score de l'Afrique du Sud dans l'ISEME aux horizons 2023 et 2028, sur la base de sa trajectoire antérieure et de l'évolution des leviers de l'émergence économique. A cet effet, un modèle économétrique, reliant l'ISEME à un instant t à ses valeurs antérieures et à celles de l'ICLE, est estimé au sein de l'échantillon de 103 pays. Les variables explicatives du modèle de prédiction de l'ISEME incluent les éléments suivants : l'évolution tendancielle de l'ICLE, la valeur retardée de cinq ans de l'ISEME, la progression future du PIB (pour capter les dynamiques conjoncturelles indépendantes des leviers d'émergence économique et qui influent néanmoins sur le score ISEME) (voir encadré 2 ci-dessous).

Le score ISEME en 2023 correspond au niveau suggéré par le modèle sur la base de la valeur des variables explicatives en 2018. De même, le score ISEME en 2028 correspond au niveau suggéré par le modèle sur la base de la valeur des variables explicatives en 2023. Pour l'ICLE, son niveau en 2023 est obtenu en appliquant à la valeur de 2018 la tendance 2015-2018.

Pour le PIB, sa croissance annuelle moyenne entre 2018 et 2023 est obtenue à partir des prévisions du FMI en 2020, 2021 et 2022. Selon les projections de janvier 2021 du FMI, le PIB en Afrique du Sud devrait se contracter de 7,5% en 2020 et devrait croître de 2,8% en 2021 et de 1,4% en 2022. Au total, sur la période 2018-2023, la croissance annuelle moyenne de l'Afrique du Sud ressortirait à -0,6% contre -0,3% sur la période 2015-2018. Pour la période 2023-2028, nous considérons une croissance de 0% par an en moyenne.

Tableau 4 : Prévisions du taux de croissance annuel moyen du PIB de l'Afrique du Sud

| Pays | 2015-2018 | 2018-2023 | 2023-2028 |
|--|-----------|-----------|-----------|
| Taux de croissance annuelle moyen du PIB | -0,3% | -0,6% | 0% |

Source : calcul des auteurs à partir des prévisions du FMI

Le tableau 4 montre les prévisions des scores de l'Afrique du Sud dans l'ISEME en 2023 et 2028. En 2023, avec un score de 0,644 dans l'ISEME, l'Afrique du Sud resterait un pays émergent. En 2028, le pays occuperait le même statut d'émergence, avec un score de 0,674.

Tableau 5 : Prévisions du score dans l'ISEME de l'Afrique du Sud en 2023 et 2028

| Afrique du Sud | ISEME 2028 | ISEME 2023 | ISEME 2018 |
|-----------------|------------|------------|------------|
| Score ISEME | 0,674 | 0,644 | 0,628 |
| Rang en Afrique | 2 | 2 | 2 |
| Statut ISEME | Emergent | Emergent | Emergent |

Source : calcul des auteurs

Encadré 2 : Présentation du modèle de prévision de l'ISEME

La prévision du score ISEME est obtenue grâce à un modèle à effets retardés. En statistique et en économétrie, un modèle à effets retardés est un modèle basé sur des données chronologiques dans lequel une équation de régression est utilisée pour prédire les valeurs futures d'une variable dépendante, en fonction à la fois des valeurs actuelles des variables explicatives et des valeurs actuelles et précédentes de cette variable dépendante. Ainsi, dans ces types de modèles, le niveau actuel de la variable dépendante est fortement déterminé par son niveau passé. En outre, l'inclusion de variables dépendantes retardées offre l'avantage de réduire l'occurrence d'autocorrélation résultant d'une erreur de spécification du modèle. Toutefois, la décision d'inclure une variable dépendante retardée dans un modèle de régression se fonde en réalité sur une hypothèse théorique. Il est logique d'inclure une variable dépendante retardée si on estime que le niveau actuel de cette variable est fortement déterminé par son niveau passé.

Dans ce qui va suivre, nous cherchons à prédire la valeur future de l'ISEME à partir de sa valeur contemporaine. Pour cela, les variables explicatives du modèle de prévision de l'ISEME devraient inclure les éléments suivants : l'évolution tendancielle de l'ICLE et sa valeur retardée. Nous y incluons la progression future du PIB, car une dynamique à court terme du PIB peut survenir sans aucun lien avec le niveau ICLE contemporain, et impacter significativement le score futur dans l'ISEME.

Estimations du modèle

Dans cette section, une équation linéaire reliant l'ISEME et les indicateurs retardés de l'ICLE est estimée. Pour cela, le niveau de l'ISEME des 103 pays de l'échantillon est régressé linéairement sur les variables citées ci-dessus. La régression est menée sur les données de 2012.

L'équation suivante est estimée :

$$ISEME_{i,t} = \text{constante} + a * (ISEME_{i,t-5}) + b * (ICLE_{i,t-5}) + c * (\Delta ICLE_{i,t-5}) + d * (\Delta PIB_{i,t-5}) + \epsilon_i$$

- Où i est l'indice des pays, $i = 1, \dots, 103$
- t représente l'année
- $\Delta ICLE_{i,t-5}$ est la progression sur 5 ans de l'ICLE¹¹
- ϵ_i correspond aux déterminants de l'ISEME avec une variabilité inter pays qui ne sont pas capturés par l'ICLE et ses composantes.
- $\Delta PIB_{i,t-5}$ est la progression du PIB Sur 5 ans

Tableau V.12: Résultats d'estimation du modèle

| Source | Valeur | Erreur standard | t | Pr > t | Borne inférieure (95%) | Borne supérieure (95%) |
|-----------------|--------|-----------------|--------|----------|------------------------|------------------------|
| Constante | 0,072 | 0,024 | 3,058 | 0,003 | 0,025 | 0,119 |
| ProgressionICLE | 0,573 | 0,152 | 3,779 | 0,000 | 0,272 | 0,875 |
| ISEME(-5) | 0,867 | 0,048 | 17,898 | < 0,0001 | 0,771 | 0,963 |
| ICLE | 0,034 | 0,045 | 0,766 | 0,446 | -0,055 | 0,124 |
| Progression PIB | 0,000 | 0,000 | 3,099 | 0,003 | 0,000 | 0,000 |

Source : Calculs des auteurs

III. Performance de l'Afrique du Sud en matière de qualité de vie

L'étape finale du processus d'émergence peut être représentée par une image verticale du bas vers le haut, avec un diagramme qui dépeint un « schéma pyramidal ». Elle vise à assurer un partage équitable des fruits de l'émergence économique, afin de promouvoir la qualité de la vie au sein de la nation¹¹.

Cependant, les études généralement réalisées dans cette optique évaluent la qualité de vie avec des indicateurs monétaires unidimensionnels qui mesurent la consommation et/ou le revenu par habitant, malgré les nombreuses critiques. Ces indicateurs n'expriment que les ressources financières dont disposent les ménages et oublient d'autres facteurs importants du bien-être qui sont, entre autres, le capital humain (éducation et santé), les conditions de logement, l'environnement, la sécurité, l'équité sociale et la parité hommes/femmes.

Pour remédier aux insuffisances analytiques des indicateurs monétaires unidimensionnels, l'Indice Qualité de Vie (IQV) a été conçu par le Bureau de Prospective économique (BPE).

1. Brève présentation de l'Indice de Qualité de Vie (IQV)

L'indice agrège une série d'indicateurs du bien-être et constitue ainsi une mesure multidimensionnelle de la qualité de vie.

L'indice est une agrégation de huit dimensions : « Santé-Nutrition-Protection », « Education », « Emplois », « Revenu-Inégalité-Pauvreté », « Eau-Assainissement-Environnement », « Sécurité », « Infrastructure-TIC-Energie » et « Genre ».

11. Voir Moubarack Lô et Amaye Sy, 2021, « Manuel de l'émergence économique », Harmattan Sénégal, Janvier 2021, Page 250

Les huit dimensions de l'Indice Qualité de Vie sont décomposées en 18 sous-dimensions qui sont elles-mêmes constituées de plusieurs indicateurs clés (44 indicateurs au total). Ces indicateurs figurent dans le tableau 32 en annexe.

Les données couvrent la période de 2005 à 2018 et sont collectées sur un échantillon de 106 pays (dont 46 africains). Pour des raisons de comparabilité des résultats selon les pays de l'échantillon, la principale source des données utilisées est la base de la Banque mondiale (WDI).

2. Présentation des résultats de l'IQV pour l'Afrique du Sud

En 2018, l'Afrique du Sud affiche un score de 0,45 dans l'IQV, ce qui la situe derrière la Tchéquie (0,77), l'Ile Maurice (0,68), la Malaisie (0,72), le Maroc (0,69) et le Vietnam (0,65) (voir Figure 16). Elle se range à la 64e place dans le classement mondial de l'IQV et à la 9e place dans le classement africain.

Entre 2005 et 2018, le score de l'Afrique du Sud dans l'IQV a progressé de 0,07 point, passant de 0,41 en 2005 à 0,48 en 2018.

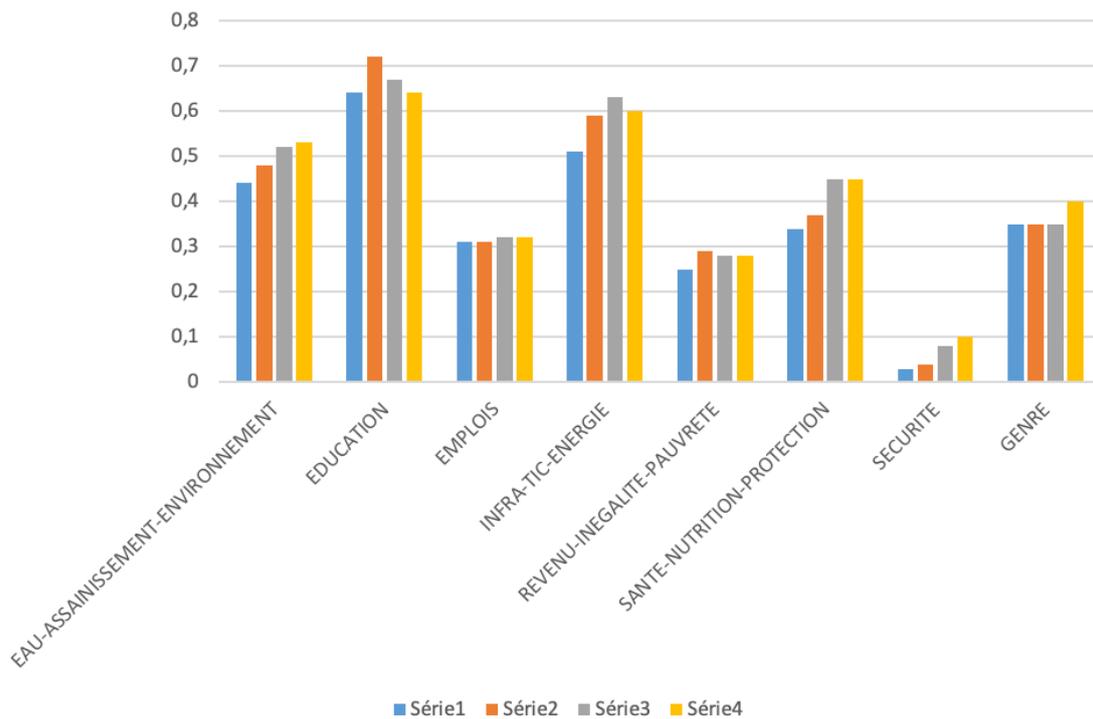
Au sein des composantes de l'IQV, le pays enregistre ses meilleures performances sur les dimensions « Education » (avec un score de 0,64 en 2018), Infrastructure-TIC-Energie (avec un score de 0,60 en 2018) et Eau-Assainissement-Environnement (avec un score 0,53 en 2018) (voir tableau 19). L'Afrique du Sud enregistre des scores relativement faibles dans les dimensions Emploi (score de 0,32 en 2018), Sécurité (score de 0,1 en 2018), Revenu-Inégalité-Pauvreté (score de 0,28 en 2018).

Tableau 6: Evolution du score IQV entre 2005 et 2018 pour l'Afrique du Sud

| | | Afrique du Sud | | | |
|----------------------------------|--------------|----------------|------|------|------|
| Année | | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 |
| IQV | Score | 0,41 | 0,46 | 0,49 | 0,48 |
| | Rang monde | 56 | 58 | 59 | 64 |
| | Rang Afrique | 7 | 7 | 8 | 9 |
| | | Score | | | |
| Eau-assainissement-environnement | | 0,44 | 0,48 | 0,52 | 0,53 |
| Education | | 0,64 | 0,72 | 0,67 | 0,64 |
| Emplois | | 0,31 | 0,31 | 0,32 | 0,32 |
| Infra-tic-energie | | 0,51 | 0,59 | 0,63 | 0,60 |
| Revenu-inégalité-pauvreté | | 0,25 | 0,29 | 0,28 | 0,28 |
| Sante-nutrition-protection | | 0,34 | 0,37 | 0,45 | 0,45 |
| Sécurité | | 0,03 | 0,04 | 0,08 | 0,10 |
| Genre | | 0,35 | 0,35 | 0,35 | 0,40 |

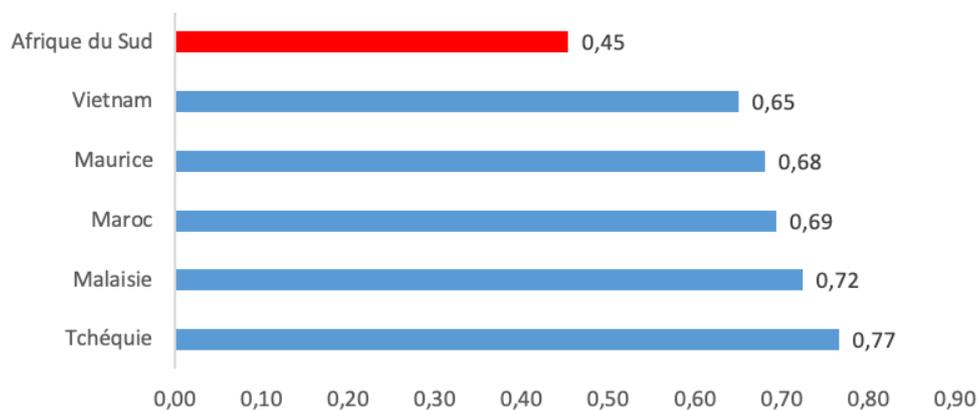
Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

Figure 36: Evolution des scores des dimensions de l'IQV pour l'Afrique du Sud



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

Figure 37: Comparaison du score de l'indice IQV de l'Afrique du Sud et autres pays en 2018



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

3. Analyse des performances de l'Afrique du Sud suivant les dimensions de l'IQV

3.1. Inégalité, revenu et pauvreté

L'augmentation de la qualité de vie des populations suppose la constitution progressive d'une large classe moyenne qui bénéficie d'un niveau de richesses et de consommation amélioré.

En 2018, l'Afrique du Sud affiche dans la dimension « Inégalité, Revenu, Pauvreté » de l'IQV un score de 0,28, ce qui la situe largement derrière la Tchéquie (0,69), l'Ile Maurice (0,53), la Malaisie (0,57), le Maroc (0,42) et le Vietnam (0,44).

Malgré d'importantes avancées dans la réduction de la pauvreté, l'Afrique du Sud affiche un niveau de pauvreté élevé. En effet, sur la base du seuil de pauvreté international de 1,90 USD par jour, 18,9% des Sud-Africains étaient pauvres en 2018 (contre 12% dans le pays émergeant moyen), après une baisse à partir de 33,8% en 1996. Les facteurs à l'origine de ces progrès comprennent, entre autres, la croissance du revenu réel, l'expansion des filets de protection sociale, l'accès aux services sociaux de base, y compris le crédit au logement subventionné.

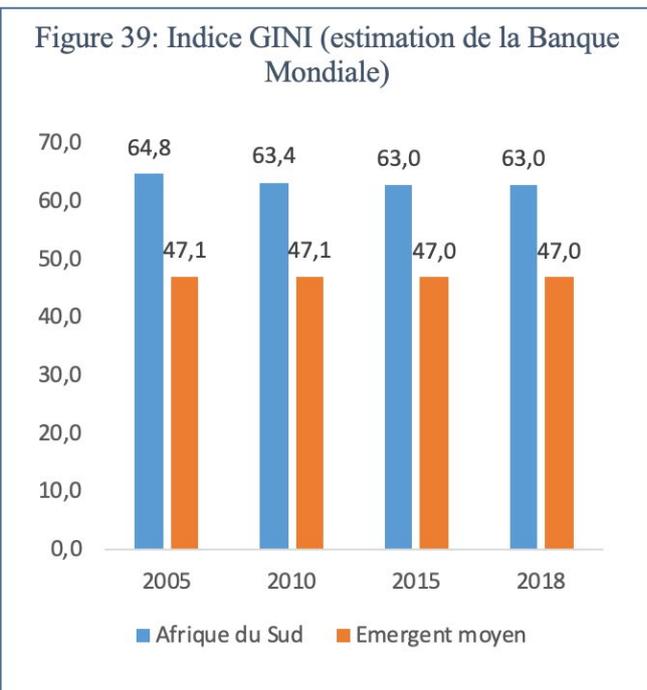
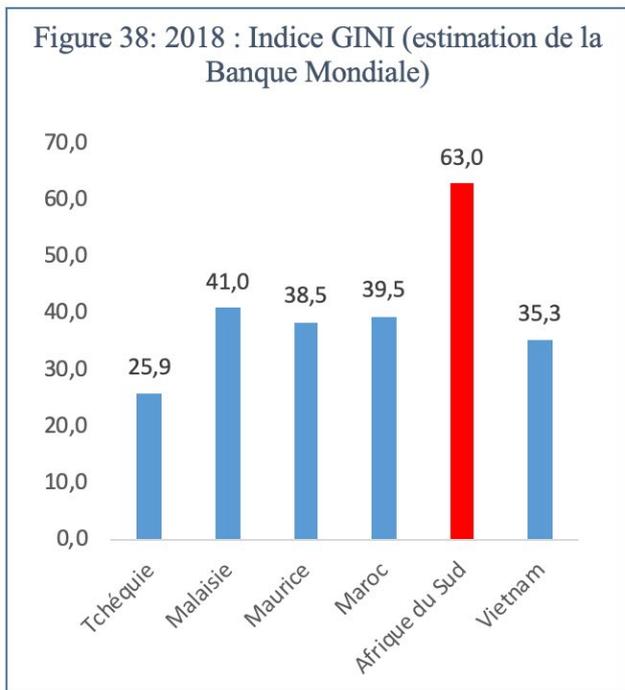
Les progrès vers la réduction de la pauvreté ont ralenti ces dernières années, le taux de pauvreté de 1,90 USD par jour est passé de 16,8% à 18,9% entre 2011 et 2019. Cela est en partie dû aux défis structurels et à la faible croissance depuis la crise financière mondiale de 2008, mais de plus en plus aussi à l'évolution du marché du travail qui exige des compétences dont les pauvres du pays manquent actuellement.

En revanche, les inégalités de revenus sont fortes et persistantes dans le pays. L'Afrique du Sud affiche l'un des taux d'inégalité les plus élevés au monde, avec un coefficient de Gini de 0,63 en 2018. En outre, elles ne baissent pas dans la période récente. Le coefficient de Gini se situait à 0,61 en 1996. Ces fortes inégalités sont perpétuées par un héritage d'exclusion et la nature de la croissance économique, qui n'est pas favorable aux pauvres et ne génère pas suffisamment d'emplois. En outre, la mobilité intergénérationnelle est faible, ce qui signifie que les inégalités sont transmises de génération en génération avec peu de changement dans les inégalités au fil du temps.

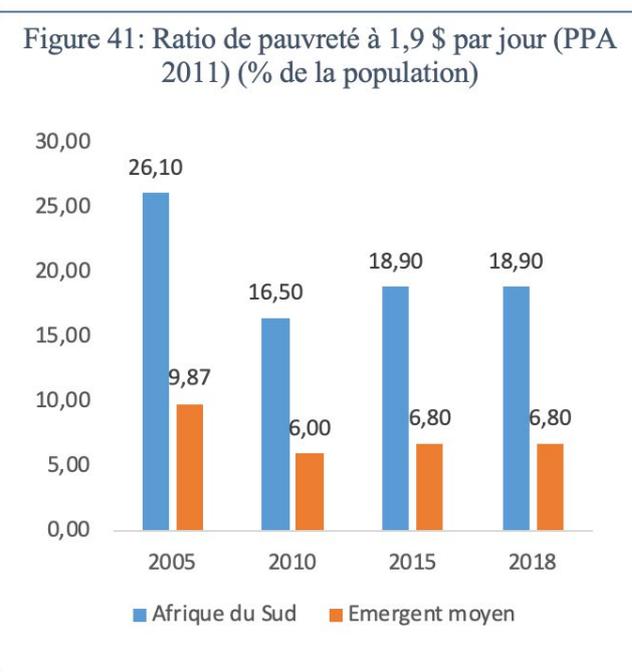
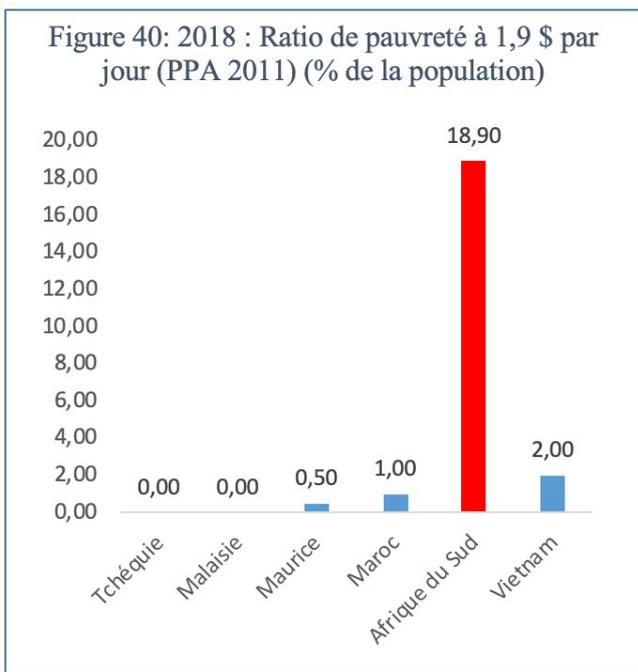
La pauvreté et les inégalités sont largement racialisées (selon les chiffres officiels¹², 64% des Sud-Africains Noirs vivaient sous la limite supérieure du seuil de pauvreté national en 2015, contre 41% des « Métis », 6% des Indiens et 1% des Blancs) et étayées par des niveaux élevés de chômage parmi les Sud-Africains Noirs. Ces inégalités ont été renforcées par un accès inégal à une éducation de qualité dans une économie moderne avec une offre excédentaire de main-d'œuvre peu qualifiée et non qualifiée et un déficit de compétences de haut niveau. Toutefois, les gouvernements post-apartheid successifs n'ont pas su changer radicalement les résultats scolaires qui pourraient modifier les trajectoires des jeunes issus de ménages défavorisés.

Pourtant, depuis la fin de l'apartheid, le gouvernement sud-africain est intervenu sous diverses formes pour améliorer l'inclusion (mise en œuvre de politiques de discrimination positive, mesures préférentielles pour les entreprises dirigées par les Noirs, introduction de lois visant à modifier la structure raciale de la propriété dans l'économie). Les progrès ont cependant été lents et beaucoup accusent le parti au pouvoir de ne favoriser que ceux qui ont des liens politiques avec lui.

12. Statistics South Africa's Poverty Trends Report.



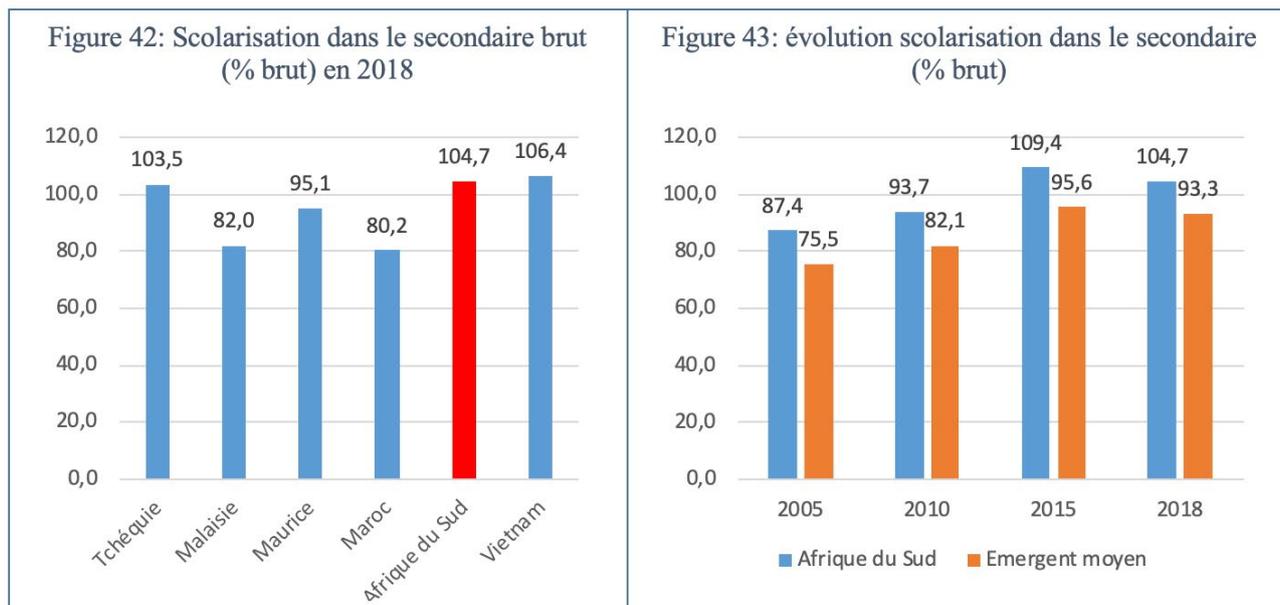
Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale



Source : calcul DES auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

3.2. Résultats de la dimension « Education »

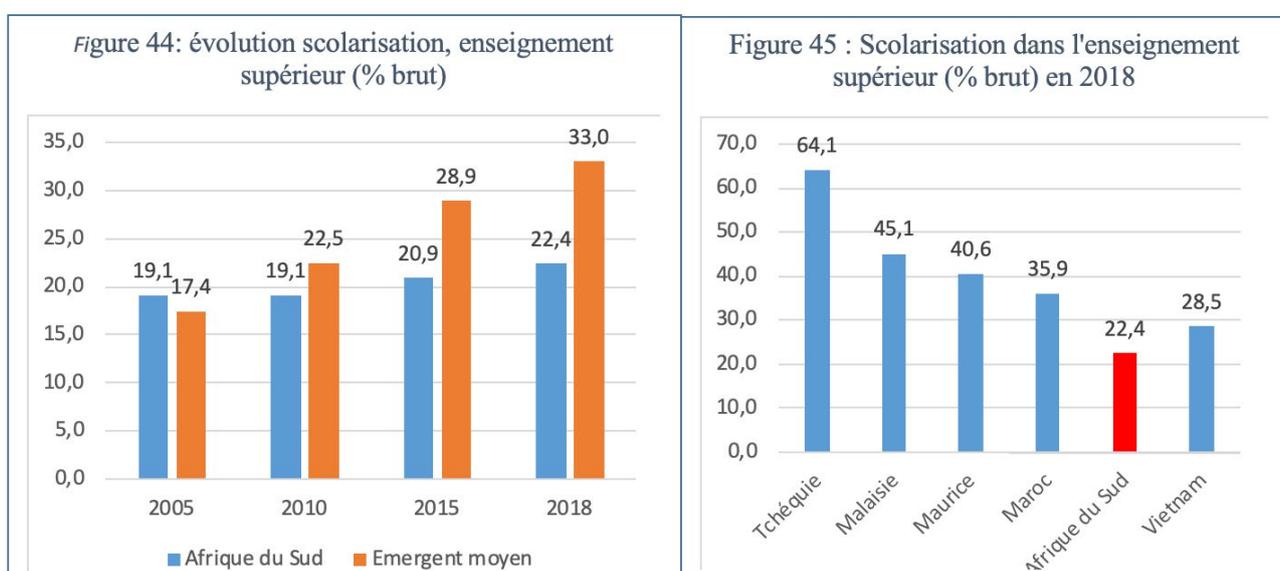
En 2018, l’Afrique du Sud affiche dans la dimension « Education » de l’IQV un score de 0,64, ce qui la situe derrière la Tchéquie (0,85), l’Ile Maurice (0,75), la Malaisie (0,76) et le Vietnam (0,73) et devant le Maroc (0,56) (voir Figure 18). En matière d’accès à l’éducation, les performances sont bonnes dans le secondaire. Le pays enregistre en effet de bonnes performances sur le taux d’alphabétisation total des jeunes (avec un score de 0,9 en 2018), le taux de scolarisation brut au primaire (avec un score de 1 en 2018), le taux de scolarisation brut dans le secondaire (avec un score de 1 en 2018).



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

Les performances sont décevantes dans le préscolaire et l'enseignement supérieur. Le taux brut de scolarisation dans le supérieur se situe à près de 22%, en 2018, loin derrière le chiffre de 56% affiché en moyenne dans les pays émergés et celui de 34% dans les pays émergeants. Ces faibles taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur sont dus, entre autres, au faible taux d'achèvement de l'enseignement secondaire et aux contraintes financières.

En outre, l'Afrique du Sud présente un déficit d'apprentissage dans sa double dimension quantité et qualité. Selon l'indice du capital humain (HCI) de la Banque Mondiale, un enfant sud-africain qui commence l'école à l'âge de quatre ans peut effectuer 9,3 années de scolarité en moyenne avant son 18e anniversaire (contre une attente de 13 ans). Si l'on tient compte de ce que les enfants apprennent réellement, les années de scolarité ne sont que de 5,1 ans. Selon la même source, les élèves sud-africains réussissent mal aux tests, obtenant un score à peine au-dessus du seuil minimum de 300 (343 sur 625).



Source : calcul auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

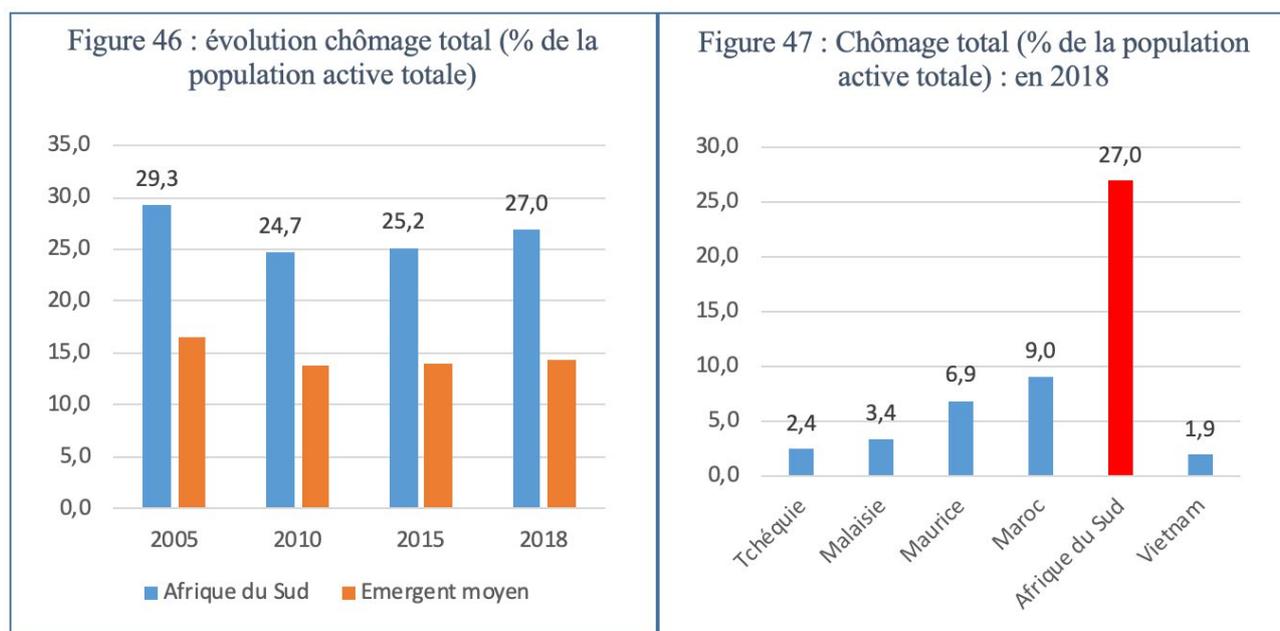
3.3. L'emploi en Afrique du Sud

En 2018, l'Afrique du Sud affiche dans la dimension « Emploi » de l'IQV un score de 0,32. Sur cette dernière, l'Afrique du Sud capitalise un score assez faible, loin derrière les pays émergés. La Tchèque et le Vietnam affichent des scores respectifs de 0,801 et 0,850.

Dans le domaine de l'emploi, l'Afrique du Sud affiche des performances particulièrement faibles par rapport à ses pairs. Son taux de chômage est à 26,96% de la population active en 2018 alors que les pays comparateurs sont à moins de 10% (Maroc : 9,04%, Ile Maurice : 6,87%, Tchèque : 1,89% et Vietnam : 2,40%). Le chômage des jeunes y est particulièrement élevé. Il est à 52,85% en 2018 alors que l'Ile Maurice est à 23,49% et le Maroc à 21,88%. La Tchèque et le Vietnam sont respectivement à 8,03% et à 6,95%.

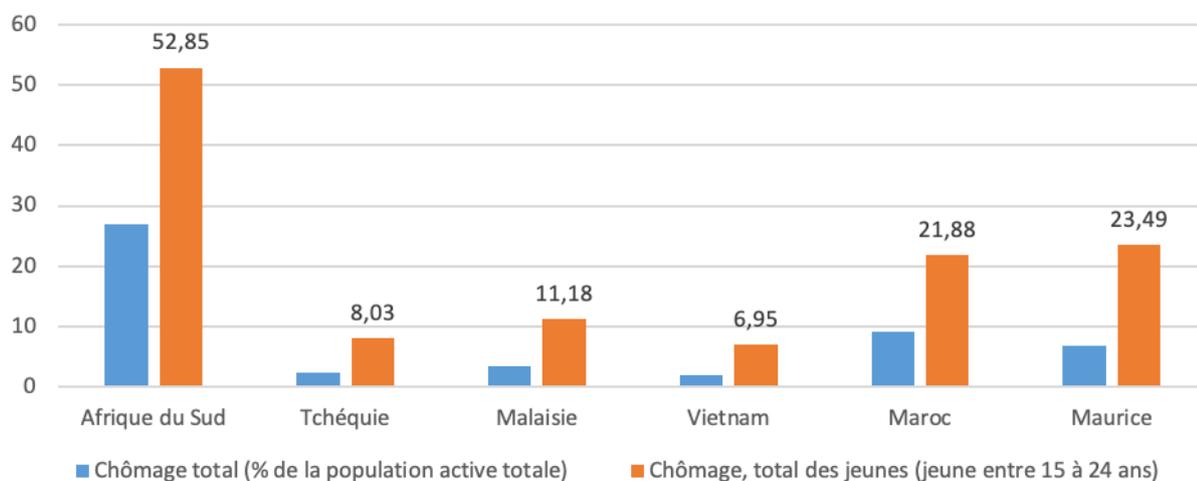
Le taux de chômage des jeunes, toujours élevé, est depuis longtemps l'un des problèmes socio-économiques les plus urgents en Afrique du Sud. Certains des jeunes demandeurs d'emploi ne sont pas bien éduqués et ne possèdent pas les compétences et l'expérience de travail préalables requises par les employeurs du marché du travail. Plus de la moitié des jeunes du pays arrivent sur le marché du travail sans qualification. Et plus de 30% des jeunes ne sont ni en situation d'études, ni d'emploi, ni de formation. L'économie sud-africaine exige des demandeurs d'emploi qualifiés et expérimentés, ce qui rend difficile et réduit les chances pour les jeunes de trouver un emploi. L'échec de l'intégration des jeunes dans le monde du travail menace la cohésion sociale et n'est pas sans lien avec l'insécurité persistante dans le pays.

La Covid-19 a eu un impact brutal et sans précédent sur les moyens de subsistance, car de nombreuses personnes ont perdu leur emploi en raison de la pandémie et du confinement qui a suivi. L'emploi a diminué de 2,2 millions d'unités, soit 14%, au deuxième trimestre de 2020¹³. L'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE) prévoit que le taux de chômage en Afrique du Sud passera de 29,7%, au quatrième trimestre 2019 à 34,5%, au quatrième trimestre 2020.



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

13. International Labor Organization (2020) "Rapid Country Assessment: South Africa. The impacts from a COVID-19 shock to South Africa's economy and Labour market.", 2020.



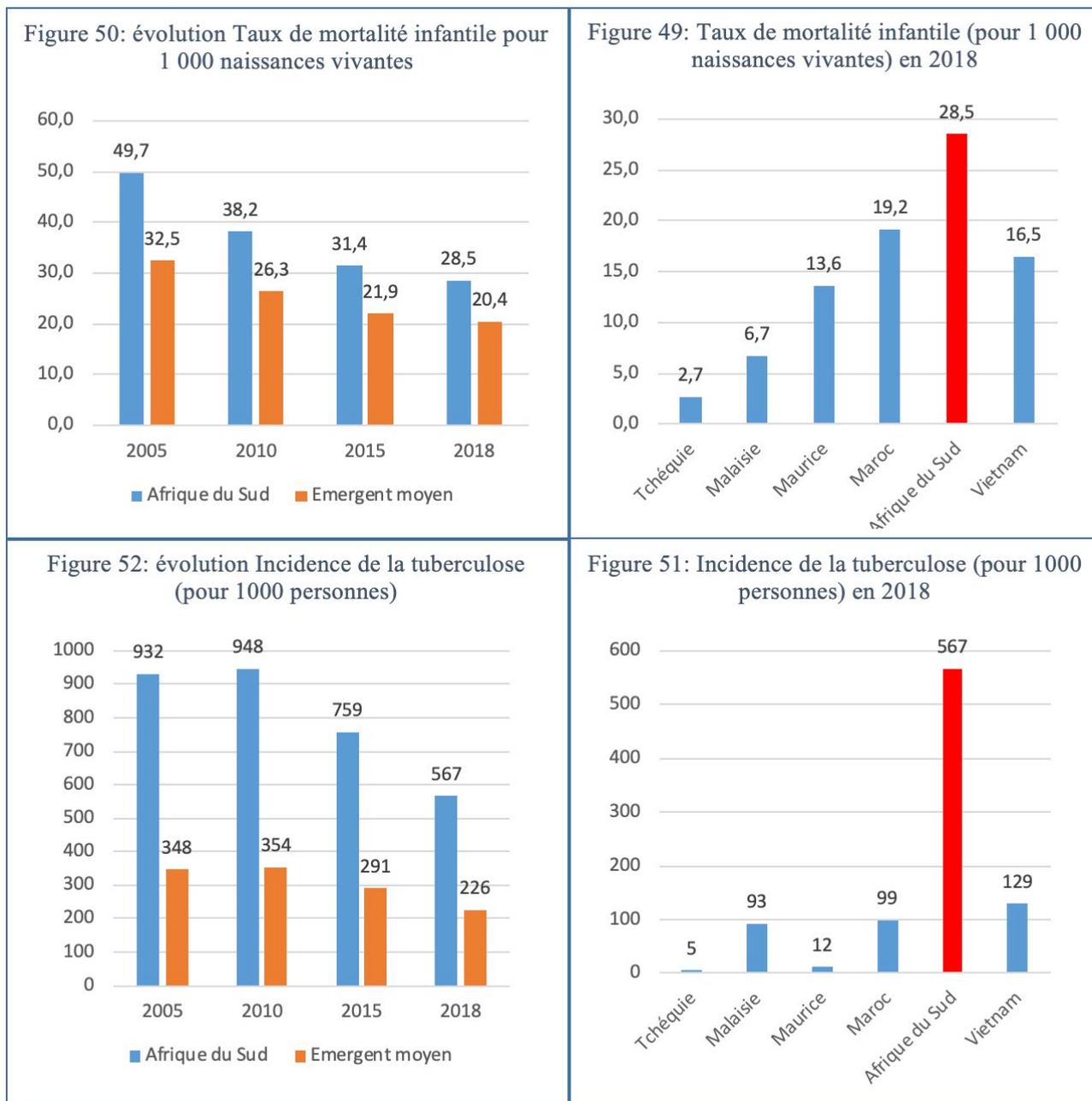
Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

3.4. Résultats de la dimension Santé-Nutrition-Protection sociale

En 2018, l'Afrique du Sud enregistre sur cette dimension un score de 0,45. Cela la situe derrière le Vietnam (0,65), l'Ile Maurice (0,68), le Maroc (0,69), la Malaisie (0,72) et la Tchéquie (0,77).

L'Afrique du Sud est touchée par ce qui a été appelé le « quadruple fardeau des maladies » : Les maladies infectieuses (en particulier le VIH / sida et la tuberculose), les maladies non transmissibles, une mortalité maternelle et infantile élevée, et les blessures résultant des violences. La tuberculose, principalement associée à l'épidémie de VIH / SIDA, est la première cause de décès en Afrique du Sud, et touche plus de 7,2 millions de Sud-Africains. En outre, les 10 principales causes de décès incluent de plus en plus les maladies non transmissibles qui ont traditionnellement été classées comme « maladies de riches », telles que le diabète, l'hypertension et les maladies cardiovasculaires. Ces maladies affectent de plus en plus les groupes pauvres et défavorisés en raison des changements de régime alimentaire et de modes de vie. Une partie du fardeau élevé de la maladie est due à une forte exposition à des facteurs de risque, notamment la violence, les rapports sexuels non protégés, une alimentation malsaine et la consommation d'alcool et de tabac (6,3% des femmes et 30,4% des hommes fument quotidiennement).

Ces mauvaises performances en matière de santé s'expliquent grandement par un accès historiquement inégalitaire des Sud-Africains aux services de santé. Le système de santé publique qui répond aux besoins de soins de 84% de la population totale représente seulement 48,2% des dépenses totales de santé. Bien que les services de base soient gratuits, les médicaments ne sont pas souvent disponibles et les patients sont fréquemment soumis à de longs délais d'attente pour recevoir les soins essentiels. Le secteur privé, en revanche, couvre environ 16% de la population et représente 51,8% des dépenses totales de santé, mettant ainsi en évidence l'inégalité des dépenses et des services entre les riches et les pauvres.



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

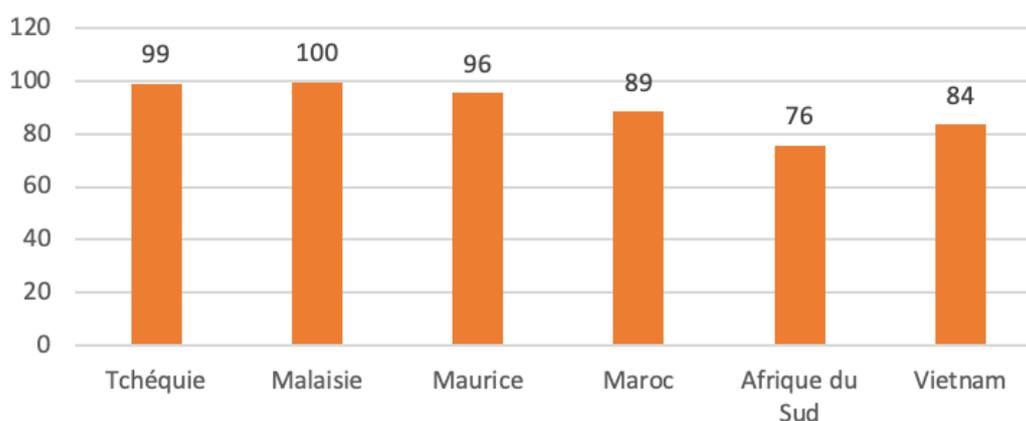
3.5. Résultats de la dimension « Eau-Assainissement-Environnement »

En 2018, l’Afrique du Sud enregistre dans la dimension « Eau-Assainissement-Environnement » un score de 0,53. Cela la situe derrière le Maroc (0,54), le Vietnam (0,56), l’Ile Maurice (0,64), la Tchéquie (0,65) et la Malaisie (0,73).

Figure L’Afrique du Sud affiche des performances faibles en matière d’accès aux services d’assainissement et à l’eau potable En effet, s’agissant de l’accès aux services d’assainissement de base (en % de la population), le pays présente un gap en sa défaveur avec les pays émergents de -10,84%, et de -18,33% avec les pays émergés. Pour le taux d’accès à l’eau potable, le pays accuse un gap avec les pays émergés de -22,32 points de % en moyenne en 2018. L’Afrique du Sud a amélioré l’approvisionnement en eau au cours des deux dernières décennies, mais le niveau d’inégalité dans l’accès est toujours préoccupant.

L'Afrique du Sud est un pays pauvre en eau et est classé comme le 30e État le plus sec au monde par le Fonds mondial pour la nature, avec une disponibilité en eau de 830 m³ par habitant et par an. En raison du déficit d'infrastructures hydrauliques en milieu rural, 74% de tous les habitants de ces zones dépendent entièrement des eaux souterraines (puits et pompes locaux). En outre, la croissance démographique met à rude épreuve l'approvisionnement en eau en Afrique du Sud. 19% de la population rurale n'ont pas accès à un approvisionnement en eau potable et 33% n'ont pas accès aux services d'assainissement de base. Alors que les citoyens ruraux en souffrent le plus, plus de 26% des écoles (urbaines ou rurales) et 45% des dispensaires n'ont pas non plus accès à l'eau potable.

Figure 53: Accès à l'eau potable (% de la population)



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

3.6. Résultats de la dimension Infrastructure-TIC-énergie-

En 2018, l'Afrique du Sud enregistre sur la dimension « Infrastructure-TIC-Energie » de l'IQV un score de 0,60, ce qui la situe derrière tous les pays comparateurs considérés.

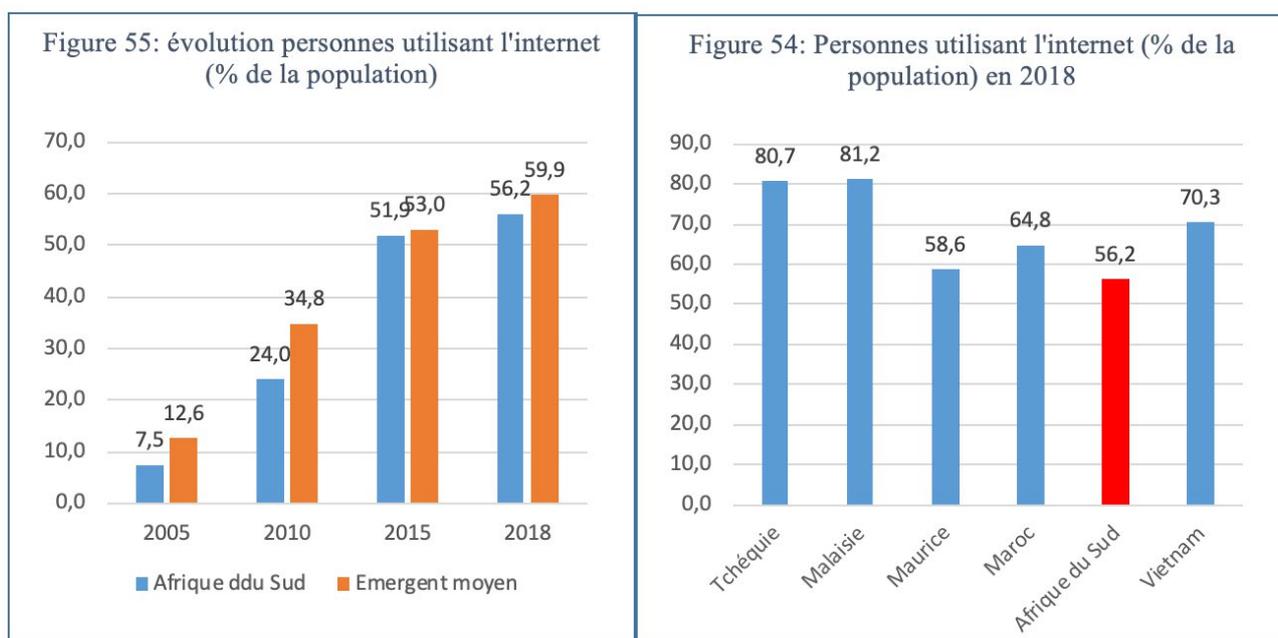
Les Sud-Africains ont un accès élevé à l'électricité et bénéficient d'infrastructures de transport de bonne qualité. L'Afrique du Sud a fait d'énormes progrès dans l'élargissement de l'accès à l'électricité. Le programme d'électrification des ménages d'Eskom (le principal fournisseur d'électricité de l'Afrique du Sud) a permis de connecter 5,7 millions de ménages supplémentaires entre 1994 et 2014. L'Afrique du Sud a désormais (en 2018) un taux d'accès à l'électricité de 84%. Le plan de développement national du pays vise à avoir un accès universel d'ici à 2025.

S'agissant du transport, l'Afrique du Sud est en tête en Afrique et devance de nombreux pays émergents. Les réseaux aériens et ferroviaires du pays sont les plus importants du continent et les routes principales sont en bon état. Selon un rapport d'International Finance Corporation¹⁴ (IFC), en 2017, l'Afrique du Sud compte 30400 kilomètres de voies ferrées pour les passagers et les marchandises. Le rail compte 585 gares et une flotte totale de 4 735 autocars. L'Afrique du Sud dispose également d'un train à grande vitesse qui transporte environ 60 000 passagers par jour. Le pays possède également le dixième plus grand réseau routier du monde, s'étendant sur 750 000 kilomètres. La plupart des Sud-Africains ont accès aux bus publics et aux taxis minibus.

14. International Finance Corporation (2019) "Creating Markets In South Africa. Boosting Private Investment to Unlock South Africa's Growth Potential", Country Private Sector Diagnostic, 2019

En revanche, la qualité des infrastructures de transport du pays se dégrade depuis 2010. En effet, alors qu'il y a 10 ans, l'Afrique du Sud était au 49e rang dans le classement de l'indice des infrastructures du Forum économique mondial, elle occupe la 64e place en 2017-18, la deuxième en Afrique après Maurice. Cette détérioration pourrait s'expliquer par la dynamique des dépenses publiques en matière d'infrastructures qui ont eu tendance à baisser ces dernières années. Les données couvrant l'ensemble du secteur public montrent une baisse de 8,2% des investissements dans les infrastructures en 2018 après une baisse de 4,0% en 2017. Avec ces baisses, les dépenses d'infrastructure du secteur public sont revenues à leur niveau de 2014.

En revanche, le pays accuse un retard significatif en matière de TIC. Le nombre d'abonnés à la large bande fixe se situe à seulement à 2,4% de la population en Afrique du Sud contre en moyenne 9% dans les pays émergents et 17% dans les pays émergés. Bien que l'Afrique du Sud dispose d'un secteur des TIC bien développé illustré par la présence étendue sur tout le continent des opérateurs de téléphonie mobile sud-africains, les coûts des données mobiles sont très élevés dans le pays par rapport à d'autres pays à revenu moyen en Afrique, notamment le Nigeria, l'Égypte, le Ghana et la Tanzanie. De plus, comme pour les autres types d'infrastructures, la pénétration des services TIC dans les zones d'habitation informelles et les zones rurales est limitée, ce qui renforce la fracture numérique et le caractère dual de l'économie sud-africaine.



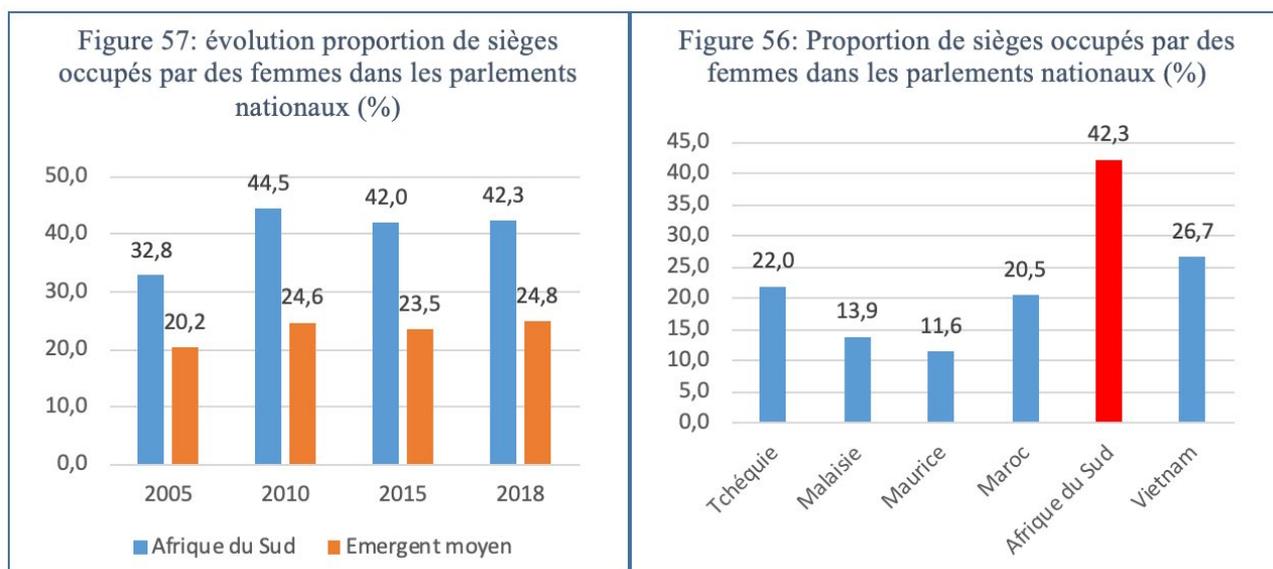
Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

3.7. Résultats de la dimension « Genre »

En 2018, l'Afrique du Sud affiche sur cette dimension un score de 0,4, qui la place devant la Tchéquie (0,29), le Vietnam (0,23), la Malaisie (0,23), l'Ile Maurice (0,20) et le Maroc (0,11) Figure

L'Afrique du Sud dépasse les pays de référence sur la dimension genre. Sur tous les indicateurs de la dimension, le pays a affiché les meilleures performances, excepté « le ratio du taux d'activité des femmes par rapport aux hommes ». Pour ce dernier, le pays est à 78% alors que le Vietnam est à 88%.

L'Afrique du Sud le doit à la mise en œuvre de la politique nationale pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes, élaborée en 2002. L'Afrique du Sud est signataire de plusieurs engagements régionaux et internationaux sur l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes. Au niveau national, ces protocoles sont intégrés dans le cadre de la politique nationale pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes, datant de 2002. La politique établit une vision et un cadre clairs pour l'intégration du genre dans les lois, politiques, procédures et pratiques, et elle plaide pour l'égalité des droits et des chances pour les femmes et les hommes dans toutes les sphères et structures du gouvernement, ainsi que sur le lieu de travail, la communauté et la famille. Les institutions et organes gouvernementaux sont tenus de mettre en œuvre l'intégration de la dimension de genre dans le cadre de leurs mandats par l'intermédiaire de leurs points focaux pour l'égalité des sexes.



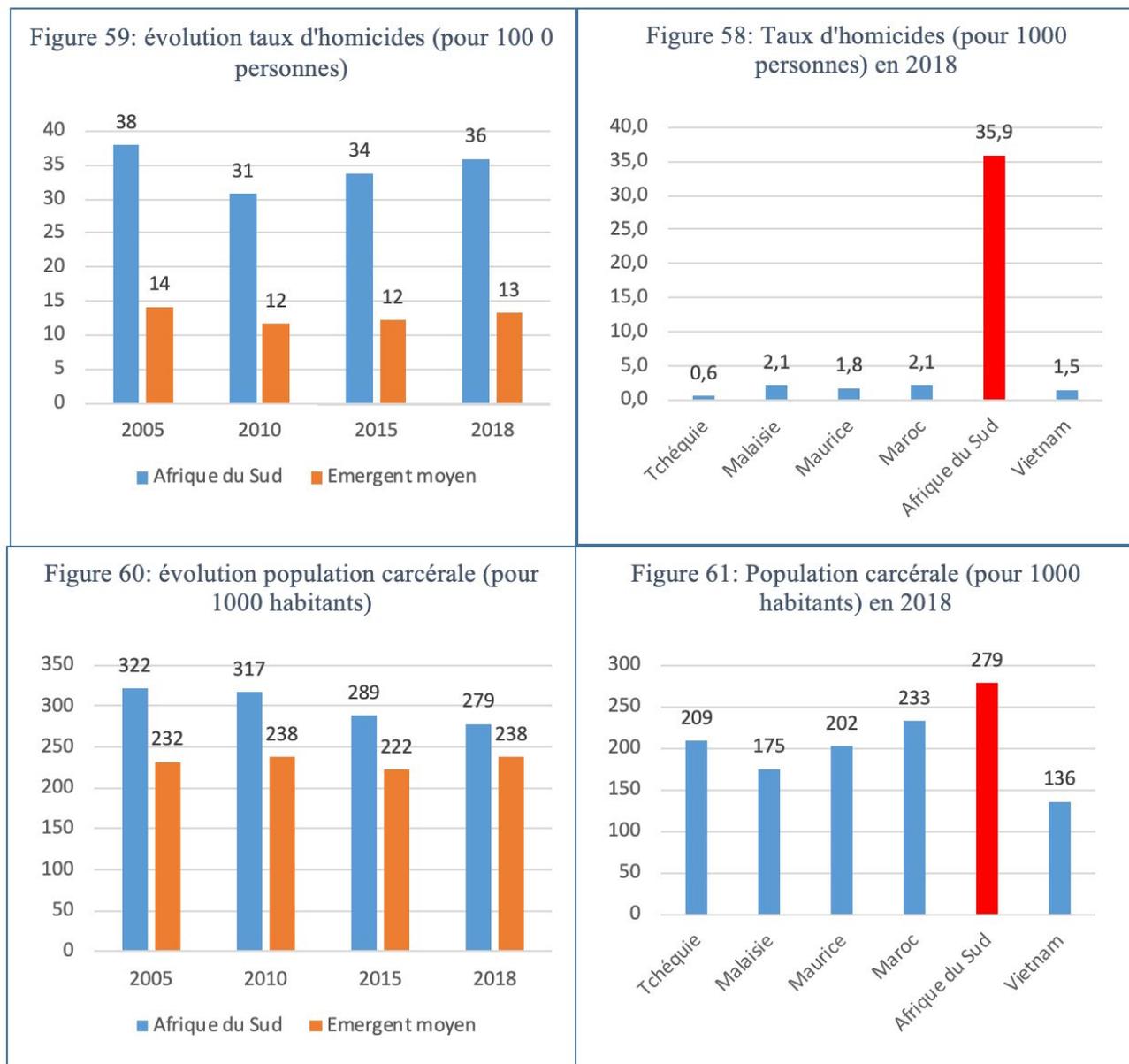
Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

3.8. Résultats de la dimension « Sécurité » (un niveau de sécurité faible)

En 2018, l'Afrique du Sud affiche sur la dimension « sécurité » de l'IQV un score de 0,1. Ce score est trop faible, comparé à celui du Maroc (0,65), de l'Ile Maurice (0,71), de la Tchèque (0,71), du Vietnam (0,82) et de la Malaisie (0,74) Figure

Les taux de crimes violents, d'homicides, et de maltraitance d'enfants sont tous élevés en Afrique du Sud. En effet, le pays affiche un taux d'homicide de 35.9% en 2018, avec un écart de 34,4% de la moyenne des pays émergés. Quant à la population carcérale, elle est à 279 pour 1000 habitants. Alors que les hommes sont les plus susceptibles d'être assassinés, les femmes et les enfants sont les victimes de la plupart des autres formes de criminalité. Les Sud-Africains plus riches se protègent du crime en engageant des sociétés de sécurité privées et en vivant dans des communautés fermées, mais les pauvres ne le peuvent pas.

Les entreprises, elles aussi, souffrent de la criminalité, en particulier du vol et, encore une fois, ce sont les entreprises les plus grandes et les mieux établies qui dépensent davantage pour la sécurité, faisant ainsi de la criminalité un obstacle à l'entrée pour les nouvelles et petites entreprises.



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

IV. Performances de l’Afrique du sud en matière d’émergence globale

L’objectif de cette section est de présenter la dynamique d’émergence globale de l’Afrique du Sud. L’analyse repose sur l’Indice d’Emergence globale (IEG) présenté sommairement dans l’encadré suivant.

Encadré 3 : L’Indice d’Emergence globale

L’Indice d’Emergence globale est la représentation chiffrée de l’ensemble de la pyramide d’émergence. Il est une combinaison cohérente de trois indices calculés précédemment par le BPE, à savoir : l’Indice

synthétique d'Émergence économique (ISEME, dit Indice Moubarack LO), l'Indice composite des Leviers de l'Émergence économique (ICLE) et, enfin, l'Indice de Qualité de Vie (ISQV). Ces indices correspondent, chacun, à la mesure d'une strate de la dynamique d'émergence.

Figure 62: Les principales dimensions de l'Indice d'Émergence globale

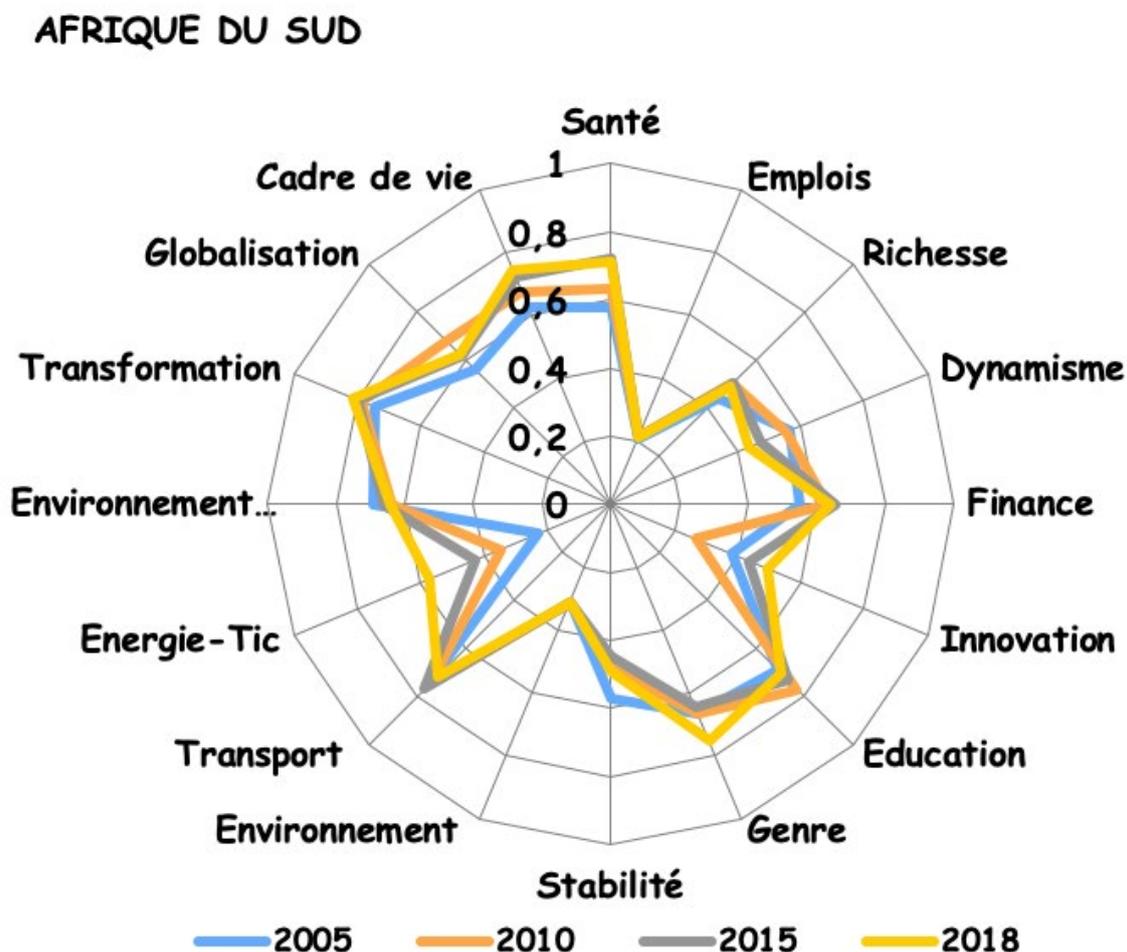


Source : Moubarack LO (2017)

L'Afrique du Sud se classe, en 2018, au 30e rang mondial de l'IEG, sur un échantillon de 103 pays dits en développement, et au 2e rang au niveau africain derrière l'île Maurice.

Le score de l'Afrique du Sud dans l'IEG affiche sur la période 2005-2018 un rythme de progression continue. En effet, de 0,54 (sur un total possible de 1) en 2005, l'Indice se situe à 0,56 en 2010, puis à 0,57 en 2015, et enfin à 0,58, en 2018, soit une évolution de 7,4% entre 2005 et 2018. Le pays est classé dans la catégorie des pays à « émergence globale moyenne ».

Figure 63: Evolution du score des composantes de l'IEG de l'Afrique du Sud



Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

Les dimensions de l'IEG affichant les scores les plus élevés en 2018 sont : le « genre » avec un score de (0,75 sur 1), la « transformation structurelle » avec un score de (0,81), le « cadre de vie » qui réalise un score de 0,74, et la dimension « santé » avec un score de 0,71. Le pays obtient de moins bonnes performances dans les dimensions suivantes de l'IEG : « environnement durable » (score de 0,31), « emploi » (0,21) et « dynamisme économique » (0,44).

Tableau 5: Evolution des scores des composantes de l'IEG Afrique du Sud

| | | Afrique du Sud | | | |
|----------------------------|--------------|----------------|------|------|------|
| Année | | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 |
| Indice global d'émergence | Score | 0,54 | 0,56 | 0,57 | 0,58 |
| | Rang monde | 20 | 30 | 31 | 30 |
| | Rang Afrique | 2 | 3 | 2 | 2 |
| Santé | | 0,58 | 0,63 | 0,72 | 0,71 |
| Emploi | | 0,21 | 0,21 | 0,21 | 0,21 |
| Richesse | | 0,44 | 0,5 | 0,51 | 0,49 |
| Dynamisme | | 0,56 | 0,55 | 0,47 | 0,44 |
| Finance | | 0,55 | 0,63 | 0,66 | 0,64 |
| Innovation | | 0,38 | 0,27 | 0,44 | 0,5 |
| Education | | 0,69 | 0,77 | 0,73 | 0,7 |
| Genre | | 0,66 | 0,67 | 0,64 | 0,75 |
| Stabilité | | 0,57 | 0,48 | 0,44 | 0,49 |
| Environnement | | 0,31 | 0,31 | 0,31 | 0,31 |
| Transport | | 0,75 | 0,75 | 0,77 | 0,71 |
| Energie-TIC | | 0,23 | 0,35 | 0,43 | 0,57 |
| Environnement des affaires | | 0,69 | 0,64 | 0,66 | 0,65 |
| Transformation | | 0,75 | 0,79 | 0,8 | 0,81 |
| Globalisation | | 0,56 | 0,68 | 0,62 | 0,62 |
| Cadre de vie | | 0,62 | 0,68 | 0,73 | 0,74 |

Source : calcul des auteurs sur la base des données WDI, Banque Mondiale

Conclusions et recommandations

En 2018, l'Afrique du Sud se classe, avec le Maroc et l'Ile Maurice, parmi les pays émergents.

Elle remplit également plusieurs conditions essentielles nécessaires pour se hisser dans le proche avenir au rang des pays émergés.

Le pays dispose d'institutions fortes et indépendantes, telles que le pouvoir judiciaire, les autorités de la concurrence et la Banque centrale. Son système financier est profond, sophistiqué et fortement aligné sur les meilleures pratiques internationales. Ses universités se classent parmi les meilleures du continent africain. En outre, le secteur privé sud-africain est plus diversifié que celui de nombreuses autres économies en développement, avec un solide secteur des services comme principale source du PIB. L'Afrique du Sud est une économie hautement industrialisée depuis de nombreuses années et, aujourd'hui, elle continue d'avoir une grande part des entreprises dans le secteur manufacturier, même si le poids de l'industrie dans le PIB se réduit. En matière de transport et de logistique, elle est en tête en Afrique et devance de nombreux marchés émergents. En outre, le pays est un acteur économique et politique stratégique dans la région de l'Afrique australe.

Toutefois, les analyses effectuées dans le cadre de ce Papier ont révélé une des faiblesses majeures pour l’Afrique du Sud, qu’il serait urgent de corriger.

Premièrement, en dépit d’être un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, l’Afrique du Sud souffre d’une pauvreté élevée.

Deuxièmement, la société sud-africaine reste l’une des plus inégales au monde, caractérisée par une extrême inégalité des revenus, à la fois entre les différents groupes raciaux et géographiques. Troisièmement, le chômage y est élevé, en particulier chez les jeunes.

La capacité de l’Afrique du Sud à trouver une solution à ces problèmes et à passer du statut de pays émergent à celui de pays émergé, dépend de la mise en œuvre de réformes profondes au niveau des certains leviers-clé de l’émergence économique et sociale durable :

- En matière de capital humain, la performance de l’Afrique du Sud est plus faible qu’elle ne devrait l’être. Des efforts doivent donc être déployés pour que davantage de jeunes achèvent leurs études et acquièrent des compétences de base qui les rendraient plus employables. Des actions fortes sont également nécessaires pour endiguer les fléaux comme l’insécurité alimentaire, le VIH et la tuberculose ;
- L’environnement des affaires souffre de l’incertitude sur la propriété foncière qui pose un sérieux risque à la baisse sur l’investissement. Il y a également de gros défis en ce qui concerne la lutte contre la corruption qui peut entraîner des coûts économiques élevés ;
- Les services d’infrastructure ne sont pas suffisamment accessibles et abordables dans le « deuxième segment » de l’économie. Certains services-clé dont les entreprises ont besoin doivent être améliorés, notamment le transport d’énergie, l’eau et les télécommunications ;
- En matière de gouvernance, les indicateurs montrent que la gouvernance économique en Afrique du Sud reste stagnante et que des réformes sont nécessaires pour la renforcer.

Bibliographie

- Bell, Jason and Goga, Sumayya and Mondliwa, Pamela and Roberts, Simon, Structural Transformation in South Africa: Moving Towards a Smart, Open Economy for All (April 1, 2018). CCRED Working Paper No. 9/2018, Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=3269732> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3269732>
- Belli et al. (2018) “Background note for Republic of South Africa Systematic Country Diagnostic”, World Bank, 2018
- Haroon Bhorat & Mumbi Kimani (2018) “South Africa’s growth trap: the constraints on economic growth and the role of water”, Development Policy Research Unit School of Economics, University of Cape Town, 2018
- International Finance Corporation (2019) “Creating Markets In South Africa. Boosting Private Investment to Unlock. South Africa’s Growth Potential”, Country Private Sector Diagnostic, 2019
- International Labor Organization (2020) “Rapid Country Assessment: South Africa. The impacts from a COVID-19 shock to South Africa’s economy and Labour market.”, 2020
- Economic Research department of BNP Paribas South Africa (2018): “What’s behind the growth slowdown?” Eco conjuncture, 2018

- IMF (2020) "Regional Economic Outlook, October 2020, Sub-Saharan Africa : A Difficult Road to Recovery" Author/Editor: International Monetary Fund.
- IMF(2020) « South Africa : IMF Country Report No. 20/33", January 2020
- Statistics South Africa (Stats SA) (2020) "Poverty Trends in South Africa report"
- Lô Moubarack (2019), « Diagnostic stratégique de l'émergence économique du Maroc », Policy Center for the New South, Novembre 2019.
- Lô Moubarack (2017), « L'émergence économique des Nations, définition et mesure », Harmattan Sénégal, Mars 2017
- Lô Moubarack & Sy Amaye, 2020. «Un Indice de Compétitivité structurelle des pays en développement,» Research papers , Policy Center for the New South, mars 2020.
- Lô Moubarack et Sy Amaye (2021), « Manuel de l'émergence économique », Harmattan Sénégal, Janvier 2021.
- Van der Berg, S., Spaul, N, Wills, G., Gustafsson, M. & Kotzé, J. 2016. Identifying binding constraints in education. A study financed by PSPPD (Project to Support Pro-Poor Policy Development). Research on Socio-Economic Policy, Stellenbosch.
- World Bank (2017)"South Africa Economic Update: Private Investment for Jobs", 2017.
- World Bank (2018) "Republic of South Africa Systematic Country Diagnostic: An Incomplete Transition Overcoming the Legacy of Exclusion in South Africa", May 2018.
- World Bank, World Development Indicators Data Base.
- World Health Organization (2018) "World health statistics 2018: monitoring health for the SDGs, sustainable development goals." Geneva.

Annexes

Annexe 1 : Construction de l'Indice Synthétique d'Emergence Economique (ISEME)

L'Indicateur synthétique d'émergence économique (ISEME)¹⁵ d'un pays est la combinaison des indicateurs construits sur chacune des quatre dimensions susmentionnées dont chacune regroupe un certain nombre de variables (voir tableau 1 ci-dessus).

Les lignes qui suivent décrivent la formule finale de l'ISEME avant de s'intéresser à la construction des sous-indicateurs liés à un thème quelconque de variables.

L'idée de la mesure du phénomène que nous étudions est la suivante : nous sommes à la recherche d'un facteur composite qui puisse mesurer l'aspect multidimensionnel qu'est l'émergence économique du pays. Posé ainsi, le problème peut être résolu par l'utilisation des méthodes factorielles. Ces outils permettent de résumer l'information contenue de façon diffuse dans un ensemble de variables en un nombre restreint de facteurs. La construction de l'ISEME est donc basée sur les principes d'analyse factorielle.

Comme souligné ci-dessus, les variables sont à priori regroupées par dimension et l'ISEME d'un pays est la combinaison des sous-indicateurs provenant de chaque dimension. Dans ce sens, l'analyse

15. Sidiki Guindio, statisticien-économiste, a servi comme assistant principal de recherche pour la conception de l'indice synthétique et dans les calculs initiaux de l'ISEME. Ruben Djogbenou, statisticien-économiste, a effectué la mise à jour des données et des calculs de l'ISEME, sous la direction de l'auteur. Boubacar Sané a aidé dans la recherche documentaire.

factorielle multiple (AFM) est l'une des méthodes les plus adéquates pour résoudre le problème.

Dans le cas présent, l'indice que nous construisons est constitué de 4 dimensions. Il a donc été construit un indicateur par dimension. C'est la combinaison de ces quatre indicateurs qui donne l'ISEME.

Pour un pays i , notons $I_k(i)$ la valeur du sous-indicateur de la dimension k (la méthode de calcul de I_k sera précisée par la suite), la formule de l'ISEME du pays i s'écrit :

$$\text{ISEME}(i) = \left[\frac{1}{\sum_{k=1}^m \lambda_k} \sum_{k=1}^m \lambda_k I_k^\alpha(i) \right]^{\frac{1}{\alpha}}$$

Où m est le nombre de dimensions (ici m est égal à 4).

α qui est un nombre réel non nul est choisi par simulation. Cette simulation consiste à retrouver une valeur de α telle que l'ISEME soit relativement robuste par rapport à une petite variation de α . Notons aussi que α permet de mesurer un degré de substituabilité des différentes composantes de l'ISEME.

λ_k est le poids de la dimension k de l'émergence. Ce poids est déterminé par l'analyse factorielle, éventuellement complétée par un avis d'expert. Conformément à la théorie de l'AFM, λ_k peut être estimé à partir des premières valeurs propres partielles provenant de l'ACP de la dimension k . La formule de calcul des λ_k pose un problème de dimensionnalité des composantes ; c'est la raison pour laquelle cette formule ne sera précisée que dans les résultats empiriques.

Le choix de la forme fonctionnelle de l'ISEME peut se justifier par les bonnes propriétés qu'elle lui confère à savoir :

- L'ISEME est strictement croissant par rapport à chacune de ses composantes (lorsqu'un pays améliore une de ses dimensions de l'émergence, alors son niveau final d'émergence augmente). L'indice a donc une puissance hiérarchique entière.
- L'ISEME est convexe par rapport à chacune des composantes. Cela signifie que l'ISEME augmente d'autant plus vite que la situation de l'une de ses dimensions s'améliore.
- La variation d'une composante peut, plus ou moins, compenser celle d'une autre composante dans la mesure finale de l'ISEME. En fait, les sous-indices sont construits de manière à avoir des dispersions et des niveaux comparables. Ainsi, les critiques de Minvielle et Bry relatifs à l'IPH ne sont plus d'actualité.
- L'ISEME n'est pas phagocyté par la variation de l'une de ses composantes. L'élasticité de l'indicateur par rapport à une composante est égale à la part relative de cette composante dans la somme des composantes. Or, les composantes sont comparables en niveau et en variation. Donc, l'importance de la variation de l'ISEME du fait de la variation d'une seule de ses composantes respecte certaines contraintes, telle que l'équité a priori entre composantes.
- On note que lorsque α est positif (et plus il est élevé), l'élasticité de l'indice par rapport à l'une de ses composantes est d'autant plus importante que cette composante a une valeur élevée par

rapport aux autres. Un tel comportement sera souhaité, si l'on considère que l'émergence doit être dominée, y compris sur le plan des variations, par sa composante la plus forte. Cela signifie que pour a positif et élevé, on a tendance à conclure que le pays est émergé dès que l'une de ses dimensions d'émergence a une très grande valeur (optique d'aversion minimale pour le risque de déclarer un pays comme émergé alors qu'il ne l'est pas).

- Au contraire, lorsque a est négatif, et ce d'autant plus que sa valeur absolue est élevée, les variations de l'indice seront dominées par celles de son composant ayant la valeur la moins élevée (optique d'aversion maximale pour le risque de déclarer un pays comme émergé alors qu'il ne l'est pas).

Ces deux situations sont considérablement atténuées dans notre cas, d'une part parce que les composantes de l'ISEME sont comparables en moyenne et en variance et, d'autre part, parce qu'elles ne varient que pour un a très grand.

Le calcul de l'ISEME(i) nécessite la connaissance de $I_k(i)$. La méthode de calcul utilisée pour évaluer les $I_k(i)$ fait l'objet de la section suivante.

3. Calcul des sous-indices de L'ISEME

Pour construire les sous-indices de l'ISEME, nous avons utilisé l'analyse en composantes principales (ACP). Cette méthode correspond bien à la structure des données à notre disposition. Il s'agit de quantifier les différentes dimensions. Pour cela, la méthode suivante a été utilisée.

Pour une dimension donnée (par exemple la croissance de qualité), il convient d'effectuer l'ACP sur l'ensemble des variables de la dimension (les individus atypiques - s'il en existe - sont mis en supplémentaire). Ensuite, l'interprétation des axes nous guide quant à la construction du sous-indice. Selon les résultats de l'ACP, le sous-indice est basé sur un ou plusieurs axes. Dans ce dernier cas, sa construction passe, elle aussi, par la combinaison de plusieurs indices. Le nombre de ces indices qui rentre dans la construction de l'indice de la dimension est la dimension empirique de la dimension. Ainsi, la dimension empirique d'une dimension est le nombre de groupes de variables corrélés à un axe donné de l'ACP. Pour un ensemble de variables corrélées à un axe j donné, l'aspect de l'émergence se référant à cet axe s'écrit :

$$I_k(\mathbf{i}) = \sum_{t=1}^T C_t^j V_t^i$$

Où V_t^i est la valeur de la variable t pour le pays i , C_t^j est la coordonnée de la variable t sur l'axe j en question.

À tous les niveaux d'agrégation, il faut tenir compte du fait que le résultat de l'agrégation pourrait être phagocyté par une ou quelques variables. Par exemple, les variables V^t doivent être ramenées à une situation comparable en termes de niveau et de variabilité. Pour cela, différentes normes peuvent être choisies.

La transformation de type rang

Il s'agit de remplacer chaque observation par son rang dans le classement par ordre croissant ou décroissant de la variable. Une telle transformation est robuste au choix de l'échelle de mesure mais présente l'inconvénient du besoin de tout recalculer lors de l'introduction d'une nouvelle donnée.

La transformation de type centrée réduite

La formule générale de ces transformations s'écrit :

$$\mathbf{V}_t^* \rightarrow \frac{\mathbf{V}_t - \mathbf{N}_t}{\mathbf{D}_t}$$

Où \mathbf{N}_t et \mathbf{D}_t sont respectivement un niveau et une dispersion de référence. En prenant $\mathbf{N}_t = \text{MinV}$ et $\mathbf{D}_t = \text{MaxV} - \text{MinV}$ (l'étendue de la variable), l'on retrouve la transformation souvent utilisée :

$$\mathbf{V}_t^* \rightarrow \frac{\mathbf{V}_t - \text{MinV}}{\text{MaxV} - \text{MinV}}$$

Cette dernière formule a l'inconvénient de nécessiter, souvent, de nouveaux calculs après l'introduction d'un nouvel individu. Pour éviter cela, on peut considérer MinV et MaxV comme des minima et maxima théoriquement acceptables et non ceux calculés à partir de l'échantillon d'individus dont on dispose (c'est le cas du calcul de l'IDH).

On a enfin une troisième transformation

Cette dernière consiste à rapporter chaque variable à un niveau de référence (par exemple la moyenne, la médiane, ou un niveau théoriquement conçu).

$$\mathbf{V}_t^* \rightarrow \frac{\mathbf{V}_t}{\mathbf{D}_t}$$

Une telle transformation a l'avantage de laisser inchangée la variation relative (en %) de la composante et d'être adaptée à des transformations du type log.

Dans le présent rapport, nous avons adopté la transformation couramment utilisée (que nous appelons transformation maxi-mini dans la suite du document):

$$\mathbf{V}_t^* \rightarrow \frac{\mathbf{V}_t - \text{MinV}}{\text{MaxV} - \text{MinV}}$$

Les minima et maxima seront choisis de manière théorique et en lien avec le fait qu'on calcule l'indicateur en 2005, 2010 et 2016.

Après avoir effectué l'ACP sur chaque bloc de variables, on note que les indices se calculent comme suit :

L'indice de richesse inclusive :

$$I_1 = 0.5 * \text{pib_per_capita} + 0,5 * \text{espérance de vie à la naissance}$$

L'indice de dynamisme économique et de cadre macroéconomique sain :

$$I_2 = (0.692 * I_{21}^{(1/3)} + 0,245 * I_{22}^{(1/3)} + 0,063 * I_{23}^{(1/3)})^3$$

Les coefficients de pondération sont les contributions des axes par rapport au premier plan. Le choix de cette fonction est justifié dans la partie théorique de la mise place de l'ISEME. Ainsi, l'indice de dynamisme économique et de cadre macroéconomique sain est une moyenne pondérée des deux sous-indices.

L'indice de transformation structurelle

$$I_2 = (0.650 * I_{31}^{(1/2)} + 0,350 * I_{32}^{(1/2)})^2$$

L'indice de bonne insertion dans l'économie mondiale

$$I_2 = (0.745 * I_{41}^{(1/2)} + 0,255 * I_{42}^{(1/2)})^2$$

Après le calcul de I1, I2, I3 et I4, il ne reste plus qu'à calculer l'ISEME. C'est une combinaison des sous-indices que nous venons de calculer. La formule utilisée est celle précisée dans la partie méthodologique.

$$ISEME(i) = \left[\frac{1}{\sum_{k=1}^m \lambda_k} \sum_{k=1}^m \lambda_k I_k^\alpha(i) \right]^{\frac{1}{\alpha}}$$

Après simulation, nous choisissons $\alpha = 1/4$. L'ISEME est robuste pour cette valeur. La détermination des coefficients de pondération est basée sur des théories tirées de l'analyse factorielle. Nous avons considéré la contribution de chaque groupe dans la formation du premier axe de l'analyse factorielle multiple. Cependant, les groupes n'ayant pas forcément la même structure, il va falloir « déflater » cette contribution par la première ou les deux premières valeurs propres des ACP partielles. On a donc

$$\lambda_1 = \frac{T_{G1}^1}{P_{G1}^1 + P_{G1}^2}; \quad \lambda_2 = \frac{T_{G2}^1}{P_{G2}^1}; \quad \lambda_3 = \frac{T_{G3}^1}{P_{G3}^1}$$

Où T_{Gi}^j est la contribution du groupe i dans la formation de l'axe j de l'AFM et P_{Gi}^j est la valeur propre de l'axe j de l'ACP effectuée sur le groupe i.

L'application de ces formules, complétée par un avis d'expert, permet d'estimer le poids de la richesse à 0,207, le poids du dynamisme économique dans un cadre macroéconomique sain à 0,147, le poids de la structure de transformation à 0,242 et le poids de l'insertion dans l'économie mondiale à 0,404.

D'où, l'ISEME s'écrit :

$$\text{ISEME} = (0.207 * I_1^{(1/4)} + 0.147 * I_2^{(1/4)} + 0.242 * I_3^{(1/4)} + 0.404 * I_4^{(1/4)})^4$$

Annexe 1 : construction de l'indice de compétitivité structurelle (ICS)

La méthodologie détaillée de construction de l'ICS est présentée dans le papier de Lô Moubarack & Sy Amaye, 2020¹⁶. Elle suit les étapes définies dans le Handbook on Constructing Composite indicators (Nardo et al., 2005) qui sont nécessaires à la bonne construction d'indices composites ou synthétiques.

- La définition du cadre théorique de l'indice,
- La sélection des indicateurs qui composent l'indice,
- La sélection de la pondération à assigner à chacun des indicateurs,
- Le choix de la méthode de normalisation des indicateurs,
- Le choix de la méthode d'agrégation des indicateurs,
- Les analyses de sensibilité et de robustesse.

Nous de façon sommaire la méthode de pondération et d'agrégation des composantes de l'ICS.

Méthode de pondération des composantes de l'ICS

L'indice composite des leviers de l'émergence économique (ICLE) comporte 13 dimensions, 33 sous-dimensions, 68 composantes et 187 indicateurs. Ci-après, le calcul des poids selon le niveau est présenté.

- Les indicateurs ont tous un poids égal à 1.
- Au sein d'une sous-dimension, une composante est pondérée par son nombre d'indicateurs.

$$W_{i,j,k} = \frac{n_{i,j,k}}{n_{i,j}}$$

- $W_{i,j,k}$ le poids de la composante k , de la sous-dimension j , de la dimension i ,
- $n_{i,j,k}$ le nombre d'indicateurs de la composante k , de la sous-dimension j , de la dimension i
- $n_{i,j}$ le nombre d'indicateurs de la sous-dimension j , de la dimension i

Au sein d'une dimension, une sous-dimension est pondérée par son nombre de composantes.

$$W_{i,j} = \frac{N_{i,j}}{N_i}$$

16. «Un Indice de Compétitivité structurelle des pays en développement,» Research papers, Policy Center for the New South, mars 2020.

- $W_{i,j}$ le poids de la sous-dimension j , de la dimension i ,
- $N_{i,j}$ le nombre de composantes de la sous-dimension j , de la dimension i ,
- N_i le nombre de composantes de la dimension i ,

Pour les dimensions, la même démarche méthodologique a été appliquée ; autrement dit le poids d'une dimension correspond à la somme de ses sous-dimensions divisée par le nombre total de sous-dimensions.

Tableau 6: Poids des dimensions

| Dimensions | Poids en % |
|--|------------|
| Environnement Social | 4 |
| Valorisation des dotations naturelles | 1 |
| Planification nationale, surveillance et coordination | 3 |
| Qualité de l'administration | 5 |
| Cadre de réglementation des affaires | 20 |
| Ouverture, Réseau commercial & Spécialisation | 3 |
| Infrastructures (Energie, Transports, ICT) | 15 |
| Finances publiques et transparence | 3 |
| Protection et promotion de l'environnement | 3 |
| Profondeur financière | 12 |
| Intégration régionale | 6 |
| Technologie & Innovation | 4 |
| Capital Humain, Genre, Population | 20 |

Source : Calcul des auteurs

Méthodes d'agrégation des composantes de l'ICS

L'agrégation arithmétique et géométrique sont les principales méthodes d'agrégation utilisées par les économistes dans l'élaboration d'un indice. Ces méthodes ont des effets différents sur le principe de compensation des composantes de l'indicateur. En effet, l'agrégation arithmétique suppose une compensation constante entre les dimensions, et un déficit de score dans une dimension peut être comblé par un surplus de score dans une autre dimension. Tandis que l'agrégation géométrique suppose que ce principe de compensation est faible et pénalise fortement les dimensions ayant de mauvais scores. Ainsi, lorsque l'indice utilise une agrégation géométrique, les pays doivent fournir un grand effort dans leurs secteurs faibles pour voir leur score s'améliorer de manière significative.

Dans notre étude, nous avons choisi la méthode d'agrégation linéaire. Cette méthode a l'avantage d'être transparente et permet de disposer de la même échelle de mesure entre l'indice et ses composantes. Elle permet aussi de facilement décomposer l'indice global et ainsi d'analyser l'évolution des composantes. En outre, le problème de substitution est réduit par le fait que les poids ne sont pas identiques.

La méthode d'agrégation ainsi retenue est donnée par les formules suivantes :

- Au niveau de la composante , composée de indicateurs, le sous-indice s'obtient ainsi :

$$IC_j = \frac{1}{n_j} \times \sum w_{i,j} * I_{ni}$$

- Au niveau de la sous-dimension , le sous-indice s'exprime par la formule suivante :

$$ISD_k = \sum_j w_{j,k} * IC_j$$

- Au niveau de la dimension , le sous-indice s'exprime par la formule suivante :

$$ID_l = \sum_k w_{k,l} * ISD_k$$

- L'indice composite des leviers de l'émergence économique (ICLE) est donné par la formule :

$$Indice = \sum_{k=1}^{13} w_k * ID_k$$

Annexe 2 : construction de l'indice des leviers de l'émergence économique (ICLE)

Brève présentation de l'ICLE

L'indice composite des leviers de l'émergence économique (ICLE) est un indice synthétique des leviers pertinents à actionner pour atteindre l'émergence économique. Ces leviers figurent parmi les facteurs de compétitivité et d'attractivité. Par conséquent, l'indice est une agrégation de 6 dimensions qui représentent les éléments tirés de la pyramide de l'émergence : « Capital humain », « Efficacité Etat », « Environnement des affaires », « Finance », « Infrastructures », « Innovation ».

Les six dimensions de l'Indice des leviers de l'émergence économique sont décomposées en 15 sous-dimensions. Par la suite, les sous-dimensions sont, quant à elles, constituées de plusieurs indicateurs clés (49 indicateurs au total).

Le choix des indicateurs est ainsi guidé par cette structure en quatre niveaux d'agrégation, ce qui règle, en bonne partie, les corrélations multiples et les difficultés de pondération. Les indicateurs choisis sont autant que possible des facteurs sur lesquels agissent directement des réformes publiques. Ils

sont majoritairement des données brutes et proviennent de plus d'une quinzaine de sources différentes et fiables, parmi lesquelles : la Banque mondiale, le FMI, l'OMC, l'OMS, les enquêtes nationales démographiques et de santé parrainées par le programme DHS, la fondation Bertelsmann Stiftung. Les données couvrent la période de 2005 à 2018 et sont collectées sur 46 pays africains et 58 autres pays en développement du monde qui servent de référence.

La construction de l'indice composite des leviers de l'émergence économique suit les étapes suivantes :

- *La sélection des indicateurs qui composent l'Indice ;*
- *La sélection de la pondération à assigner à chacun des indicateurs ;*
- *Le choix de la méthode de normalisation des indicateurs ;*
- *Le choix de la méthode d'agrégation des indicateurs.*

Source : Voir Moubarak Lô & Amaye Sy, 2020. «Un Indice de Compétitivité structurelle des pays en développement,» Research Papers & Policy Papers 1915, Policy Center for the New South, mars 2020.

L'indice de compétitivité structurelle¹⁷ (ICS) d'un pays englobe tous les facteurs qui expliquent la capacité d'un pays à produire une offre de qualité susceptible de s'imposer sur les marchés intérieurs et extérieurs. Cette définition tient compte de tous les pays indépendamment de leur situation sur le processus d'émergence. D'où le souci d'exhaustivité qui a présidé à l'identification des indicateurs composant l'ICS et qui a généré un grand nombre d'indicateurs (187 au total). Toutefois, on peut envisager que ce nombre soit moins élevé si, après fixation d'un statut particulier d'émergence, on se concentre sur les leviers qui sont significativement déterminants à l'atteinte de ce statut. Par exemple, il est envisageable qu'un facteur de compétitivité donné soit pertinent pour permettre à un pays de passer du statut d'émergent au statut d'émergé, sans jouer un rôle significatif pour le passage du statut de pré émergent à celui d'émergent en particulier. Le statut « Émergé » étant l'objectif à atteindre, tous les facteurs qui composent l'ICS ne seront pas nécessairement déterminants pour permettre à un pays d'émerger.

En conséquence, il est nécessaire d'identifier, parmi les facteurs de l'ICS, ceux qui sont les plus pertinents pour l'atteinte du statut de « pays émergé ». Ce sera l'objet de cette partie qui va dans un premier temps identifier ces facteurs d'émergence et, dans un deuxième temps, les agréger dans un indice composite des leviers de l'émergence économique (ICLE)

Selection des indicateurs de l'ICLE

Le choix des indicateurs repose sur une double sélection.

• Première sélection

Dans un premier temps, 116¹⁸ indicateurs (pour lesquels les données existent pour l'ensemble des 103 pays de l'échantillon), regroupés en 8 dimensions correspondant aux 13 blocs qui structurent les leviers pour l'atteinte de l'émergence économique, sont choisis. Ces indicateurs choisis sont autant que possible des facteurs sur lesquels agissent directement des réformes publiques. Ils sont majoritairement des données brutes et proviennent de plus d'une quinzaine de sources différentes et fiables parmi lesquelles, la Banque mondiale, le World Economic Forum, le FMI, l'OMC, l'OMS,

17. Lô Moubarak & Sy Amaye, 2020. «Un Indice de Compétitivité structurelle des pays en développement,» Research papers , Policy Center for the New South, mars 2020.

18. Le choix est effectué parmi les 187 indicateurs de l'ICS qui couvraient les pays africains. Etant donné que le périmètre a été élargi à des pays non africains, certains indicateurs parmi les 187 ne sont pas disponibles pour tous les 103 pays, d'où le chiffre de 116.

les enquêtes nationales démographiques et de santé parrainées par le programme DHS, la fondation Bertelsmann Stiftung. Les données couvrent la période de 2005 à 2018 et sont collectées sur 103 pays à travers le monde.

• Deuxième sélection

Un indicateur est levier de l'émergence, s'il caractérise le statut de pays émergé. Autrement dit, cet indicateur doit permettre en moyenne de bien distinguer un pays émergé d'un pays qui n'est pas encore à ce stade. À partir de ce principe, un deuxième choix qui ne retient que les indicateurs caractéristiques de l'état d'émergé est opéré au sein des 116 variables issues de la première sélection. La statistique du V-test est utilisée pour caractériser chaque modalité de la variable « statut d'émergence du pays » (voir encadré V.1). Au seuil de significativité 5% de la P-value associée au V-test, un nombre de 49 indicateurs, parmi les 116, caractérisent particulièrement les pays avec le statut « émergé » vis-à-vis à la fois des pays émergents et non encore émergents¹⁹ (pré-émergents, potentiellement émergents, aspirant à l'émergence et immergés).

Le Tableau V.4 donne la répartition des 49 indicateurs sélectionnés (dans la deuxième étape), pour chaque dimension de l'Indice de Compétitivité Structurelle.

Tableau 7: Répartition des indicateurs retenus par dimension

| Dimensions | 1 ^{ère} sélection | 2 ^{ème} sélection |
|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Environnement des affaires | 45 | 21 |
| Capital humain | 20 | 9 |
| Démocratie | 5 | 0 |
| Finance | 9 | 4 |
| Infrastructures | 14 | 6 |
| Efficacité état | 17 | 5 |
| Technologie innovation | 6 | 4 |
| Total | 116 | 49 |

Source : calcul des auteurs

Calcul des scores ICLE

Une fois les indicateurs devant composer l'ICLE identifiés, le calcul des scores ICLE suit les étapes définies dans le Handbook on Constructing Composite indicators (Nardo et al., 2005) qui sont nécessaires à la bonne construction d'indices composites ou synthétiques.

- La sélection des indicateurs qui composent l'indice ;
- La sélection de la pondération à assigner à chacun des indicateurs ;
- Le choix de la méthode de normalisation des indicateurs ;
- Le choix de la méthode d'agrégation des indicateurs ;
- Les analyses de sensibilité et de robustesse.

19. Ce groupe désigne les pays qui ont un score ISEME inférieur à 0,6 correspondant à la borne basse du score ISEME des pays émergents

Dans notre étude, nous avons choisi la méthode d'agrégation linéaire (ou arithmétique). Cette méthode a l'avantage d'être transparente et permet de disposer de la même échelle de mesure entre l'indice et ses composantes. Elle permet aussi de décomposer facilement l'indice global et ainsi d'analyser l'évolution des composantes. En outre, le problème de substitution est réduit par le fait que les poids ne sont pas identiques. La méthode d'agrégation ainsi retenue est donnée par les formules suivantes :

- Au niveau de la sous-dimension $SD_{k,l}$, formée par les indicateurs $IC_{j,k,l}$ le sous-indice associé $ISD_{k,l}$ s'exprime par la formule suivante :

$$ISD_{k,l} = \sum_j w_{j,k,l} * IC_{j,k,l}$$

- Au niveau de la dimension D_l , formée par les sous dimensions $SD_{k,l}$ le sous-indice associé ID_l s'exprime par la formule suivante :

$$ID_l = \sum_k v_{k,l} * ISD_{k,l}$$

- L'indice composite des leviers de l'émergence économique (ICLE) composé des dimensions D_l est donné par la formule suivante :

$$Indice = \sum_l u_l * ID_l$$

Tableau 8: Scores et statuts ISEME des pays d'Afrique en 2018

| Rang 2018 | Pays | Statut 2018 | ISEME 2018 |
|-----------|--------------------|----------------|------------|
| 1 | Republique Tchèque | Pre developpes | 0,918 |
| 2 | Malaisie | | 0,906 |
| 3 | Pologne | | 0,881 |
| 4 | Roumanie | | 0,871 |
| 5 | Chine | | 0,866 |
| 6 | Hongrie | | 0,854 |
| 7 | Estonie | | 0,844 |
| 8 | Lithuanie | | 0,821 |
| 9 | Thaïlande | | 0,817 |
| 10 | Mexique | | 0,816 |
| 11 | Turquie | Emerges | 0,809 |
| 12 | Croatie | | 0,801 |
| 13 | Portugal | | 0,788 |
| 14 | Bulgarie | | 0,769 |
| 15 | Philippines | | 0,759 |
| 16 | Vietnam | | 0,757 |
| 17 | Panama | | 0,725 |
| 18 | Indonésie | | 0,721 |
| 19 | Arabie saoudite | | 0,714 |
| 20 | Oman | | 0,714 |

| | | | |
|----|--------------------|-------------------------|-------|
| 21 | Chili | | 0,709 |
| 22 | Costa rica | | 0,680 |
| 23 | Russie | | 0,678 |
| 24 | Inde | | 0,677 |
| 25 | Trinidad et tobago | | 0,668 |
| 26 | Uruguay | | 0,665 |
| 27 | Brésil | | 0,660 |
| 28 | Colombie | | 0,657 |
| 29 | Maroc | | 0,652 |
| 30 | Kazakhstan | | 0,651 |
| 31 | Koweït | | 0,638 |
| 32 | Paraguay | | 0,635 |
| 33 | Argentine | | 0,632 |
| 34 | Perou | | 0,626 |
| 35 | Maurice | | 0,625 |
| 36 | Grèce | | 0,625 |
| 37 | Qatar | | 0,624 |
| 38 | Afrique du sud | | 0,621 |
| 39 | Jordanie | | 0,612 |
| 40 | Sri lanka | | 0,603 |
| 41 | Egypte | | 0,597 |
| 42 | Tunisie | | 0,597 |
| 43 | Azerbaïdjan | | 0,594 |
| 44 | Ukraine | | 0,582 |
| 45 | Bangladesh | | 0,576 |
| 46 | Gabon | | 0,575 |
| 47 | Cambodge | | 0,570 |
| 48 | Salvador | | 0,570 |
| 49 | Georgie | | 0,568 |
| 50 | Iran | Pre émerges | 0,565 |
| 51 | Albanie | | 0,564 |
| 52 | Guatemala | | 0,563 |
| 53 | Guinée équatoriale | | 0,558 |
| 54 | Botswana | | 0,557 |
| 55 | Honduras | | 0,550 |
| 56 | Equateur | | 0,546 |
| 57 | Namibie | | 0,518 |
| 58 | Senegal | | 0,514 |
| 59 | Cote d'ivoire | | 0,500 |
| 60 | Pakistan | | 0,495 |
| 61 | Arménie | Potentiellement émerges | 0,491 |
| 62 | Congo | | 0,487 |

| | | | |
|-----|---------------------------|------------------------|-------|
| 63 | Algérie | | 0,479 |
| 64 | Mongolie | | 0,472 |
| 65 | Jamaïque | | 0,471 |
| 66 | Venezuela | | 0,463 |
| 67 | Cap vert | | 0,463 |
| 68 | Zambie | | 0,462 |
| 69 | Bolivie | | 0,460 |
| 70 | Madagascar | | 0,449 |
| 71 | Nepal | | 0,444 |
| 72 | Ethiopie | | 0,439 |
| 73 | Ghana | | 0,436 |
| 74 | Tanzanie | | 0,432 |
| 75 | Mauritanie | | 0,432 |
| 76 | Djibouti | | 0,430 |
| 77 | Congo, dem, rep, | | 0,429 |
| 78 | Cameroun | | 0,428 |
| 79 | Guinée | | 0,419 |
| 80 | Ouganda | | 0,416 |
| 81 | Mali | | 0,409 |
| 82 | Kenya | | 0,408 |
| 83 | Togo | | 0,397 |
| 84 | Benin | | 0,397 |
| 85 | Zimbabwe | | 0,388 |
| 86 | Nigeria | | 0,387 |
| 87 | Haiti | Aspirant a l'emergence | 0,380 |
| 88 | Tchad | | 0,376 |
| 89 | Rwanda | | 0,376 |
| 90 | Mozambique | | 0,373 |
| 91 | Niger | | 0,351 |
| 92 | Guinée bissau | | 0,345 |
| 93 | Malawi | | 0,340 |
| 94 | Libye | | 0,338 |
| 95 | Burkina faso | | 0,331 |
| 96 | République centrafricaine | | 0,320 |
| 97 | Yemen | Sous developpes | 0,312 |
| 98 | Gambie | | 0,308 |
| 99 | Liberia | | 0,291 |
| 100 | Soudan | | 0,285 |
| 101 | Angola | | 0,284 |
| 102 | Sierra leone | | 0,283 |
| 103 | Burundi | | 0,263 |

Source : BPE

Annexe 3 : Les composantes de l'IQV

Tableau 9: Les composantes de l'IQV

| Dimension | Sous-dimension | Variables |
|---|------------------------|---|
| Eau assainissement environnement | Assainissement | Personnes pratiquant la défécation en plein air (% de la population) |
| | | Personnes utilisant au moins les services sanitaires de base (% de la population) |
| | Eau | Personnes utilisant au moins les services de base de l'eau potable (% de la population) |
| | Environnement | Pollution de l'air par les pm2,5, population exposée à des niveaux dépassant la valeur de référence de l'oms (% du total) |
| Education | Alphabétisation | Taux d'alphabétisation, total des adultes (% des personnes âgées de 15 ans et plus) |
| | | Taux d'alphabétisation, total des jeunes (% des personnes âgées de 15 à 24 ans) |
| | | Nombre moyen d'années de scolarité (années) |
| | Scolarisation | Scolarisation, pré-primaire (% brut) |
| | | Taux de scolarisation dans le primaire (% brut) |
| | | Inscriptions scolaires, secondaire (% brut) |
| | | Inscriptions scolaires dans l'enseignement supérieur (% brut) |
| Emplois | Emplois | Chômage total (% de la population active totale) (estimation modélisée de l'oit) |
| | | Chômage, total des jeunes (% de la population active totale âgée de 15 à 24 ans) (estimation modélisée de l'oit) |
| | | Emploi vulnérable % de l'emploi total |
| Infra-tic-energie | Energie | Accès à l'électricité (% de la population) |
| | Tic | Abonnements à la bande large fixe (pour 100 personnes) |
| | | Personnes utilisant l'internet (% de la population) |
| | | Abonnements de téléphonie mobile (pour 100 personnes) |
| | Infrastructure | Qualité des routes |
| | | Qualité de l'infrastructure globale |
| Qualité des infrastructures de transport aérien | | |
| Revenu inégalité pauvreté | Inegalite | Indice gini (estimation de la banque mondiale) |
| | Revenu | Produit intérieur brut (pib) |
| | Pauvrete | Écart de pauvreté à 1,9 \$ par jour (ppa 2011) (%) |
| | | Ratio de pauvreté à 1,9 \$ par jour (ppa 2011) (% de la population) |
| Sante-nutrition- protection | Esperance-vie | Espérance de vie à la naissance, total (années) |
| | Maladies et protection | Vaccination, dpt (% des enfants âgés de 12 à 23 mois) |
| | | Incidence du paludisme (pour 1 0 habitants à risque) |
| | | Incidence de la tuberculose (pour 100 0 personnes) |

| | | |
|--|--|--|
| | | Prévalence du vih, total (% de la population âgée de 15 à 49 ans) |
| | | Taux de détection des cas de tuberculose (% , toutes formes confondues) |
| | | Taux de réussite du traitement de la tuberculose (% des nouveaux cas) |
| | Mortalite | Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 1000 naissances vivantes) |
| | | Taux de mortalité maternelle (estimation nationale, pour 1000 naissances vivantes) |
| | | Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) |
| | | Taux de mortalité néonatale (pour 1000 naissances vivantes) |
| | | Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes) |
| | Nutrition | Prévalence de la sous-alimentation (% de la population) |
| | Securite | Securite |
| Population carcérale (pour 1000 habitants) | | |
| Genre | Politique | Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%) |
| | | Genre |
| | Ratio du taux d'activité des femmes par rapport aux hommes (%) (estimation modélisée de l'oit) | |
| | Taux de scolarisation, primaire et secondaire (brut), indice de parité entre les sexes (ips) | |

Annexe 4 : Scores de l'Afrique de Sud dans les dimensions de l'ISEME

Tableau 10: score des indicateurs de l'Afrique du Sud sur la dimension « Richesse » de l'ISEME

| Année | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap/ moyenne des émergés 2018 | Gap/ moyenne émergeants 2018 |
|--|----------|----------|----------|----------|--|---------------------------------------|
| PIB par habitant, (PPP constants US\$ 2011) | 10601,94 | 11715,09 | 12249,57 | 12277,68 | -8554,22 | -677,28 |
| Indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités | 0,41 | 0,41 | 0,45 | 0,51 | -0,3 | -0,16 |
| Scores des indicateurs | | | | | | |
| PIB par habitant, (PPP constants US\$ 2011) | 0,42 | 0,47 | 0,48 | 0,49 | -0,04 | -0,24 |
| Indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités | 0,49 | 0,49 | 0,5 | 0,62 | -0,29 | -0,34 |

**Tableau 11: Evolution des indicateurs de la dimension « Dynamisme »
entre 2005 et 2018**

| Année | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap émergés 2018 | Gap émergeants 2018 |
|---|-------|-------|-------|-------|---------------------|---------------------------|
| Croissance annuelle du PIB | 3,45 | 3,49 | 2,34 | 1,35 | -3,43 | -1,43 |
| Croissance du PIB par habitant (% annuel) | 2,49 | 2,12 | 0,77 | -0,15 | -4,03 | -1,92 |
| Formation brute de capital (% du PIB) | 16,56 | 20,18 | 19,78 | 19,57 | -5,45 | -2,89 |
| Épargne brute (% du PIB) | 17,19 | 16,75 | 16,82 | 16,11 | -11,58 | -3,7 |
| Inflation, prix à la consommation (% annuel) | 5,68 | 4,42 | 6,32 | 5,63 | 1,99 | 2,24 |
| Solde budgétaire (en % du PIB) | -5,03 | -5,03 | -4,77 | -4,44 | -2,18 | -1,05 |
| Solde balance courante en % du PIB | -1,45 | -3,8 | -4,05 | -4,08 | -6,32 | 0,49 |
| Scores | | | | | | |
| Croissance annuelle du PIB | 0,34 | 0,35 | 0,23 | 0,14 | -0,21 | -0,34 |
| Croissance du PIB par habitant (% annuel) | 0,36 | 0,3 | 0,11 | 0 | -0,39 | -0,56 |
| Formation brute de capital (% du PIB) | 0,7 | 0,85 | 0,83 | 0,82 | -0,06 | -0,18 |
| Épargne brute (% du PIB) | 0,71 | 0,69 | 0,69 | 0,66 | -0,17 | -0,34 |
| Inflation, prix à la consommation (% annuel) | 0,58 | 0,75 | 0,5 | 0,59 | -0,37 | -0,2 |
| Solde budgétaire (en % du PIB) | 0,5 | 0,5 | 0,52 | 0,56 | -0,16 | -0,17 |
| Solde balance courante en % du PIB | 0,82 | 0,59 | 0,57 | 0,57 | 0,07 | -0,43 |

**Tableau 12: Evolution des indicateurs de la dimension « Transformation »
entre 2005 et 2018**

| Année | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap émergés 2018 | Gap émergeants 2018 |
|--|---------|----------|----------|----------|---------------------|---------------------------|
| Rendement des céréales (kg par hectare) | 2156,33 | 3643,33 | 4146,93 | 4597,62 | -468,38 | 1205,1 |
| Industrie, y compris la valeur ajoutée de la construction du PIB | 27,49 | 27,19 | 26,71 | 26,27 | -9,01 | 2,54 |
| Industrie, y compris la valeur ajoutée de la construction par travailleur | 28249,5 | 29581,51 | 27886,82 | 27833,08 | 927,46 | 8880,11 |

| | | | | | | |
|--|-------|-------|-------|-------|--------|-------|
| Valeur ajoutée manufacturière du PIB | 16,78 | 14,4 | 12,07 | 11,91 | -8,23 | -1,59 |
| Industrie de moyenne et haute technologie, y compris la valeur ajoutée du secteur de la construction (% du PIB) | 25,28 | 24,97 | 24,55 | 24,43 | -19,79 | 5,35 |
| Scores | | | | | | |
| Rendement des céréales (kg par hectare) | 0,48 | 0,81 | 0,92 | 1 | 0,38 | 0,04 |
| Industrie, y compris la valeur ajoutée de la construction du PIB | 0,94 | 0,93 | 0,91 | 0,9 | 0,13 | -0,1 |
| Industrie, y compris la valeur ajoutée de la construction par travailleur | 0,83 | 0,87 | 0,82 | 0,82 | 0,39 | 0,11 |
| Valeur ajoutée manufacturière du PIB | 0,9 | 0,77 | 0,65 | 0,64 | -0,13 | -0,28 |
| Industrie de moyenne et haute technologie, y compris la valeur ajoutée du secteur de la construction (% du PIB) | 0,66 | 0,65 | 0,64 | 0,63 | 0,21 | -0,36 |

Tableau 13: Evolution des valeurs des indicateurs de la dimension « Insertion » entre 2005 et 2018

| Année | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap émergés 2018 | Gap émergeants 2018 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------------------|----------------------------|
| Exportations de biens et services (% du PIB) | 19,95 | 29,84 | 30,23 | 30,45 | -50,51 | -6,66 |
| Exportations de biens manufacturés (% exportations de marchandises) | 43,35 | 51,58 | 48,08 | 48,76 | -29,57 | -11,02 |
| Exportations de produits manufacturés (moyenne et haute technologie) | 35,62 | 48,02 | 45,6 | 47,26 | -12,69 | 11,66 |
| Services au PIB | 0,05 | 0,04 | 0,05 | 0,04 | -0,06 | -0,1 |
| Investissements étrangers directs entrées nettes de PIB | 1,07 | 1,99 | 1,25 | 1,2 | -3,1 | -1,09 |
| Total IDE pays sur 5 ans/Total IDE échantillon sur 5 ans | 0,04 | 0,04 | 0,02 | 0,02 | -0,03 | 0,01 |
| Indice de concentration | 0,14 | 0,15 | 0,13 | 0,13 | -0,04 | -0,04 |

| | Scores | | | | | |
|--|--------|------|------|------|-------|-------|
| Exportations de biens et services (% du PIB) | 0,35 | 0,53 | 0,54 | 0,54 | -0,18 | -0,46 |
| Exportations de biens manufacturés (% Exportations de biens manufacturés (% exportations de marchandises)) | 0,57 | 0,67 | 0,63 | 0,64 | -0,22 | -0,32 |
| Exportations de produits manufacturés (moyenne et haute technologie) | 0,63 | 0,85 | 0,81 | 0,84 | 0,31 | -0,12 |
| Services au PIB | 0,33 | 0,31 | 0,34 | 0,31 | -0,69 | -0,4 |
| Investissements étrangers directs entrées nettes de PIB | 0,31 | 0,58 | 0,37 | 0,35 | -0,48 | -0,64 |
| Total IDE pays sur 5 ans/Total IDE échantillon sur 5 ans | 0,34 | 0,33 | 0,15 | 0,16 | 0,09 | -0,23 |
| Indice de concentration | 0,86 | 0,85 | 0,87 | 0,87 | 0,07 | 0,04 |

Annexe 5 : Scores de l'Afrique de Sud dans les dimensions de l'ICLE

Tableau 14: Evolution des indicateurs de la dimension « Environnement des affaires » entre 2005 et 2018

| Année | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap/ émergés 2018 | Gap émergents 2018 |
|--|------|------|------|-------|-------------------|--------------------|
| Contrôle de la corruption : Estimation | 0,57 | 0,13 | 0,03 | -0,02 | -0,13 | -0,03 |
| Droits de douane et autres droits d'importation (% des recettes fiscales) | 4,32 | 3,81 | 4,08 | 3,82 | 1,71 | 0,73 |
| S'occuper des permis de construire : Temps (jours) | 600 | 600 | 600 | 600 | 99 | 57 |
| Faire respecter les contrats : Coût (% de la créance) | 33,2 | 33,2 | 33,2 | 33,2 | -0,37 | 4,97 |
| Faire respecter les contrats : Exécution des jugements (jours) | 80 | 80 | 80 | 80 | -70 | -66,33 |
| Densité des nouvelles entreprises (nouveaux enregistrements pour 1 000 personnes âgées de 15 à 64 ans) | 9,88 | 6,36 | 8,73 | 10,22 | 7,81 | 3 |
| Payer des impôts : Paiements (nombre par an) | 12 | 9 | 7 | 7 | -3 | 0 |
| Qualité de la réglementation : Estimation | 0,7 | 0,36 | 0,28 | 0,17 | -0,35 | -0,15 |
| Résoudre l'insolvabilité : Taux de recouvrement (cents sur le dollar) | 31,8 | 32,2 | 35,7 | 34,4 | -22,3 | -9 |
| État de droit : Estimation | 0,11 | 0,14 | 0,09 | -0,1 | -0,66 | -0,28 |
| Taux tarifaire, appliqué, moyenne pondérée, tous produits (%) | 5,64 | 4,59 | 4,38 | 4,61 | 1,78 | 1,72 |

| | | | | | | |
|---|-------|-------|-------|-------|--------|--------|
| Taux tarifaire, appliqué, moyenne pondérée, produits manufacturés (%) | 6,79 | 5,7 | 5,37 | 5,25 | 2,32 | 2,35 |
| Paiements d'impôts (nombre) | 12 | 9 | 7 | 7 | -1,67 | 0 |
| Commerce (% du PIB) | 53,15 | 55,99 | 61,62 | 59,47 | -103,6 | -21,3 |
| Emploi vulnérable, total (% de l'emploi total) (estimation modélisée de l'OIT) | 11,39 | 10,3 | 9,43 | 9,75 | -20,33 | -15,19 |
| Une concurrence fondée sur le marché | 8 | 8 | 8 | 8 | 1 | 0,67 |
| Politique anti-monopole | 9 | 8 | 8 | 8 | 1 | 1,67 |
| Libéralisation du commerce extérieur | 8 | 7 | 8 | 8 | -0,33 | -0,33 |
| Monnaie et stabilité des prix | 9 | 7 | 7,5 | 7 | -1 | -0,83 |
| Propriété privée | 8 | 6,5 | 7,5 | 7 | -0,5 | -0,17 |
| Politique de lutte contre la corruption | 6 | 5 | 5 | 5 | -0,67 | 0,67 |
| Scores | | | | | | |
| Score global de la dimension | 0,78 | 0,69 | 0,73 | 0,71 | 0,01 | 0 |
| Contrôle de la corruption : Estimation | 0,88 | 0,69 | 0,64 | 0,62 | -0,02 | -0,06 |
| Droits de douane et autres droits d'importation (% des recettes fiscales) | 0,87 | 0,89 | 0,88 | 0,89 | -0,03 | -0,05 |
| S'occuper des permis de construire : Temps (jours) | 0,74 | 0,74 | 0,74 | 0,74 | -0,09 | -0,1 |
| Faire respecter les contrats : Coût (% de la créance) | 0,68 | 0,68 | 0,68 | 0,68 | -0,14 | 0,01 |
| Faire respecter les contrats : Exécution des jugements (jours) | 0,99 | 0,99 | 0,99 | 0,99 | 0,3 | 0,21 |
| Densité des nouvelles entreprises (nouveaux enregistrements pour 1 000 personnes âgées de 15 à 64 ans) | 1 | 0,72 | 0,99 | 1 | 0,41 | 0,73 |
| Payer des impôts : Paiements (nombre par an) | 0,88 | 0,94 | 0,98 | 0,98 | 0 | 0,06 |
| Qualité de la réglementation : Estimation | 0,86 | 0,73 | 0,69 | 0,65 | -0,09 | -0,11 |
| Résoudre l'insolvabilité : Taux de recouvrement (cents sur le dollar) | 0,47 | 0,48 | 0,53 | 0,51 | -0,2 | -0,26 |
| État de droit : Estimation | 0,66 | 0,67 | 0,64 | 0,57 | -0,17 | -0,26 |
| Taux tarifaire, appliqué, moyenne pondérée, tous produits (%) | 0,68 | 0,75 | 0,76 | 0,75 | -0,17 | -0,12 |
| Taux tarifaire, appliqué, moyenne pondérée, produits manufacturés (%) | 0,56 | 0,64 | 0,67 | 0,68 | -0,27 | -0,18 |
| Paiements d'impôts (nombre) | 0,88 | 0,94 | 0,98 | 0,98 | 0 | 0,03 |
| Commerce (% du PIB) | 0,19 | 0,21 | 0,26 | 0,24 | -0,26 | -0,7 |
| Emploi vulnérable, total (% de l'emploi total) (estimation modélisée de l'OIT) | 0,93 | 0,94 | 0,95 | 0,95 | 0,27 | 0,24 |
| Une concurrence fondée sur le marché | 0,83 | 0,83 | 0,83 | 0,83 | 0,17 | 0,22 |
| Politique anti-monopole | 1 | 0,88 | 0,88 | 0,88 | 0,36 | 0,2 |
| Libéralisation du commerce extérieur | 0,67 | 0,5 | 0,67 | 0,67 | -0,08 | -0,06 |
| Monnaie et stabilité des prix | 0,9 | 0,5 | 0,6 | 0,5 | -0,25 | -0,17 |
| Propriété privée | 0,72 | 0,5 | 0,65 | 0,57 | -0,04 | -0,07 |
| Politique de lutte contre la corruption | 0,67 | 0,5 | 0,5 | 0,5 | 0,17 | -0,11 |

Tableau 15: Evolution des indicateurs de la dimension « Innovation » entre 2005 et 2018

| Année | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap émergés 2018 | Gap émergeants 2018 |
|---|--------|--------|--------|--------|------------------|---------------------|
| Dépenses de recherche et développement (% du PIB) | 0,86 | 0,74 | 0,8 | 0,82 | -0,43 | 0,19 |
| Chercheurs en R&D (par million de personnes) | 354,42 | 362,89 | 473,12 | 493,72 | -1755,81 | -286,67 |
| Capacité d'innovation | 3,66 | 3,36 | 4,59 | 4,87 | 0,11 | 0,51 |
| Dépenses des entreprises en matière de recherche et développement | 4,2 | 3,51 | 3,85 | 4,28 | -0,01 | 0,66 |
| Scores | | | | | | |
| Dépenses de recherche et développement (% du PIB) | 0,65 | 0,55 | 0,6 | 0,61 | -0,18 | 0,22 |
| Chercheurs en R&D (par million de personnes) | 0,11 | 0,11 | 0,15 | 0,16 | -0,51 | -0,14 |
| Capacité d'innovation | 0,29 | 0,12 | 0,84 | 1 | 0,17 | 0,45 |
| Dépenses des entreprises en matière de recherche et développement | 0,91 | 0,57 | 0,73 | 0,95 | 0,11 | 0,49 |

Tableau 16: Evolution des indicateurs de la dimension « Capital humain » entre 2005 et 2018

| Année | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap émergés 2018 | Gap émergeants 2018 |
|--|-------|-------|--------|-------|------------------|---------------------|
| Espérance de vie à la naissance, total (années) | 53,45 | 57,67 | 62,65 | 63,54 | -13,31 | -7,89 |
| Taux d'alphabétisation, total des adultes (% des personnes âgées de 15 ans et plus) | 88,72 | 92,88 | 94,37 | 87,05 | -8,49 | 3,01 |
| Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100 000 naissances vivantes) | 201 | 171 | 125 | 119 | 94 | 35,67 |
| Prévalence de la sous-alimentation (% de la population) | 4,4 | 4,4 | 5,7 | 6,2 | 1,43 | 0,83 |
| Ratio du taux d'activité des femmes par rapport aux hommes (%) (estimation modélisée de l'OIT) | 75,18 | 73,99 | 77,22 | 78 | 1,17 | 20,97 |
| Inscriptions scolaires, secondaire (% brut) | 87,4 | 93,74 | 109,44 | 104,7 | 3,96 | 11,36 |
| Inscriptions scolaires dans l'enseignement supérieur (% brut) | 19,14 | 19,14 | 20,92 | 22,37 | -23,55 | -10,6 |
| Régime d'aide sociale | 6 | 6 | 6,5 | 6 | -1 | 0,33 |
| Politique de l'éducation / R&D | 6 | 6 | 6 | 5 | -2,33 | -0,67 |
| Scores | | | | | | |

| Année | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | gap émergés 2018 | gap émergeants 2018 |
|--|------|------|------|------|------------------|---------------------|
| Score global de la dimension | 0,58 | 0,60 | 0,67 | 0,62 | -0,21 | -0,06 |
| Espérance de vie à la naissance, total (années) | 0 | 0 | 0,22 | 0,26 | -0,53 | -0,6 |
| Taux d'alphabétisation, total des adultes (% des personnes âgées de 15 ans et plus) | 0,81 | 0,88 | 0,91 | 0,78 | 0,08 | -0,15 |
| Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100 000 naissances vivantes) | 0,71 | 0,75 | 0,82 | 0,83 | -0,08 | -0,14 |
| Prévalence de la sous-alimentation (% de la population) | 0,95 | 0,95 | 0,92 | 0,9 | -0,03 | -0,04 |
| Ratio du taux d'activité des femmes par rapport aux hommes (%) (estimation modélisée de l'OIT) | 0,68 | 0,66 | 0,71 | 0,72 | 0,47 | 0,02 |
| Inscriptions scolaires, secondaire (% brut) | 0,66 | 0,73 | 0,91 | 0,86 | 0,19 | 0,04 |
| Inscriptions scolaires dans l'enseignement supérieur (% brut) | 0,21 | 0,21 | 0,24 | 0,25 | -0,21 | -0,31 |
| Régime d'aide sociale | 0,65 | 0,65 | 0,74 | 0,65 | 0,09 | -0,09 |
| Politique de l'éducation / R&D | 0,67 | 0,67 | 0,67 | 0,5 | -0,17 | -0,33 |

Tableau 17: Evolution des indicateurs de la dimension « Infrastructures » entre 2005 et 2018

| Indicateur de la dimension | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap émergés 2018 | Gap émergeants 2018 |
|---|-------|-------|--------|----------|------------------|---------------------|
| Nombre d'abonnements à internet filaire à large bande fixe (pour 100 personnes) | 0,35 | 1,45 | 2,54 | 2,4 | -14,97 | -7,05 |
| Indice de performance logistique : Globale (1=faible à 5=élevé) | 3,53 | 3,46 | 3,78 | 3,78 | 0,42 | 0,79 |
| Personnes utilisant au moins les services de base de l'eau potable (% de la population) | 87,17 | 89,63 | 91,85 | 92,68 | -4,42 | -0,43 |
| Personnes utilisant au moins les services sanitaires de base (% de la population) | 64,02 | 69,08 | 73,89 | 75,75 | -18,33 | -10,84 |
| Qualité de l'infrastructure ferroviaire [valeur : 1 = le pire à 7 = le meilleur] | 3,54 | 3,35 | 3,63 | 3,63 | -0,64 | 0,51 |
| Serveurs Internet sécurisés (pour 1 million de personnes) | 52,07 | 52,07 | 272,76 | 12034,28 | -4580,38 | 5309,35 |
| Scores | | | | | | |
| Score global de la dimension | 0,50 | 0,51 | 0,56 | 0,70 | -0,08 | 0,09 |

| | | | | | | |
|--|------|------|------|------|-------|-------|
| Nombre d'abonnements à internet filaire à large bande fixe (pour 100 personnes) | 0,01 | 0,05 | 0,09 | 0,08 | -0,36 | -0,5 |
| Indice de performance logistique : Globale (1=faible à 5=élevé) | 0,97 | 0,92 | 1 | 1 | 0,69 | 0,17 |
| Personnes utilisant au moins les services de base de l'eau potable (% de la population) | 0,75 | 0,8 | 0,84 | 0,86 | -0,01 | -0,09 |
| Personnes utilisant au moins les services sanitaires de base (% de la population) | 0,57 | 0,63 | 0,69 | 0,71 | -0,19 | -0,22 |
| Qualité de l'infrastructure ferroviaire [valeur : 1 = le pire à 7 = le meilleur] | 0,76 | 0,7 | 0,79 | 0,79 | 0,24 | -0,09 |
| Serveurs Internet sécurisés (pour 1 million de personnes) | 0 | 0 | 0,02 | 0,89 | 0,59 | 0,37 |

Tableau 18: Evolution des indicateurs de la dimension « Stabilité et efficacité » entre 2005 et 2018

| Année | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap émergés 2018 | Gap émergeants 2018 |
|--|------|------|------|------|------------------|---------------------|
| Efficacité du gouvernement : estimation | 0,64 | 0,39 | 0,29 | 0,34 | -0,32 | 0 |
| Monopole de l'usage de la force | 9 | 7 | 7 | 8 | -1,33 | -0,67 |
| Administration de base | 8 | 8 | 7 | 7 | -1,67 | -0,33 |
| État défaillant | 8,5 | 7,5 | 7 | 7,5 | -1,5 | -0,50 |
| Scores | | | | | | |
| Année | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap émergés 2018 | Gap émergeants 2018 |
| Score global | 0,57 | 0,54 | 0,58 | 0,6 | -0,19 | -0,04 |
| Efficacité du gouvernement : estimation | 0,9 | 0,8 | 0,76 | 0,78 | 0 | -0,1 |
| Monopole de l'usage de la force | 0,85 | 0,56 | 0,56 | 0,71 | -0,15 | -0,19 |
| Administration de base | 0,71 | 0,71 | 0,57 | 0,57 | -0,07 | -0,24 |
| État défaillant | 0,78 | 0,64 | 0,56 | 0,64 | -0,11 | -0,22 |

**Tableau 19: Evolution des indicateurs de la dimension « Finance »
entre 2005 et 2018**

| Année | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap émergés 2018 | Gap émergeants 2018 |
|--|-------|-------|-------|-------|------------------|---------------------|
| Distributeurs automatiques de billets (DAB) (pour 100 000 adultes) | 24,89 | 55,92 | 68,85 | 66,66 | 23,67 | 20,78 |
| Taux d'intérêt des dépôts (%) | 6,04 | 6,47 | 6,15 | 7 | 4,3 | 2,52 |
| Crédit intérieur fourni par le secteur financier (% du PIB) | 72,18 | 81,45 | 75,6 | 79,06 | -36,95 | -21,21 |
| Système bancaire | 10 | 9 | 9 | 9 | 1 | 0,67 |
| Scores | | | | | | |
| Score global de la dimension | 0,57 | 0,54 | 0,58 | 0,60 | 0,05 | 0,06 |
| Distributeurs automatiques de billets (DAB) (pour 100 000 adultes) | 0,22 | 0,52 | 0,64 | 0,62 | 0,3 | 0,23 |
| Taux d'intérêt des dépôts (%) | 0,66 | 0,62 | 0,65 | 0,59 | -0,27 | -0,29 |
| Crédit intérieur fourni par le secteur financier (% du PIB) | 0,46 | 0,53 | 0,49 | 0,51 | -0,27 | -0,28 |
| Système bancaire | 1 | 1 | 1 | 1 | 0,2 | 0,27 |

Annexe 6 : Scores de l'Afrique de Sud dans les dimensions de l'IQV

**Tableau 20: Evolution des indicateurs de la dimension « Genre »
entre 2005 et 2018**

| Année | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap émergés 2018 | Gap émergeants 2018 |
|--|-------|-------|-------|------|------------------|---------------------|
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%) | 32,8 | 44,5 | 42 | 42,3 | 26,47 | 12,47 |
| Proportion de femmes dans les postes de niveau ministériel (%) | 41,4 | 34,3 | 41,7 | 48,6 | 30 | 29,2 |
| Ratio du taux d'activité des femmes par rapport aux hommes (%) (estimation modélisée de l'OIT) | 75,18 | 73,99 | 77,22 | 78 | 9,67 | 12,48 |
| Taux de scolarisation, primaire et secondaire (brut), indice de parité entre les sexes (IPS) | 1,01 | 1 | 0,96 | 1,01 | -0,02 | 0,04 |
| Scores | | | | | | |
| Scores de la dimension | 0,35 | 0,35 | 0,35 | 0,40 | 0,15 | 0,16 |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%) | 0,77 | 1 | 1 | 1 | 0,69 | 0,56 |
| Proportion de femmes dans les postes de niveau ministériel (%) | 0,88 | 0,72 | 0,89 | 1 | 0,92 | 0,69 |

| | | | | | | |
|--|------|------|------|------|------|------|
| Ratio du taux d'activité des femmes par rapport aux hommes (%) (estimation modélisée de l'OIT) | 0,68 | 0,67 | 0,71 | 0,73 | 0,47 | 0,02 |
| Taux de scolarisation, primaire et secondaire (brut), indice de parité entre les sexes (IPS) | 0,79 | 0,76 | 0,55 | 0,82 | 0,09 | 0,06 |

Tableau 21: Evolution des indicateurs de la dimension « Sécurité » entre 2005 et 2018

| Années | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap émergés 2018 | Gap émergeants 2018 |
|--|------|------|------|------|------------------|---------------------|
| Taux d'homicides (pour 1000 personnes) | 38 | 30,8 | 33,8 | 35,9 | 34,4 | 22,73 |
| Population carcérale (pour 1000 habitants) | 322 | 317 | 289 | 279 | 83,67 | 63 |
| Scores | | | | | | |
| Score global de la dimension | 0,03 | 0,04 | 0,08 | 0,10 | -0,38 | -0,65 |
| Taux d'homicides (pour 1000 personnes) | 0 | 0 | 0 | 0 | -0,96 | -0,97 |
| Population carcérale (pour 1000 habitants) | 0,06 | 0,08 | 0,17 | 0,2 | -0,2 | -0,34 |

Tableau 22: Evolution des indicateurs de la dimension « Infrastructure-TIC-Energie » entre 2005 et 2018

| Année | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap émergés 2018 | Gap émergeants 2018 |
|--|-------|-------|--------|--------|------------------|---------------------|
| Accès à l'électricité (% de la population) | 80,9 | 82,9 | 85,5 | 84,4 | -14,94 | -10,4 |
| Abonnements à la bande large fixe (pour 100 personnes) | 0,35 | 1,45 | 2,54 | 2,4 | -17,65 | -4,37 |
| Personnes utilisant l'internet (% de la population) | 7,49 | 24 | 51,92 | 56,17 | -17,33 | -7,61 |
| Abonnements de téléphonie mobile (pour 100 personnes) | 70,93 | 98,35 | 158,88 | 153,25 | 18,23 | 11,71 |
| Qualité des routes | 4,73 | 4,8 | 4,96 | 4,42 | -0,16 | 0,31 |
| Qualité de l'infrastructure globale | 4,48 | 4,6 | 4,31 | 4,05 | -0,75 | -0,05 |
| Qualité des infrastructures de transport aérien | 5,89 | 6,06 | 5,85 | 5,6 | 0,35 | 0,90 |

| Année | Scores | | | | Gap émergés 2018 | Gap émergeants 2018 |
|--|--------|------|------|------|------------------|---------------------|
| | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | | |
| Score de la dimension | 0,51 | 0,59 | 0,63 | 0,51 | 0,04 | -0,06 |
| Accès à l'électricité (% de la population) | 0,76 | 0,78 | 0,82 | 0,8 | -0,19 | -0,2 |
| Abonnements à la bande large fixe (pour 100 personnes) | 0,01 | 0,05 | 0,09 | 0,08 | -0,36 | -0,5 |
| Personnes utilisant l'internet (% de la population) | 0 | 0,17 | 0,47 | 0,52 | -0,06 | -0,23 |
| Abonnements de téléphonie mobile (pour 100 personnes) | 0,5 | 0,97 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Qualité des routes | 0,86 | 0,88 | 0,94 | 0,74 | -0,03 | 0,09 |
| Qualité de l'infrastructure globale | 0,83 | 0,87 | 0,77 | 0,67 | -0,19 | -0,12 |
| Qualité des infrastructures de transport aérien | 1 | 1 | 1 | 1 | 0,23 | 0,22 |

Source : WDI

Tableau 23: Evolution des indicateurs de la dimension « Eau-Assainissement-Environnement » entre 2005 et 2018

| Année | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap émergés 2018 | Gap émergeants 2018 |
|---|-------|-------|-------|-------|------------------|---------------------|
| Personnes pratiquant la défécation en plein air (% de la population) | 8,77 | 5,49 | 2,54 | 1,45 | 1,31 | -2,45 |
| Personnes utilisant au moins les services d'assainissement de base (% de la population) | 87,17 | 89,63 | 91,85 | 92,68 | -6,14 | 1,29 |
| Personnes utilisant au moins les services de base de l'eau potable (% de la population) | 64,02 | 69,08 | 73,89 | 75,75 | -22,32 | -6,84 |
| Pollution de l'air par les PM2,5, population exposée à des niveaux dépassant la valeur de référence de l'OMS (% du total) | 100 | 100 | 100 | 100 | 3,26 | 0,00 |
| Scores | | | | | | |
| Score de la dimension | 0,44 | 0,48 | 0,52 | 0,53 | -0,012 | -0,04 |
| Personnes pratiquant la défécation en plein air (% de la population) | 0,81 | 0,88 | 0,94 | 0,97 | 0,05 | -0,01 |
| Personnes utilisant au moins les services d'assainissement de base (% de la population) | 0,75 | 0,8 | 0,84 | 0,86 | -0,01 | -0,09 |
| Personnes utilisant au moins les services de base de l'eau potable (% de la population) | 0,57 | 0,63 | 0,69 | 0,71 | -0,19 | -0,22 |
| Pollution de l'air par les PM2,5, population exposée à des niveaux dépassant la valeur de référence de l'OMS (% du total) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | -0,11 |

Tableau 24: Evolution des indicateurs de la dimension « Emploi » entre 2005 et 2018

| Année | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap/ émergés 2018 | Gap/ émergeants 2018 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------------------------|----------------------------|
| Chômage total (% de la population active totale) (estimation modélisée de l'OIT) | 29,25 | 24,69 | 25,16 | 26,96 | 22,75 | 14,33 |
| Chômage, total des jeunes (% de la population active totale âgée de 15 à 24 ans) (estimation modélisée de l'OIT) | 56,87 | 50,79 | 50,16 | 52,85 | 38,62 | 25,63 |
| Emploi vulnérable % de l'emploi total | 11,39 | 10,3 | 9,43 | 9,75 | -7,57 | -27,96 |
| Scores | | | | | | |
| Score global de la dimension | 0,31 | 0,31 | 0,32 | 0,32 | -0,44 | -0,05 |
| Chômage total (% de la population active totale) (estimation modélisée de l'OIT) | 0 | 0 | 0 | 0 | -0,51 | -0,91 |
| Chômage, total des jeunes (% de la population active totale âgée de 15 à 24 ans) (estimation modélisée de l'OIT) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | -0,64 |
| Emploi vulnérable % de l'emploi total | 0,93 | 0,94 | 0,95 | 0,95 | 0,27 | 0,24 |

Tableau 25: Evolution des indicateurs de la dimension « Santé-Nutrition-Protection » entre 2005 et 2018

| Année | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap/ émergeants en 2018 | Gap/émergés en 2018 |
|--|--------|--------|--------|--------|-------------------------------|------------------------|
| Espérance de vie à la naissance, total (années) | 53,45 | 57,67 | 62,65 | 63,54 | -13,07 | -8,13 |
| Vaccination, DPT (% des enfants âgés de 12 à 23 mois) | 81,00 | 77,00 | 85,00 | 74,00 | -23,33 | -8,67 |
| Incidence du paludisme (pour 1000 habitants à risque) | 1,56 | 1,56 | 0,21 | 3,97 | 3,90 | 1,74 |
| Incidence de la tuberculose (pour 1000 personnes) | 932,00 | 948,00 | 759,00 | 567,00 | 530,20 | 302,00 |
| Prévalence du VIH, total (% de la population âgée de 15 à 49 ans) | 16,80 | 18,90 | 20,30 | 20,40 | 19,80 | 13,47 |
| Taux de détection des cas de tuberculose (% , toutes formes confondues) | 59,00 | 73,00 | 68,00 | 68,00 | -16,67 | -11,33 |
| Taux de réussite du traitement de la tuberculose (% des nouveaux cas) | 69,00 | 53,00 | 81,00 | 82,00 | 2,67 | -5,00 |
| Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 1000 naissances vivantes) | 201,00 | 171,00 | 125,00 | 119,00 | 88,00 | 41,67 |

| | | | | | | |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|-------|
| Taux de mortalité maternelle (estimation nationale, pour 1000 naissances vivantes) | 400,00 | 200,00 | 200,00 | 200,00 | 181,37 | 74,33 |
| Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) | 49,70 | 38,20 | 31,40 | 28,50 | 20,83 | 7,10 |
| Taux de mortalité néonatale (pour 1000 naissances vivantes) | 15,50 | 13,30 | 11,60 | 10,70 | 5,60 | -1,00 |
| Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes) | 78,50 | 52,50 | 37,70 | 33,80 | 24,90 | 8,17 |
| Prévalence de la sous-alimentation (% de la population) | 4,40 | 4,40 | 5,70 | 6,20 | 2,37 | -0,10 |
| Score | | | | | | |
| Score global de la dimension | 0,34 | 0,37 | 0,45 | 0,45 | -0,16 | -0,26 |
| Espérance de vie à la naissance, total (années) | 0,00 | 0,00 | 0,22 | 0,26 | -0,36 | -0,60 |
| Vaccination, DPT (% des enfants âgés de 12 à 23 mois) | 0,63 | 0,55 | 0,71 | 0,48 | -0,33 | -0,33 |
| Incidence du paludisme (pour 1000 habitants à risque) | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 0,99 | 0,00 | -0,01 |
| Incidence de la tuberculose (pour 1000 personnes) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -0,59 | -0,83 |
| Prévalence du VIH, total (% de la population âgée de 15 à 49 ans) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -0,63 | -0,98 |
| Taux de détection des cas de tuberculose (% , toutes formes confondues) | 0,25 | 0,51 | 0,42 | 0,42 | -0,19 | -0,32 |
| Taux de réussite du traitement de la tuberculose (% des nouveaux cas) | 0,33 | 0,00 | 0,59 | 0,61 | -0,09 | 0,04 |
| Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 1000 naissances vivantes) | 0,71 | 0,75 | 0,82 | 0,83 | -0,05 | -0,14 |
| Taux de mortalité maternelle (estimation nationale, pour 1000 naissances vivantes) | 0,52 | 0,77 | 0,77 | 0,77 | -0,11 | -0,20 |
| Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) | 0,26 | 0,44 | 0,55 | 0,60 | -0,13 | -0,31 |
| Taux de mortalité néonatale (pour 1000 naissances vivantes) | 0,59 | 0,66 | 0,71 | 0,74 | 0,02 | -0,16 |
| Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes) | 0,22 | 0,50 | 0,65 | 0,69 | -0,10 | -0,24 |
| Prévalence de la sous-alimentation (% de la population) | 0,95 | 0,95 | 0,92 | 0,90 | -0,02 | -0,04 |

**Tableau 26: Evolution des indicateurs de la dimension « Education »
entre 2005 et 2018**

| Année | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap émergés 2018 | Gap émergeants 2018 |
|---|--------|--------|--------|--------|------------------|---------------------|
| Taux d'alphabétisation total des adultes (% des personnes âgées de 15 ans et plus) | 88,72 | 92,88 | 94,37 | 87,05 | -5,88 | 1,78 |
| Taux d'alphabétisation total des jeunes (% des personnes âgées de 15 à 24 ans) | 97,57 | 98,64 | 98,96 | 95,32 | -2,77 | -1,83 |
| Nombre moyen d'années de scolarité (années) | 8,9 | 10,2 | 10,1 | 10,2 | -0,57 | 2,23 |
| Scolarisation, pré-primaire (% brut) | 46,12 | 76,64 | 25,08 | 24,62 | -76,64 | -33,96 |
| Taux de scolarisation dans le primaire (% brut) | 105,95 | 104,73 | 105,57 | 100,86 | -1,49 | -7,58 |
| Inscriptions scolaires, secondaire (% brut) | 87,4 | 93,74 | 109,44 | 104,7 | 11,17 | 7,57 |
| Inscriptions scolaires dans l'enseignement supérieur (% brut) | 19,14 | 19,14 | 20,92 | 22,37 | -27,57 | -6,58 |
| Scores | | | | | | |
| Score global de la dimension | 0,64 | 0,72 | 0,67 | 0,64 | -0,01 | -0,14 |
| Taux d'alphabétisation total des adultes (% des personnes âgées de 15 ans et plus) | 0,81 | 0,88 | 0,91 | 0,78 | 0,08 | -0,12 |
| Taux d'alphabétisation total des jeunes (% des personnes âgées de 15 à 24 ans) | 0,95 | 0,97 | 0,98 | 0,9 | -0,07 | -0,06 |
| Nombre moyen d'années de scolarité (années) | 0,64 | 0,78 | 0,77 | 0,78 | 0,29 | 0 |
| Scolarisation, pré-primaire (% brut) | 0,41 | 0,71 | 0,19 | 0,19 | -0,5 | -0,78 |
| Taux de scolarisation dans le primaire (% brut) | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Inscriptions scolaires, secondaire (% brut) | 0,83 | 0,92 | 1 | 1 | 0,16 | 0,08 |
| Inscriptions scolaires dans l'enseignement supérieur (% brut) | 0,2 | 0,2 | 0,22 | 0,24 | -0,21 | -0,3 |

Tableau 27: Evolution des indicateurs de la dimension « Inégalité-Revenu-Pauvreté » entre 2005 et 2018

| Année | 2005 | 2010 | 2015 | 2018 | Gap/ émergés 2018 | Gap/ émergeants 2018 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------------------|----------------------|
| Indice GINI (estimation de la Banque Mondiale) | 64,8 | 63,4 | 63 | 63 | 27,87 | 17,07 |
| PIB par habitant PPA US\$ 2011 | 10995 | 11973 | 12356 | 12143 | -15412 | 3389,33 |
| Écart de pauvreté à 1,9 \$ par jour (PPA 2011) (%) | 8,4 | 4,9 | 6,2 | 6,2 | 6,17 | 3,93 |
| Ratio de pauvreté à 1,9 \$ par jour (PPA 2011) (% de la population) | 26,1 | 16,5 | 18,9 | 18,9 | 18,73 | 11,60 |
| Scores | | | | | | |
| Score global | 0,25 | 0,29 | 0,28 | 0,28 | -0,28 | -0,13 |
| Indice GINI (estimation de la Banque Mondiale) | 0 | 0 | 0 | 0 | -0,6 | -0,76 |
| PIB par habitant PPA US\$ 2011 | 0,32 | 0,35 | 0,36 | 0,36 | -0,07 | -0,33 |
| Écart de pauvreté à 1,9 \$ par jour (PPA 2011) (%) | 0,72 | 0,83 | 0,79 | 0,79 | -0,21 | -0,21 |
| Ratio de pauvreté à 1,9 \$ par jour (PPA 2011) (% de la population) | 0,6 | 0,75 | 0,71 | 0,71 | -0,28 | -0,28 |

Source : Auteurs





Policy Center for the New South

Complexe Suncity, Immeuble C,
Angle Boulevard Addolb et rue Albortokal,
Hay Riad, Rabat - Maroc.

Email : contact@ocppc.ma
Phone : +212 5 37 27 08 08
Fax : +212 5 37 71 31 54
Website : www.policycenter.ma